

ont eu un sort si différent. Belgique et Irlande ont toujours été unies de cœur et de sympathie. Le libre accès de la Belgique amie n'a jamais été interdit aux exilés d'Irlande dans leurs jours de calamité. C'était vers ses rivages hospitaliers que les *oies sauvages* d'Irlande tournaient toujours leur vol; sa porte était toujours ouverte à ceux qui, en Europe, sympathisaient avec nous. Les villes de Belgique conservent le tombeau de beaucoup de braves Irlandais qui ont trouvé dans leurs murs un refuge et du réconfort. Dans les plaines de Belgique repose la poussière de nombreux soldats irlandais; Sarsfield tomba à Landen et dort à Huy son dernier sommeil. Les hommes que nous célébrons aujourd'hui l'ont suivi là où le plus grand des chefs d'Irlande de leur siècle les a conduits. Nul lieu en Europe ne convenait mieux que Fontenoy pour l'érection d'un monument à la vaillance irlandaise, à ces hommes qui, combattant par toute l'Europe, combattirent toujours dans l'espoir que leur sacrifice pourrait apporter quelque soulagement à l'île verte de l'Ouest. Je suis fier d'avoir le privilège d'inaugurer ce monument dans le village de Fontenoy. Sa forme est celle de la traditionnelle croix irlandaise, la croix de nos aïeux les Celtes, l'insigne désormais caractéristique de nos luttes séculaires pour la liberté, l'équité et l'humanité. Je remercie au nom de l'Irlande la municipalité de Fontenoy et nommément Monsieur le Bourgmestre qui a si gracieusement et si hospitalièrement accepté la tâche de garder ce mémorial sur son territoire. Puisse la croix s'y dresser durant de longues années sous la garde des libres fils d'une indépendante Belgique, amis à jamais d'une Irlande de jour en jour plus prospère dans l'orgueil de ses traditions, la fidélité de ses alliances et la liberté de ses enfants!

Octobre 1907.

D^r F. DESMONS.

LA CHARTREUSE DU MONT SAINT-ANDRÉ

A CHERCQ, PRÈS TOURNAI

1375-1783

Par un heureux concours de circonstances, j'ai eu en mains, presque dans le même temps, un très grand nombre de documents concernant la chartreuse de Chercq, documents qui probablement ne se retrouveront jamais plus rassemblés. J'ai pris occasion de ce hasard pour esquisser une notice sur cette chartreuse.

A vrai dire, l'histoire de ce monastère ne présente qu'un intérêt très restreint. A l'époque où il fut fondé, c'en était déjà fait de l'importance des abbayes et monastères; et si même l'on voulait étendre jusqu'au XV^e siècle l'ère où des abbayes jouèrent un grand rôle dans l'histoire politique et économique, il faudrait ne point comprendre parmi elles cette modeste chartreuse.

Malgré ces considérations, l'histoire de la chartreuse de Chercq mérite une petite place dans les *Annales de la Société historique de Tournai*. Sa fondation au XIV^e siècle, sa destruction par les calvinistes, sa restauration au XVII^e siècle, sa suppression au XVIII^e ont été des événements de l'histoire locale. Les noms de ses prieurs et ceux de ses bienfaiteurs appartiennent aux familles du Tournais et de la Flandre gallicante. Bref, plus d'un trouvera à glaner dans ces pages où je me propose de rappeler, d'après des documents en grande partie inédits, les événements les plus importants de l'histoire de la chartreuse de Chercq avec la liste de ses prieurs et de ses religieux remarquables.

F. DESMONS.

Octobre 1907.

Première période.

1375-1566

I.

FONDATION DE LA CHARTREUSE DE CHERCQ
PAR JEAN DE WERCHIN ET CHRÉTIEN DE GHISTELLES.

Cousin rapporte au chapitre LI du premier Livre de son *Histoire de Tournai* que, l'an 522 ou environ, saint Eleuthère, évêque de Tournai, se rendit à Rome pour aviser avec le pape Hormisdas aux moyens d'extirper les hérésies (arienne, appollinariste et nestorienne) qui désolaient son diocèse.

Nostre saint évêque, poursuit-il, ayant esté bien receu du S. Père à Rome et honoré de deux reliques signalées qu'il luy donna à son partement, sçavoir est de l'os de l'épaule de S. Etienne, premier martyr, et du chef de sainte Marie Egyptienne, revint à Tournay avec ces gages saints et précieux qu'il teint secrets jusqu'à son arrivée auprès de Tournay. Car avant qu'il entrast en la ville, tout le clergé et le peuple sortit en procession au-devant de luy avec grandissime honneur et joye; et lors le bon père montant en une colline hors de la ville qu'on appelloit le mont du trésor caché, il déclara qu'il avoit des reliques de la donation du pape, et là les monstra au peuple. Or, soudain une clarté du ciel apparut à l'entour des reliques du chef de sainte Marie, laquelle fut veue d'un chacun jusques à ce qu'on fut rentré en l'église Nostre-Dame; et dessus l'espaule de S. Etienne fut veue une lueur plus claire en forme de cercle, comme d'argent.

Quand l'évesque accompagné de force gens entra en l'église, quatre hommes et deux femmes se trouvèrent en grand danger à raison d'une maladie qu'ils avoient qu'on appelloit le *tourment de feu*. Adonc l'homme de Dieu esmeu de pitié et compassion

mit le saint chef devant les femmes et la sainte épaule devant les hommes, disant « prions tous Dieu! » Un chacun se jettant à genoux en terre et priant, il dict : « O S. Etienne, premier martyr, secourez-les tous; sainte Marie, ayez pitié de ce sexe féminin, car véritablement nous ne nous leverons point de l'oraison jusques à ce qu'ils soient guaris! » A ceste voix, tous ces malades furent délivrés, de telle sorte que la chair qu'ils avoient perdue en leur maladie leur fut restituée tout à coup. Il y eut aussi en cette multitude un muet qui parla et dict : Voilà les reliques de S. Etienne et de S^{te} Marie. Dont tout le monde s'estonna merveilleusement. Ces miracles advinrent environ les nones, c'est-à-dire le septième jour d'octobre [523].

Le souvenir de ces faits prodigieux subsistait encore sept siècles après, mais sans qu'on fût d'accord pour identifier le lieu qui portait, au temps d'Eleuthère, le nom de colline du trésor caché. Tandis que les uns le plaçaient à Chercq, entre l'Escaut, les terres de Warnave et le vallon où coule le rieu de Barges, d'autres opiniaient pour la colline du Louffetout sur laquelle, au XVII^e siècle, Louis XIV éleva sa citadelle. « Aucuns, dit encore Cousin, tiennent que c'est le tertre du village de Cherc; mais j'ay opinion que ce seroit plustot celui où depuis a esté fondée l'église paroissiale de sainte Marie Egyptienne et de sainte Catherine qu'on n'appelle communément que du nom de l'une des deux patronnes, obmettant sainte Marie Egyptienne. Car je trouve en quelques mémoires que ce mont, auquel S. Eleuthère monta, estoit près de Tournay; et d'abondant, les registres de l'église cathédrale et lettres de la fondation de ceste paroisse de sainte Catherine font foy que l'an 1261 elle a esté érigée en paroisse et dotée par sire Evrard de Mortaigne en l'honneur de sainte Marie Egyptienne et de sainte Catherine. A quoy l'on peut adjoûter pour preuve les histoires de l'une et de l'autre sainte

peintes jointement ès principales et plus belles verrières du chœur de la mesme paroisse. »

D'autre part, un manuscrit de Chercq qui, à la mort du curé de Chercq Pierre Chauvier, vint en possession du chapitre de Tournai et se trouva entre les mains de Denis De Villers, chanoine et chancelier de ce chapitre, rapportait que sur la colline de Chercq, les habitants de Tournai avait eu un temple d'Apollon et qu'en ce lieu, ils avaient immolé des chrétiens, d'où le nom de Mont des Martyrs longtemps porté par la colline appelée plus tard Mont Saint-Andrieu (1).

Bref, que le Mont des Martyrs dût son nom aux chrétiens immolés à Chercq par les adorateurs d'Apollon, ou aux saints Etienne et Marie Egyptienne dont saint Eleuthère aurait en ce lieu déposé les reliques, cette colline ne laissait pas d'être entourée d'une sorte de vénération mystérieuse. Dorlande (2) et le manuscrit *Origo Cartusiae Cercanae* (3) rapportent que plusieurs évêques en rendaient témoignage et que l'un d'eux, qu'on croit avoir été Gérard († 1166), « estoit accoustumé de dire aux siens, passant par le lieu où devoit estre bastie la Chartreuse : *Voilà, mes bien aymez, qu'en ce lieu, si vous désirez savoir des choses véritables, il y a un grand thrésor caché lequel sera*

(1) *Origo Cartusiae Cercanae, in monte sancti Andreae sitae, apud Tornacum in Flandriâ.* Ms. des arch. de l'Etat à Mons.

(2) *Chronique ou histoire générale de l'ordre des Chartreux, composée par le R. P. DOM PIERRE DORLANDE, traduite par ADRIEN DRISCART, pasteur de N.-D. à Tournai.* Tournai, Adrien Quinqué 1644. Petit in-4° de 438 pp., plus 42 pp. pour *Le Juste victorieux ou discours sur la vie et le martyre du B. H. Juste de Goude.* Dédié [par Driscart] au R. P. en Dieu Messire Marc Denis, très digne prélat du très célèbre et très ancien monastère de S. Nicolas des pretz dit S. Marc, de l'ordre des chanoines réguliers de S. Augustin. 19 septembre 1644.

(3) SUTOR (Pierre Couturier), et KALKAR, deux écrivains de l'ordre des Chartreux rapportent l'un et l'autre la tradition de l'évêque prophétisant la fondation d'un monastère à Chercq.

cogneu avec le temps par permission divine, car après deux cens ans écoutez la situation de ce lieu sera bien changée.

Et en effet, comme pour donner une confirmation éclatante à cette parole prophétique, il arriva que, deux siècles plus tard, des bourgeois de Tournai, voulant établir et doter un monastère nouveau et cherchant un emplacement propice à l'exécution de leur dessein, n'en trouvèrent de plus convenable que la colline de Chercq.

L'initiateur, sinon le fondateur, de la chartreuse de Chercq fut un prêtre de Tournai nommé Chrétien de Ghistelles. On ne sait s'il appartenait à la famille de Jean de Ghistelles, seigneur de Voormezele et Wastine, qui fonda en 1275 le couvent des Augustins de Bruges, et à celle d'Arnould, vicomte de Ghistelles, qui en 1180 avait doté l'abbaye d'Oudenbourg. On trouve un Chrétien de Ghistelles qui jure sa bourgeoisie de Tournai le 22 septembre 1354. Il eut un fils Chrétien, qui était prêtre et bourgeois de Tournai, et un fils Lotar, qui jura sa bourgeoisie le 20 novembre 1380. Aucun document ne permet de décider si ce fut Chrétien le père ou Chrétien le fils qui fut l'initiateur de la chartreuse : certains actes le qualifient de bourgeois, d'autres de prêtre et bourgeois de Tournai (1).

Chrétien de Ghistelles, bourgeois de Tournai, fit don le 5 février 1370, aux Chartreux de Notre-Dame de Macourt lez-Valenciennes, représentés par leur prieur dom Jehan Masin, de sa maison et héritage, hors la porte de Valenciennes à Tournai, au lieu dit *la Loge d'Aubert*, avec cinq bonniers de terre. La donation

(1) ARCH. DE TOURNAI, 5^e reg. de la Loi, 258 v^o ; 6^e reg. de la Loi. 19 v^o Testament de Chrétien de Ghistelles, ann. 1399. DU CHASTEL, *Seigneurs de Calonne*, p. 21.

était faite sous cette clause restrictive que s'il s'établissait endéans les vingt ans une maison de chartreux à Tournai, cette maison serait substituée à celle de Valenciennes dans la jouissance des biens donnés. C'est ce qui advint peu d'années après lorsque Jean de Werchin fonda la chartreuse de Chercq.

Jean de Werchin et de la Longueville, fils de Gérard, sénéchal de Hainaut, était l'époux de Jeanne de Walincourt, héritière de Walincourt (en Cambrésis) et de Cysoing, et à ce dernier titre berin, pairasse ou baronnette de Flandre (1).

En 1368, pour le salut de son âme et de l'âme de ses parents, il voulut établir et doter quatre chapelains dans son château du Biez à Wiers; mais changeant de dessein, il destina ces biens à la fondation d'une chartreuse (2). Il s'en ouvrit à dom Franque dou Bois, *Franco de Bosco*, profès de la grande chartreuse, alors prieur de la chartreuse de Bruges et désigné par le Général de son ordre pour gouverner éventuellement la maison dotée par Chrétien de Ghisteltes. Jean de Werchin pria dom Franque dou Bois de faire part de son dessein au général des chartreux. Celui-ci ajourna sa réponse jusqu'au chapitre général de 1376, où les Définites chargèrent dom Franque de tout disposer pour que des conditions suffisantes de stabilité fussent assurées sans qu'on pût faire à l'Ordre aucun reproche d'avidité.

(1) Cf. FROISSART, édit. Kervyn de Lettenhove, table hist. — VINCENT, *Hist. du Hainaut*, édit. ancienne, petit in-fo, pp. 242-243. La maison de Werchin était issue de Guillaume de Hainaut, seigneur de Château-Thierry, fils de Bauduin-le-Bâtisseur, comte de Hainaut. La dignité de sénéchal, créée par Richilde vers l'an 1080, était héréditaire dans cette maison.

(2) Il fonda dans son château du Biez une chapellenie en 1369 et deux chapellenies dans l'église de Wiers dont le pape Urbain V lui accorda la collation (RENARD, *Hist. de Wiers*, p. 30).

Ainsi fut fondée la chartreuse de Chercq par Jean de Werchin et Chrétien de Ghisteltes.

Le chapitre de la cathédrale de Tournai, patron de la cure de Chercq, approuva en 1375 la construction des édifices conventuels. A la vérité, son acte d'approbation ne fut donné que le 15 mai 1377, mais il était déjà connu et fut visé par le chapitre général de l'ordre carthusien le 28 avril 1377. On voit par cet acte que la chartreuse de Chercq devait être édiflée sur trois pièces de terre contigües, d'une superficie totale de 1423 verges, joignant l'Escaut par bas, le *fossé de la carrière*, les terres du presbytère et la fontaine de Chercq (1). Les moines devaient payer au seigneur de Chercq deux chapons par an et aux pauvres de la paroisse une rasière de blé ou huit sols tournois au choix desdits pauvres; pour leur dîme, ils devaient payer au curé de Chercq deux rasières et demie de blé, au chapitre de Tournai deux rasières de blé et une rasière d'avoine; ils étaient en outre soumis à la dîme des animaux. Ils avaient un cimetière privé et pouvaient y inhumer des étrangers à leur communauté à titre onéreux à leur profit, le quart du droit d'inhumation revenant au pasteur de Chercq; exception était faite pour les corps des manants de Chercq et des paroisses du patronat du chapitre de Tournai, qui ne pouvaient point être inhumés dans le cimetière de la chartreuse. Enfin, le curé de Chercq avait droit au quart de l'offrande.

Le 5 janvier 1376 (1377 *n. s.*), Jean de Werchin

(1) Un acte parlant de ces terrains les dit situés au faubourg Saint-Martin, près de la citadelle, et constitués de trois pièces, l'une de deux bonniers, la seconde d'un bonnier et la troisième d'un *cent de terre*, le surplus ayant été incorporé à la nouvelle citadelle vers 1670. Le bonnier tournaisien vaut seize *cents de terre* ou 1 hect. 14 ares 29 centiares.

donna procuration à Messire Pierre Fortin, curé de Bavay, pour faire cession du domaine d'Auberbus aux chartreux de Chercq. La cession fut reçue le 26 du même mois par Damp Franque dou Bois, pour le monastère. Auberbus était une ferme de trente bonniers sise sur Estaimbourg, Néchin et Bailleul (1).

Le sénéchal donna dans le même temps le domaine de Sotière en Cambrésis, près de Walincourt, plus une rente de 89 £. de blanc qu'il avait acquise de Guillaume de Binche, et une rente en nature sur la terre du Biez en la paroisse de Wiers à Hergnies (*sic*), évaluée 16 £.

Chrétien de Ghistelles obtint en 1377 la translation de sa donation à la nouvelle chartreuse de Chercq; il était en cette année prêtre depuis quelque temps. Le prieur de Macourt et le général des chartreux, Fr. Guillaume Raynaldi, consentirent à cette translation; l'acte de consentement de Fr. Guillaume et des définiteurs du chapitre général de l'Ordre est daté de 1383.

Le sénéchal Jean de Werchin demanda au général que dom Franque dou Bois fût nommé prieur de Chercq et que frère François Coc, convers de la chartreuse du Val de Grâce sous Bruges, fût autorisé à venir diriger les bâtisses (2). Il s'engageait à faire hâter la construction (3) et y affecta peu après un revenu de 400 francs

(1) *Bull. de la Soc. hist. de Tournai*, t. XXV, p. 433. — *Essai de filiation de la famille des seigneurs de Calonne* par le comte P.-A. du Chastel (Tournai, Vasseur 1895), pp. 66 et 67. Charles VI, roi de France, amortit en mars 1376 le domaine d'Auberbus, acheté de Gérard de Malvoisin, seigneur de Sariel, le 10 février 1375 (Note ms. du P. Baudechon).

(2) Daniel Coc, frère convers, cité dans une chartre du 31 décembre 1372, ou François de Coc, frère conventuel, cité à la date du 19 novembre 1384. ARCH. DE L'ÉTAT A BRUGES, *Chartes mêl.*, n° bl. 4617. — *Cartul. des Chartreux*, fo 35. Les archives de Bruges ne mentionnent aucun autre convers chartreux du même nom (Communic. de M. le baron van Zuylen).

(3) Donné à Mortagne le 12 février 1375.

de façon que la chartreuse nouvelle pût abriter un prieur avec douze religieux.

Par le catalogue des bienfaiteurs de la chartreuse de Chercq, on voit que Jean de Werchin lui donna :

1. Le domaine d'Auberbus avec tous ses revenus faisant sept boisseaux de blé et douze francs par an, plus des prés et pâturages et un petit bois.

2. Le domaine de la Sotière, au Cambrésis, avec ses rentes faisant 20 livres de France en 1723.

3. Une rente annuelle de 89 livres de Hainaut sur ses terres avoisinant Binche.

4. Dix-huit livres de Hainaut de rente annuelle sur Rengies, et 16 livres sur Hergnies.

5. Un terrage à Maisnil, valant en blé et avoine 34 rasières, et cinq bonniers de terre au lieu dit Bras, valant 9 livres 10 sous (1).

6. Dix livres de Hainaut sur les pauvres de Wiers.

7. Soixante sols de Hainaut sur le domaine de Bury.

8. Huit mille francs en espèces pour la construction du couvent.

9. Une petite bible, une petite croix d'or ornée de perles et de pierreries, renfermant une parcelle de la sainte Croix.

Chrétien de Ghistelles, prêtre, avait donné la *Loge d'Aubert* avec tous les revenus y afférents. Il fit construire la salle capitulaire et consacra à cette bâtisse une somme de 300 francs. Il racheta pour 300 francs une rente dont était chargée la *Loge d'Aubert*. Il donna plus de 100 francs qui furent consacrés à l'achat d'une terre de 3 bonniers et demi à Chercq. Il fit construire une cellule et des annexes au couvent, donna les six fenêtres du cloître du côté de la salle

(1) Bras et Maisnil, aujourd'hui Brasmesnil, canton de Péruwelz.

capitulaire et consacra à ces libéralités une somme de 220 francs. Il paya plus de 100 francs un portail devant l'église. Dès la fondation du couvent et jusqu'à sa mort, il donna chaque année 60 francs pour l'alimentation des moines, et pourvut généreusement à tous les besoins imprévus qui se présentèrent. Par son testament daté du 3 août 1399, il laissa 2000 francs, un magnifique calice tout doré et trois missels qu'il avait fait écrire. Dans cet acte, il demandait à être inhumé chez les chartreux de Chercq, et léguait 22 francs à la grande-chartreuse, à la chartreuse de Macour et à celle de Bos-Fontaine (1); après quelques autres legs, il déclarait laisser aux chartreux de Chercq le reste de ses biens, deux maisons sises à Gaurain, et son habitation sise à Tournai près du pont à l'Arche si son frère Lotars ne préfère la racheter. Le catalogue des bienfaiteurs énumère ainsi toutes les libéralités de celui qui doit être considéré comme le premier fondateur de la chartreuse de Chercq au même titre que Jean de Werchin.

La domestique de Chrétien de Ghistelles donna aussi 33 francs et hébergea toute sa vie les religieux passant par la ville et les servit.

DOCUMENTS

Donation de Chrétien de Ghistelles, 5 février 1370, par devant Jean de Ricarmes, tabellion juré à Tournai.

Lettre du sénéchal de Werchin au général des Chartreux, Mortagne, 22 août 1374; collationnée sur l'original le 12 février 1375.

Mandement du général à D. Franque du Bois de faire une enquête préalable à l'acceptation de la fondation de Werchin, 15 mai 1376.

(1) Probablement la chartreuse de Bois-Saint-Martin à Grammont.

Translation de la donation de Ghistelles, 1^{er} avril 1377. Attestée par Jean Hord, notaire apostolique à Tournai. Approuvée par le général et le chapitre des Chartreux. 1383.

Acte de donation de Jean de Werchin, 25 avril 1377.

Acte d'acceptation par le général, 28 avril 1377. Agrément du chapitre de Tournai, 15 mai 1377.

Amortissement des donations par Charles V, roi de France. *Si regalis excellentia...* Paris, 1379.

Testament de Chrétien de Ghistelles, 3 août 1399.

II.

BIENFAITEURS DE LA PREMIÈRE PÉRIODE.

Ainsi dotée la chartreuse de Chercq ne tarda pas à s'élever et à prospérer. Sous la direction du fr. François Coc, on creusa le sol pour les fondations et on tomba sur une carrière de pierres qui subsistait encore dans l'enclos conventuel en 1723. Pierre Couturier, chartreux (1), et après lui Dorlande rapportent qu'on trouva en ces lieux « des rochers de pierres, desquels ils tirèrent des cailloux & autres matériaux nécessaires aux bastimens; ils en bastirent le cloître et toutes les officines de la maison. Et comme plusieurs manouvriers estoient empeschez de tirer les pierres, il arrivoit par malheur que ces pauvres gens tomboient de haut en bas, et cependant ne se blessaient aucunement, mais retournoient à l'ouvrage, sains & gaillards comme s'ils ne fussent esté incommodés de la cheute. Ce que tous les habitans imputoient à grande merveille & signalez miracles ».

Philippe d'Arbois, évêque de Tournai († 25 juillet 1377), fit bâtir l'église conventuelle de ses propres

(1) *De vitâ Cart.*, II, I, tractat. III.

deniers (1) et y consacra une somme de 7000 £. de France; les travaux en furent commencés le 4 juin 1377. Le grand portail de cette église était en deux battants séparés par une colonne en marbre; l'une des portes s'appelait *Jean* et l'autre *Philippe*, en mémoire de Jean de Werchin et de Philippe d'Arbois. *In exitu per Joannem... Sedeat juxtà Philippum.*

Humbert de Plateria, chevalier (2), et Nicolas Scoerquin, chanoine de Saint-Donat à Bruges (3), furent chargés par Philippe d'Arbois de s'occuper de l'achèvement de l'église conventuelle. Philippe d'Arbois avait été doyen du chapitre de Saint-Donat avant d'être nommé en 1349 à l'évêché de Noyon d'où il passa à celui de Tournai qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Son successeur, Pierre d'Auxy consacra le 9 août

(1) La *Chronica Tornacensis* dit erronément que Philippe d'Arbois fit bâtir la chartreuse de Chercq. Cf. *Corpus chronicarum Flandriæ*, édit. DE SMET, t. II, p. 573.

(2) Inconnu aux archives de Bruges. La famille franc-comtoise de la Platière porte d'argent au chevron de gueules accompagné de trois anilles de sable. Cette famille est dite aussi Imbert de la Platière Bourdillon.

(3) Monsieur le baron Albert van Zuylem a bien voulu rechercher quel était ce personnage. Il y a eu un clerc de la ville de Bruges de ce nom, devenu dans la suite souverain conseiller et mêlé aux difficultés diplomatiques qui surgirent entre la Flandre et l'Angleterre au sujet des corsaires qui infestaient les côtes de la mer du Nord. A la même époque on trouve un prébendé du même nom à Saint-Donat, cité dans le *Compendium chronologicum* de Foppens. Maître Nicolas Scorkin fut envoyé à Calais après l'arrivée du duc à Bruges et son entrevue avec les ambassadeurs anglais en 1413 (GILLOIRS IV R 55). Maître Nicolas Scorkin, ou Scoorkine ou Scoorquin, est mentionné comme greffier civil au traitement de 400 £. au compte de la ville de Bruges 1414-1415. On trouve encore maître Nicolas Scorkin chargé de diverses missions à Calais, ou auprès de la duchesse de Bourgogne, ou à Arras en 1404, ou en Angleterre en 1396 et 1397 etc. La note la plus pertinente est celle de Foppens :

Possessores XXXI^o præbendæ, unius e IV minoribus, fundatæ anno 1368 ab illustrissimo B. Philippo Arbosio.

1372. Nicolaus Soorkin secretarius prælaudati fundatoris, In negotiis capituli sæpius deputatus fuit ad potentissimum principem Burgundiæ ducem et Flandriæ comitem (*Compendium chronologicum episcoporum brugensium*, Bruges 1731, p. 191).

et le 1^{er} septembre 1384 le cimetière conventuel. A cette date, le cloître n'était pas fermé; il s'en fallait encore d'une cellule qui fut construite pour compléter le cloître, lequel était plus long que large; cette cellule portait la dénomination de *cella fundatoris*.

La fondation originelle de Jean de Werchin étant insuffisante, Pierre de Braly (1) l'accrut, suivi d'un grand nombre de bienfaiteurs. C'était un chanoine de Tournai sur lequel on ne possède pas d'autre renseignement. Il avait donné le fonds où s'éleva la chartreuse, tant l'intérieur de l'enclos que ce qui se trouve devant le porche. Il donna de plus trois bonniers de terre avec une rente de treize rasières de blé sur ses biens de Bury, un calice d'argent doré et une somme de 1300 francs pour l'acquisition de la maison de Caverue. Il procura fréquemment le froment et le vin nécessaires à l'alimentation des religieux. Il donna au nom de Jacques d'Harcourt 60 couronnes d'or pour l'achat de Caverue à Camphain en Pévèle. Il avait obtenu du roi de France une lettre d'amortissement pour l'achat de biens d'un revenu annuel de 100 £. parisis, et versa pour obtenir cette lettre une somme de 220 francs. Il mourut diacre en 1398. A sa mort, il légua tous ses biens à la chartreuse. Gui de la Vignette, chapelain de l'église de Cambrai, fut l'agent de ses libéralités.

Jean de Werchin mourut le 8 mai 1377, ordonnant dans son testament à son fils Jacques de continuer son œuvre.

Jacques de Werchin (2), donna aux Chartreux une

(1) DE BARLI : d'argent à la fasce de gueules chargée de trois besants d'or et accompagnée de trois fleurs de lis au pied coupé, de gueules. — DE BARLY : de sable à trois jumelles d'or.

(2) Jacques de Werchin épousa Jeanne d'Enghien, dame de Fagneulles, décédée le 22 avril 1405, et en eut Jean, Jeanne et Philippote.

partie du bois d'Angre que son père avait eu l'intention de leur léguer, et, en outre, mille francs qui furent consacrés à l'achat de la maison de Caverue. Il mourut en 1381.

Jean Du Cellier, chanoine de Cambrai, donna trois calices d'argent doré estimés 68 francs qui subsistaient encore en 1723; il fit construire une cellule dans le cloître et réfectionner celle du prieur pour une somme de 62 francs. Il donna en outre 50 francs en espèces. Son exécuteur testamentaire fut Thomas de Ramillies, grand vicaire de l'église de Cambrai, qui donna personnellement une croix d'argent doré renfermant une importante parcelle de la sainte croix. Pétronille, domestique de Jean Du Cellier, donna de ses deniers propres une somme de 20 francs.

Jehenne Cauwelier, veuve de Jacques Danetières, citoyen de Tournai, donna du bois et des pitances en abondance et une somme de 32 francs pour acheter un jardin et une petite maison sis le long des murailles du couvent. Jacques Danetières était hôtelier du *Saumon*, à Saint-Brixie, rue de Pont; il fut échevin de Saint-Brixie en 1382, et mourut avant février 1387 *n. st.* laissant deux fils (1).

Jacques Lebien, religieux célestin, donna avant son entrée en religion quatre francs de rente sur une maison sise en la rue des Corriers à Tournai. Cette rente fut vendue par dom Alard Bélin, au temps de son priorat, c'est-à-dire entre 1391 et 1400.

Jean de Harcourt, évêque d'Amiens puis de Tournai, plus tard archevêque de Narbonne et patriarche d'Antioche († 1452), fonda en 1384 une cellule et la dota de terres sises à Ghoy et de rentes sur Acren et

(1) *Not. Gén. Tourn.*, III, 805. — *Ann. de la Soc. hist. de Tournai*, t. IX p. 420. — Testament de 1382 aux Arch. de Tournai (Danetières).

Viaene. On voit que ce prélat ayant conféré les ordres dans l'église conventuelle de la chartreuse de Chercq délivra aux religieux en septembre 1434 une lettre de non-préjudice reconnaissant que c'est par une grâce spéciale qu'il avait pu procéder dans ce lieu à cette cérémonie et non en vertu de son autorité et compétence épiscopale à laquelle les Chartreux avaient été soustraits par une bulle de Boniface IX. Le Couteux rapporte (1) que Philippe le Hardi ayant voulu forcer ses sujets à prendre le parti du pape Clément VII contre Urbain VI, ils versèrent 60.000 écus pour avoir la liberté d'être urbanistes. Deux ans après, à l'occasion de l'élévation de Boniface IX au trône pontifical (1389), le duc, oublieux de ce versement, voulut recommencer ses agissements. Une partie des Chartreux se rallièrent aux clémentistes; d'autres, en plus grand nombre, préférèrent émigrer plutôt que de se soumettre. On ne voit pas que les Chartreux de Chercq se rangèrent parmi les derniers. On peut croire que ce fut en récompense de leur fidélité à sa cause que Boniface IX accorda aux Chartreux cette bulle d'exemption qui fut confirmée par une bulle de Martin V donnée le 5 des nones d'octobre de la 8^e année de son pontificat (2).

Voici le texte de la lettre de Jean de Harcourt :

Johannes de Haricuria, miseracione divina episcopus Tornacensis, universis præsentis litteras inspecturis salutem in Domino. Cum totus ordo carthusiensis necnon loca et personæ ordinis sint immediate subdita summo pontifici et sedi apostolicæ atque exempta ab omni lege, dominio, potestate, correctione, censura et jurisdictione omnium episcoporum et diocesanorum, notum facimus quod Nos celebrando ordines in

(1) T. VI, pp. 409 et 489.

(2) *Liber statutorum ord. cartus.*, f^o 37 de privilegiis.

monasterio et ecclesia carthusiensi prope Tornacum nolumus nec pretendimus pro nobis et nostris successoribus prejudicare dictis carthusiensium libertatibus et privilegiis eorum aut aliquod jus acquirere in eorum monasterio; imo fatemur nobis de gratia esse concessum ordinum celebratio in monasterio antedicto. Datum in dicto monasterio carthusiensi nostræ diocesis anno Domini millesimo quadringen. trigesimo quarto mense septembris die decima octavo, sub sigillo nostro.

Copie authentiquée. Arch. du Chap, dossier Chartreux.

On comprendra la bienveillance de Jean de Harcourt envers la chartreuse de Chercq quand on saura quels liens le rattachaient à la famille de Werchin. Jeanne d'Enghien avait épousé en premières noces Jean de Werchin, en secondes Colard d'Auxy et en troisièmes Jacques de Harcourt dont elle eut huit enfants, entre autres Jean qui fut évêque d'Amiens en 1419, de Tournai en 1435 et de Narbonne en 1437. Jean de Harcourt était donc le frère utérin de Jacques de Werchin.

Henri Prévost, échevin, prévôt et juré de Tournai, veuf de Catherine Villain, et sa seconde femme Anne (ou Jeanne) Le Louchier, donnèrent cinq quartiers d'excellentes terres arables à Chercq plus une rente perpétuelle de cinq rasières de blé; cette rente étant assise sur le territoire du Tournaisis, les Chartreux ne purent la posséder à titre héréditaire; ils réussirent à la vendre et consacrèrent les capitaux à acheter des livres à l'abbaye de Cysoing. Les époux Prévost donnèrent en outre une chasuble précieuse en velours et des pitances; Anna Le Louchier y ajouta diverses sommes et entre autres une rente de 15 sous. Le testament de Henri Prévost, daté du 15 juillet 1386, repose aux Archives de Tournai (1). Celui de sa veuve, daté

(1) Cf. *Ann. de la Soc. hist. de Tournai*, t. II, pp. 105 et 160. *Not. Gén. Tourn.*, III, 846.

du 8 janvier 1412, *v. st.*, y repose également; il renferme divers legs aux Chartreux, dont « deux temproirs d'argent lesquelz ne sont point armoyez ».

Maître Philippe Herman, chapelain de Saint-André en l'église de la Madeleine à Tournai, enrichit la chartreuse de nombreuses reliques et du tableau qui ornait l'autel de Saint-Nicolas; il fit paver le vestiaire et le parloir et donna des verrières, des stalles magnifiques, un encensoir avec sa navette et sa cuiller, le tout en argent. Sur son lit de mort, il donna plus de 100 couronnes de France. Philippe Herman mourut entre 1390 et 1400.

Hugues Mouton donna quatre tonneaux de vin [par an?] et promit de faire d'autres libéralités plus grandes par voie de testament. Sa femme, Agnès dou Colembier donna 140 francs pour l'acquisition de rentes; cette somme fut consacrée à acheter un jardin et manoir voisins de la maison achetée à Mathieu Rogery. Le manoir était chargé d'une rente perpétuelle de 25 sous qui fut aussi rachetée à l'aide du don d'Agnès dou Colembier; le surplus de la somme fut consacré à faire combler une vieille carrière très dangereuse près des murailles des cellules, du côté du portail, et à payer une horloge. Hugues Mouton appartenait au patriciat tournaisien; il mourut en août 1399. Sa femme était sœur de maître Jacques dou Colembier, prêtre, doyen du chapitre de Bruxelles; elle mourut le 18 juillet 1384 (1).

Nicolas de Hornu, prêtre, et son frère Pierre donnèrent les deux colonnes de bronze et les anges qu'elles portaient de part et d'autre du maître-autel. Nicolas donna en outre 500 couronnes de France avec

(1) Du CHASTEL, in *Ann. de la Soc. hist. de Tournai*, t. VII, p. 23.

lesquelles les Chartreux acquirent des rentes et firent construire deux maisons, une vaste grange et une étable pour deux chevaux, et une salle pour les hôtes et un dortoir muni de lits, le pavement et les peintures du réfectoire, le tout montant à 200 florins environ. Nicolas donna encore une rente de 8 £. parisis sur sa propriété d'Arras et légua par testament des vêtements et des pitances pour les moines. Pierre de Hornu confectionna un grand nombre de cierges et donna le tableau de l'autel, un ciboire doré avec son couvercle de bois, la statue de saint Grégoire qui surmontait le lectrier de l'Évangile et enfin une rente de 4 £. tournois dans la banlieue de Tournai. Dans son testament, daté du 13 août 1400, Nicolas de Hornu dit : Sy eslich me sepulture as catrous dalés Tournay en le parochie S. Andrieu, en leur petit cloistre devant l'uis et à l'entrée du capitle; item voel avoir sur me sepulture une lame en lequel soit entallié une ymage de prestre et autour d'icelle lame en quarure estre escript *orate pro me, fratres*, etc. Pierre de Hornu testa le 23 août 1400. Les testaments de ces deux frères reposent aux archives communales de Tournai. Un Gontier ou Gonthier dit de Hornut est cité au t. III des *Notices généalogiques tournaisiennes*, page 830, lignes 12 et 15.

Jean Bauste donna une somme de cent francs pour acquérir des rentes et sa maison en la paroisse Saint-Jacques dont sa femme devait conserver l'usufruit. Cette maison fut vendue à vil prix parce que les religieux durent l'exposer dans un moment de gêne à l'effet d'éteindre une dette de 200 francs qu'ils avaient contractée envers Jacques de Harcourt lors de l'achat de la terre de Caverue. Dans son testament du 2 mai 1389, Jean Bauste choisit le cimetière

des Chartreux de Chercq pour lieu de sépulture (1).

Henri de Molinel, intime ami de Bauste, donna comme lui une somme de cent francs. Il testa le 15 mars 1401 *v. st.*

Nicolas De Binche, vicaire de l'église cathédrale de Tournai, donna un ornement d'or pour le maître-autel, un grand psautier, un livre appelé *Hugutio* (2), une patène d'or et six francs en espèces.

Pierre dou Moulin, avocat, donna, après le décès de Lotard Moriel, une rente de cinq francs sur une maison et terrain sis à la Galterie Saint-Jean à Tournai (3).

Bauduin de le Carnoye, époux de Maigne Pathine, apothicaire à Tournai, donna une rente de 12 £. tournois sur sa maison de la rue de Pont; il fournit fréquemment des médicaments et du vin gratis. Il testa le 15 avril 1402 et désigna pour sa sépulture la chapelle où était inhumé Chrétien de Ghistelles en l'église et pourpris des Chartreux « ouquel lieu je voel estre portés comme frères en une natte et le plus simplement que faire se pourra, et qu'il n'y ait que deux torsses sans plus... ».

Jean de Vezon (4), chanoine et citoyen de Tournai,

(1) Arch. de Tournai.

(2) Hugutio, alias Ugucione, est l'auteur d'un des premiers lexiques atins qu'on ait composés. Son ouvrage était célèbre au moyen-âge.

(3) Il y a ici contradiction flagrante entre les documents. Le registre des bienfaiteurs dit : « Petrus de Molendino advocatus et Elisabeth de Siellière conjux ejus contulerunt domui huic post decessum Lotardi Moriel super domum et locum sive situm qui vulgo le Gailletrie nuncupatur... » Aux archives de Tournai repose le testament de Jehanne Dartois veuve de Pierre dou Moulin (1386). Elle donne à divers la part lui revenant par donation entre époux dans le bien de la Galterie dont l'usufruit appartient à titre onéreux à Lotard Moriel et à Isabelle Siellière sa femme; elle donne sa propre part, après expiration dudit usufruit, partie à l'abbaye de S. Nicolas des Prés partie à la chartreuse de Chercq.

(4) La famille de Vezon est représentée dans l'échevinage du Bruille en

légua la plus grande partie de ses biens, estimée 8 couronnes de France. Un Jehan de Vezon, prêtre, fils de feu Jehan, est cité dans un chirographe de 1373 (Arch. de Tournai, Cité) et dans un autre de 1403 (ibid.).

Les *Notices généalogiques tournaisiennes* (I, 370) mentionnent un acte du 20 avril 1403 dans lequel les Chartreux de Chercq, représentés par *dam Jehan Fusée presbtre religieux del ordene des chartroux lès le ville é cité de Tournay* acquièrent de Maigne de Wanehaing et de ses enfants une pièce de terre sise le long de la *voyelette* menant de Calonne à Bruyelle (1).

Jacques Pétilions, d'Orcq, chapelain de Notre-Dame à Tournai, donna deux graduels, un missel, trois antiphonaires, deux propres pour les novices (2), tous écrits de sa main, les courtines de l'autel, un encensoir de bronze. Par son testament, daté du 23 février 1407, il légua à la chartreuse « une casure de piers camelot, estole et phanon et aube estoffée d'icelli drap ».

Noble homme Hugues de Lannoy, chevalier, donna deux bonniers de terre gisant à Evregnies. Il mourut le 9 novembre 1410 (3).

Jean du Bourg, bourgeois de Wervicq, fit de nombreuses libéralités et entre autres un don de 46 francs dont 26 furent consacrés à la plantation et à l'extension des vignes de la chartreuse (4).

1251 et 1254. Un Alexandre de Vezon, avocat de la ville, jura sa bourgeoisie (*Reg.* 7, f° 16 v°) au XIV^e siècle. Il portait un écusson de... à trois écrevisses de... Cf. *Not. Gén. Tourn.*, II p. 406, 1^{er} sceau, et la note.

(1) Cet acte me fut communiqué par M. Georges van Malcotte qui ne m'en révéla pas la source. Il l'avait eu de M^{me} veuve vanden Broeck. Je crois que le dit acte fut restitué et qu'il est dans le fonds des Chartreux à Mons (Note ms. de l'auteur des *Not. Gén. Tourn.*).

(2) Probablement deux bréviaires ou deux Directoires de novices.

(3) Testament de 1410, aux Archives de Tournai.

(4) Jossion, *Le vin à Tournai*.

Pétronille de Clave (de la Clé) donna 37 francs avec lesquels on paya quinze grandes verrières pour les cellules (1).

Catherine Le Taintenièrre, recluse de Saint-Jean à Tournai, donna une centaine de francs et promit d'accroître ces libéralités plus tard.

Silvie de Lorraine, autre recluse, donna de nombreux vêtements sacerdotaux et des habillements.

Jacques de Jauche, dit de Mastaing, chanoine détenteur de multiples prébendes, donna 20 couronnes de France.

Liévin Cleckere, prêtre, chanoine de Tournai, aida les Chartreux de ses conseils et de sa faveur, et leur donna en espèces 87 francs en or, monnaie royale, desquels furent achetés à Calonne deux bonniers de terre en six pièces éparses parmi les terres de Jean de Saint-Genois.

Isabelle Defflines donna 100 couronnes d'or et promit d'y ajouter 40 pareilles couronnes par son testament.

Colard l'apothicaire donna 50 couronnes de France.

Par acte donné à Lille le 16 janvier 1416, le duc Jean de Bourgogne permet aux Chartreux de Chercq d'acquérir une rente de 200 £. tournois sur la châtellenie de Lille à charge de deux messes annuelles, l'une en l'honneur de la sainte Vierge le 23 septembre, l'autre en l'honneur du Saint-Esprit le 10 novembre.

Noble homme Michel de Maulde, chevalier, son épouse Marie Le Louchier, et leur fils Mathieu donèrent 25 couronnes d'or (2).

(1) Un chartreux me fait remarquer que c'est là un luxe bien invraisemblable, et qu'il doit y avoir une erreur dans le texte latin qui rapporte cette donation.

(2) Testament de Marie Le Louchier 4 nov. 1416, aux Archives de Tournai. — Cf. *Not. Gén. Tourn.*, II 495 et 573, III 846 et 850.

Jean de Werchin, fils de Jacques, époux de Marguerite de Luxembourg (1), voulut continuer l'œuvre de son père, mais il périt à Azincourt en 1415. Meyer et Cousin le nomment abusivement Bertrand. Il légua aux Chartreux de Chercq 800 écus d'or de 22 sols 6 deniers tournois. Ils en employèrent 220 à acheter un moulin à Templemars ; et pour le surplus du legs, comme ils ne trouvèrent pas de terre à acheter à leur convenance, dame Jehenne de Werchin, baronnette de Flandre (2), sœur du testateur, leur promit, par lettre donnée au château du Biez le 15 mars 1417, de leur servir en attendant une rente de 30 livres tournois. Elle mourut en 1445, sans postérité de son mariage avec Henri de Meleun, dit d'Antoing (3). Sa sœur Philippotte, dernière héritière de Jean de Werchin, porta la dignité de sénéchal héréditaire de Hainaut dans la famille de son mari Jean de Barbençon.

Philippe le Bon, duc de Bourgogne, accorda en 1426 l'amortissement du domaine de Oudecapelle près de Dixmude, don de Jeanne de Werchin. Ce prince avait une grande affection pour l'ordre des Chartreux : *Frequentius me Brussellis haberetis si meos ibi Cartusienses viderem*, dit-il d'après Raissius.

L'épithaphe suivante, au dire de Bozière, couvrait dans l'église des Chartreux de Chercq, la sépulture de Jean de Werchin, petit-fils du fondateur :

Chy gist haut et noble baron
Qui en soit valoit un lion
Et en cœur fu de tout bien plein.
S'en doit des bons estre bien plaint.

(1) Marguerite de Luxembourg, veuve en premières noces de Pierre d'Enghien, comte de Liches.

(2) Comme baronne de Cysoing.

(3) Deuxième fils de Hugues, seigneur d'Antoing et d'Espinoy, et de Marguerite de Picquigny sa première femme. Il périt à la bataille de Nicopolis.

Ce corps qui tourne en pourriture
Qui dessoubs ceste sépulture
C'est Jehan, seigneur de Werchin.
Onques re monta sus ronchin (1)
En Hainaut home meilleur cely.
En son temps à la mort failly.
Devant elle a pris terme court
Ly qui seigneur de Walincourt
De Chisoing, de Longueville
Est hélas ! moins que terre vile.
Sénéchal de Hainaut estoit
Et seigneur du Biez et portoit
*D'azur au lion d'argent fin
Billeté.* Or fu mis à fin
Et paya de la mort le sens
Mil quinze et quatre cens
A la bataille d'Azincourt.
Qui de ses vrais amis sans secours
Mourut sans longue attente
En la sainte gloire vaillante (2).

Par lettres données au château de Rochecourbe le 25 mai 1428, Jacques, comte de la Marche, roi de Naples (3), seigneur de Leuze, amortit gratuitement au profit de la chartreuse des biens pour une valeur de 200 £. de Hainaut, sis dans la châtellenie de Leuze.

Daniel Huisman, de Courtrai, conseiller du duc de Bourgogne, donna en espèces 60 £. parisis.

Les Chartreux acquirent le 7 février 1431 une brasserie à Chercq. Faut-il en conclure que leurs récentes plantations de vignes n'avaient pas réussi ? M. Josson, dans son étude sur le vin à Tournai, n'en parle pas.

(1) Etalon.

(2) Cette épithaphe, reproduite par Bozière, *Bull. de la Soc. hist. de Tournai*, t. VI p. 92, ne figure pas dans les recueils du XVII^e siècle. Le tombeau fut sans doute détruit par les *Hurles* en 1566.

(3) Jacques de Bourbon, deuxième du nom, comte de la Marche, fut roi de Naples par son mariage avec Jeanne d'Anjou, reine de cette contrée.

Jeanne Maughière (1), béguine, testa à Tournai le 10 octobre 1434. Elle donnait divers meubles et orfèvreries et les deux livres du *Pellerinage de vie humaine* (2) aux Chartreux; au prieur du couvent elle donnait son autel - ensy qu'il est, excepté ij ymagènes dorées, c'est assavoir une ymagène de Nostre-Dame et toute dorée et ij angèles dorés » (3).

Jacqueline du Mont, veuve de Jacques Collechon, donna le fief du *Bourlut* à Warchin, contenant terres et prés (4), avec seize rasières d'avoine et autres rentes attachées à ce fief. Dans son testament, du 19 septembre 1432, elle choisit sa sépulture en l'église des Chartreux près de la place choisie par Isabelle Collechon sa fille; elle donne dix £. t., des pitances et du vin aux religieux pour le jour de ses funérailles.

Sa fille Isabelle donna un fief sis à Herquegies, contenant cinq bonniers et demi, et légua aux Chartreux de Chercq tous ses biens par testament du 25 août 1430.

(1) Sur cette famille, cf. *Revue Tournaisienne*, t. vi, p. 47, dernières lignes.

(2) C'est un poème composé vers 1350 par fr. Guillaume de Guileville « en son vivant, moyne de Chaaliz, de l'ordre de Cisteaux ». Il en existe une édition en prose.

(3) *Ann. de la Soc. hist. de Tournai*, t. II, § 770.

(4) Le 29 juillet 1429, par devant Gosuin de Lansnoit (de Lannoy), écuyer, seigneur de Lespesse, etc., châtelain de Leuze (pour le roi de Naples, baron dudit lieu) et les hommes de fief Jehan de Mainwaut, Colart dou Loiron, Jehan Bertrand, Jehan de le Croix dit Briffault, et Sandrart (Alexandre) d'Ellegnies, Delle Jaque dou Mont, veuve de Jaquemart Collechon, donna son fief du Bourlut relevant de Leuze aux chartreux du mont Saint-André. Ce domaine consistait en une tour, maison manable, grange, étables, marescauchies, coulombier, garenne, fossés, pâture et ausnoit, avec cinquante bonniers de terre arable et en rente héritable et perpétuelle 16 rasières d'avoine (mesure de Tournai), 12 chapous, une auwe (oie) et cent sols tournois du roi de France. (Archives de l'Etat à Mons, autrefois à Tournai, Fonds des abbayes. Les chartreux de Chercq.) La ferme du Bourlut, sise sur Warchin et Havinnes, contenait 59 bonniers et demi (68 hectares 13 centiares) de terres de labour, prés, pâtures, bois et fonds bâti. En mai 1778 elle était liguée à Jacques Deveau pour un fermage de 800 florins.

Aléaume Colechon, prêtre, légua aux Chartreux, par testament du 19 juillet 1477, une aiguière d'argent pesant un marc ou environ (1). On peut le supposer parent des deux précédents. En effet Isabelle parle dans son testament de Nicaise du Mont, son cousin-germain, demeurant à Thiulain et mayeur d'Erquesies [Herquegies], et choisit comme exécuteurs testamentaires le prieur et un frère convers des Chartreux et leur adjoint Jehan du Mont son cousin. Le nom de Jehan du Mont revient également dans le testament d'Aléaume Colechon. Jehan du Mont avait fondé l'hôpital Saint-Antoine, hors de la porte Sainte-Fontaine à Tournai.

Parmi les bienfaiteurs de la première époque on cite encore les chanoines de Tournai Guillaume Bie, † 1408, et Nicolas de Unguest, † 1437.

Je joins ici la mention d'un document des Archives de Tournai où il est question des Chartreux de Chercq. Ce document est une sorte de relevé des biens des pauvres de Chercq, dressé par un scribe inconnu; ce scribe était vraisemblablement un clerc lettré et ami du gai savoir car il a accompagné son aride relevé de quelques vers à la louange de la bienfaisance.

Je trouve, dans le relevé, qu'une terre appartenant aux Chartreux doit aux pauvres de Chercq une rente de une rasière de golnée ou huit sols tournois. Cette terre, à la date du document, est occupée par Baudart de Wales dit de le Rose. A la même date Jehan de le Haye de Maulde tient en arrentement des Chartreux une maison et héritage; Jehan Olette et Loys du Puys tiennent d'autres arrentements à la même date qui est aussi, dit le texte, celle de la bourgeoisie de Jehan de Leuze.

(1) Testament aux Arch. de Tournai.

Sur ces données on peut établir la date du document. Jehan de Leuze, fils de feu sire Mahieu, releva sa bourgeoisie comme fils de bourgeois le lundi 8 novembre 1403 (1). Jehan de le Haye de Maulde, laboureur à Alaing, vivait au commencement du XV^e siècle; il fut reçu bourgeois de Tournai en payant 8 s. 4 d. Flandres le 28 décembre 1428 (2). Haquin de le Haye de Maulde est encore cité en 1440 (3).

III

DÉVASTATION BOURGUIGNONNE. RESTAURATION. SUITE DES BIENFAITEURS.

Le 21 avril 1478, la chartreuse de Chercq fut pillée par un gros de Bourguignons. « Le mardy vingt ungniesme dudit moys avant le jour, rapporte le chroniqueur, vinrent aulcuns Bourguegnons de Lille aulx Chartrous leez Tournay, et eulx entrez audit lieu prindrent toutes les bestes et plusieurs ustensilles avoecq les laboureurs et serviteurs de ladicte maison et emmenèrent tout sans que nul leur feist empescemens » (4).

Trois ans après les dévastations bourguignonnes, la chartreuse de Chercq se releva de ses infortunes (5).

Par un acte du 13 mai 1496, les religieux donnent procuration aux magistrats de Vieux-Condé pour administrer les terres que la chartreuse possède sur le territoire de cette ville, constituant le fief de la Motte (5).

(1) ARCH. DE TOURNAI, *Reg.* 140, 21 v^o.

(2) *IBID*, *Reg.* 141, 20 v^o.

(3) *Revue Tournaisienne*, 1909, p. 199, col. 2.

(4) *Kalendrier des Guerres de Tournay*, par JEHAN NICOLAY. Edit. HENNEBERT in *Mém. de la Soc. hist. de Tournai*, t. II (p. 238). Cf. HOVERLANT, *Essai chronologique*, t. XX, p. 231.

(5) *Analects pour servir à l'hist. ecclés. de la Belgique*, t. IX, p. 363.

De nombreux bienfaiteurs, mentionnés au Catalogue, favorisent la chartreuse de leurs libéralités.

Robert de Lannoy, petit-neveu du sire Robert de Lannoy de Mingoval qui était décédé en 1405, donna 200 réaux et offrit pour refuge en cas de guerre une belle maison sise au Rodhuy en Tournai.

Par son testament du 27 septembre 1483 (aux Archives de Tournai), Jacqueline de le Bersée lègue un autel garni aux Chartreux (1).

Frédéric de Horne, seigneur de Montigny en Ostrevent († 30 décembre 1486), époux de Philippote de Meleun, fit construire une cellule et donna pour cette fondation 300 couronnes de France. Il fut inhumé dans le chœur de l'église conventuelle sous une grande dalle de marbre (2). D'après Goethals (3), Frédéric de Horne aurait été inhumé au Quesnoy en Hainaut.

Dans son testament du 16 août 1507, Nicolas Carotte, dit Baceler, écuyer, lieutenant-général du Bailliage, dit :

Pour mon corps inhumer, je prens et eslis lieu et place en une cappelle que je ordonne estre faite par ce présent testament ou cymentière et attré de l'église des religieulx Chartroux lez ceste ville de Tournay. et voel et ordonne que audit lieu où mondit corps sera enterré soit fait et construit une petite cappelle de la fachon, longheur, largheur et haulteur de vouldure, d'huis, verrières et autel comme celle du S. Sépulcre Nostre Sauveur et Rédempteur Jhésus en Jhéruusalem, et comme une qui est à Paris en l'église du Temple et une aultre à Vallenchiennes. et voel bien y estre mis et employé de mes biens jusques à la somme de quarante livres de gros se tant en fault. et pour l'avancement d'une casulle donne à ladite

(1) Jacqueline, fille de feu Jehan de le Bersée. Elle ne semble pas avoir été mariée, car son testament ne mentionne ni mari ni enfant.

(2) *BIBL. DE TOURNAI*, M. 224, p. 219.

(3) *Dictionn. hérald. et généal.*, t. III, p. 154.

religion des Chartreux mon grand paletto de velours qui servira aux messes tant qu'il polra (1).

Bauduin de Lannoy, mort le 7 mai 1501, et sa femme, Michelle d'Esne, dame de Cauvoir en Cambrésis (2), furent aussi d'insignes bienfaiteurs de la chartreuse de Chercq.

Clarette Ferrette, femme d'Arnoul Thomas, lègue aux Chartreux « une Nostre Dame dorée & eslevée » (3).

Gabriel Huberti, chanoine de Tournai, originaire du Cambrésis, décédé en 1526, donne des rideaux de damas rouge pour orner l'autel, une chasuble, un voile de tabernacle et des draperies pour les lectriers de l'épître et de l'évangile.

La maison de Werchin continuait à protéger la chartreuse. Philippotte, sœur et héritière de Jean et de Jeanne, avait épousé Jean de Barbençon. Leur fils Jean eut lui-même quatre fils, Jean et Jacques, Christophe et Philippe. Jean reprit le nom et les armes de Werchin par ordre de Philippe-le-Bon au chapitre de la Toison d'or de 1444. Il mourut en célibat en 1472. Jacques lui succéda. Il avait épousé Jacqueline de Mouy et fut la souche de la seconde maison de Werchin.

Jacqueline de Mouy, décédée en 1511, est aussi citée parmi les bienfaiteurs insignes de la chartreuse à côté d'Antoine et de Pierre de Werchin qui continuèrent libéralement les traditions de leur famille.

Le 11 janvier 1525 *n. st.*, Thierry de la Hamaide, à l'effet de doter une cellule, fait donation d'une « maison, grange, étable, marais, chaussée, prés, pâtures et terres labourables contenant 22 bonniers en plusieurs

(1) ARCH. DE TOURNAI, fonds des Testaments.

(2) Décédée le 22 avril 1511, enterrée près de son mari dans l'église de Solre-le-Château.

(3) ARCH. DE TOURNAI, *Testaments de 1515*.

pièces gisant sur le terroir de la seigneurie du Biez, à Wiers ». Le tout provenait de feu maître Antoine Delesplux et était demeuré sur recours à maître Thierry de la Hamaide, bailli de Wiers, pour le prix de 1710 £. Ses successeurs pouvaient reprendre et avoir à leur profit cette maison et héritage, toutes les fois que bon leur semblerait en assignant à l'église des chartreux semblables héritages et rentes (1). La ferme fut détruite au XVII^e siècle, et les terres annexées à la ferme de Cocquereumont (2).

Thierry de la Hamaide fut inhumé ainsi que sa femme dans l'église de la chartreuse sous une lame de cuivre où étaient gravées une Pieta et l'inscription suivante :

En cette cappelle gist Thiéri de La Hamaide, en son vivant escuier et s^r de Nieuwregnies, maistre d'hostel de hault, noble et puissant seigneur Monseigneur Nicolas de Werchin sénéchalle d'Haynault, lequel Thiéry trépassa le 5. jour d'aoust 1525. Chy gist aussi noble demoiselle Philippe de Werchin sa chièrre espouse, sœur audit s^r sénéchalle laquelle trépassa l'an 1492 le 10. jour de jullette. Priez Dieu pour leurs âmes (3).

Il était le plus jeune fils de Michel de la Hamaide et de Jeanne de Mourcourt, fille elle-même de Jean de Mourcourt, souverain prévôt de Tournai en 1429-1430, et de Jeanne de Haudion dite de Ghiberchies. Il épousa Philippotte, bâtarde de Werchin, fille de Jacques.

(1) RENARD, *op. cit.*, pp. 30 note 2, 186 et 189 note 2.

(2) Ces terres des Chartreux sont occupées en 1610 par Jean Blasseau-Ruteau : sa veuve convole avec Antoine Delaulnoit. Jean Ruteau l'occupe après eux. En 1680 c'est Melchior Hennenon, mayeur de Wiers, dont la veuve épouse Philippe Malliez ; celui-ci devenu veuf épouse Marie Bisiau qui, devenue veuve à son tour, épouse Etienne Lacquemane. Les Lacquemane se passent cette ferme de père en fils depuis 1720. — Aujourd'hui c'est Antoine Lacquemane-Cambier, ancien bourgmestre de Wiers. RENARD, p. 227.

(3) BIBL. DE TOURNAI, M. 224, p. 219.

Thierry était petit-fils de Thierry, bâtard de la Hamaide, tué à Azincourt (1).

Le 3 octobre 1550 (1530?), Pierre de Werchin, sénéchal héréditaire de Hainaut, petit-fils de Jacques, et Hélène de Vergy, sa femme, donnent mille carolus d'or de vingt patars pour assurer la pitance d'un religieux.

Antoine de Werchin fut inhumé dans l'église conventuelle; Pierre dans la salle capitulaire (2).

Chy gist Monsieur Anthoine s^r de Verchin, sénéchalle d'Hainaut, baron de Chisoing, premier ber de Flandre, s^r de Walincourt, du Bus, etc., qui trépassa le 11 janvier 1528 au château de Jumont. Prié Dieu pour s'âme (3).

Chy gist Pierre s^r de Werchin sénéchal d'Haynault chevalier du thoison d'or qui trépassa l'an 1555 le 24 juing.

L'épitaphe suivante, qui existait dans l'église conventuelle, donne le nom de deux autres bienfaiteurs. Catherine Le Maire est renseignée à l'obituaire comme décédée en 1553.

Chy devant gist noble homme Nicolas de la Mote s^r de Beaulincourt et des Barres, en son temps capitaine de Bellemotte et pannetier de très redoubtez princes Philippes roy de Castille et de l'empereur Charles V, lequel trépassa le 5 décembre l'an 1540, et demoiselle Catherine Le Maire sa femme, laquelle trépassa le 8 d'aoust 1551, ensemble bienfaicteurs de chéens. Priez Dieu pour leurs âmes (4).

Cette autre épitaphe, qui se trouvait en la salle capitulaire rappelait probablement un bienfaiteur (5).

Chy gist Robert Kannars bourgeois de Lille qui trépassa en l'an de grâce nostre Seigneur M... Priez Dieu pour son âme.

(1) Testament de Michel de la Hamaide, 29 juin 1486, aux arch. de Tournai.

(2) BIBL. DE TOURNAI, M. 224, p. 220.

(3) Le m. 1036 de la bibl. de Cambrai donne 1526. Cf. *Epigr. du Nord*, p. 735.

(4) BIBL. DE TOURNAI, M. 224, p. 219.

(5) *Ibid.*, p. 220.

La suivante se trouvait au même lieu gravée « sur un grand marbre de pierre bise » (1).

Chy gist Margheritte de Canphain (2) espeuse de M. Michel de Ligne, dame de Thumaides, d'Estrambrughes, qui trépassa l'an 1433, 29^e jour d'octobre. Priez Dieu pour leurs âmes.

Paul Geys (3), doyen du chapitre de Tournai, † 1538, Martin de Mortagne (4), † 1495, Nicolas de Maulde (5) sont aussi cités parmi les bienfaiteurs de cette période.

IV

LES CHARTREUX SEIGNEURS VICOMTIERS DE CHERCQ.

Par acte du 18 juillet 1419, passé par-devant Renaud de Monchy à Ribemont en Vermandois, les chartreux acquirent de Gauchier de Rouvroy et de Jeanne de Wavrin sa femme la seigneurie vicomtière de Chercq, dépendance de la seigneurie de Rumes, moyennant le prix de 1000 £. t. Gauchier de Rouvroy-Saint-Simon avait hérité cette seigneurie du frère de sa mère, Pierre van Haverskerke dit de Wisquettes (6).

Un manuscrit non daté mais qu'il convient d'attribuer au commencement du XVI^e siècle énumère une partie des droits seigneuriaux appartenant aux chartreux de Chercq dans cette commune. On y relève le

(1) *Ibid.*, p. 220.

(2) Il faut lire Cantaing. Cantaing porte de gueules semé de billettes d'argent au lion d'argent brochant.

(3) Famille du Courtrais, qui porte de sable au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même; casque couronné; cimier: une colombe au naturel.

(4) Il pouvait appartenir à l'une des branches bâtardes, nombreuses et peu connues, de la Maison de Mortagne.

(5) Peut-être le même que Nicolas de la Mote † 1540. Cf. *Not. Gén. Tourn.*, t. II, p. 580 ligne 6.

(6) Cf. *Not. Gén. Tourn.*, t. II, pp. 202 et 203.

taux des *mulctes* qui frappent certains crimes tels que des attentats à la vie d'autrui, l'usage ou le port d'armes offensives, les injures, l'adultère ; les pénalités infligées à ceux qui enfreignent les bans de mars et les bans d'août, sorte de code rural ; les droits du *senne* concernant certaines prérogatives seigneuriales. « Avons, dit ce document, en nostre dite ville de Chercq, nostre Bailly, sept Eschevins et officiers pour faire droit et loy, lesquels ont la cognoissance de tous exploits de justice, c'est asçavoir de juger amendes de lx £. et en dessous et que le cas le requiert et qu'il appartient à faire à notre juridiction, seigneurie et justice viscontière que avons en ladite ville francque et amortie » (1).

Lettres d'achat de la seigneurie de Chercq par les Chartreux, d'après une copie authentique des Archives du Chapitre, dossier Chartreux.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront ou oirront, Jacquemart Pépin (2), garde du seel de la baille de Vermandois, établi et ordonné à Ribemont de par le roy nostre sire, SALUT ET SÇAVOIR FAISONS que pardevant notre amé et féau Regnaut de Monchy demeurant à Ribemont, commis et établi de par nous pouvoir recevoir et nous rapporter ce que s'ensuit, furent présents en leurs propres personnes en ladite ville de Ribemont noble et puissante personne monseigneur Gauchier de Rouvroy seigneur de Saint-Simon et de Raisse et Madame Jeanne de Wavrin sa femme, et recognurent... qu'ils avoient et ont par la teneur de ces présentes lettres bien et léallement vendu, cédé, délaissé, quitté, renoncé et transporté à tousjours, perpétuellement, héritablement à religieuses et honnestes personnes

(1) *Bull. de la Soc. hist. de Tournai*, T. xvii, p. 317.

(2) Un document des archives nationales (Paris) conserve les sceaux de trois hommes de fief du roy dans la châtellenie de Ribemont en 1398, dont celui de Jacquemart Peppin : de... à un chevron de... accompagné de trois gerbes de blé... avec cet exergue : † S. JAQUE PEPPIN. Cf. CH. GOMART, *Essai historique sur la ville de Ribemont*, p. 130.

les prier et couvent des frères chartreux de Chercq lez Tournay toute la terre, justice, seigneurie et revenues quelconques que lesdits conjoints seigneur et dame vendeurs avoient au jour de ce présent vendage en la ville, terroir et appartenances de Chercq de l'héritage d'iceluy seigneur de Saint-Simon et qu'il tenoit en fief, foy et hommage de la terre de Rume avec tout le droit, raison, action, seigneurie, possession et propriété quelconque que iceux conjoints vendeurs et chacun d'eux avoient et pouvoient avoir en icelle terre... Parmi et moiennant le prix et somme de mille livres tournois, monoye royale, de deniers frans, quitte et garys au profit, acquit et décharge des susdits conjoints reconnoissans vendeurs de tous droits de ventes, quemins, denrées et devoirs d'eux... Et avecq ce icelle madame Jenne de Wavrin femme et épouse d'iceluy seigneur de Saint-Simon... renonça au droit de douaire et autres droits quelconques qu'elle avoit... en toute ladite terre, fief et seigneurie, appartenance et dépendance de Chercq... et sur la terre et revenues que a iceluy seigneur de Saint-Simon son mary à Hurtebise... [Nomment dans l'acte même pour les représenter en toute cour ou pardevant tout seigneur à l'effet de garantir pleinement et contre toute action les acquéreurs, Colart Droart et Pierrart Bonne]. Se fut fait en l'an de grace mille quatre cens et dix-neuf dix-huit jours en mois de juillet.

V

PILLAGE DE 1566.

En 1566 la chartreuse de Chercq fut ruinée de fond en comble par les Gueux qui s'y reprirent par deux fois, en août et en décembre. Les mémoires contemporains permettent de reconstituer le récit de ces événements lamentables.

Le jour de saint Barthélemi, 24 août, les hérétiques détruisirent autels et images, enlevèrent les cadavres des sépultures, leur mirent au cou des liens d'osier, les traînèrent sur le chaume du toit et les brûlèrent ;

ils poussèrent l'atrocité jusqu'à insulter les cendres. Les religieux s'enfuirent. Je dois ajouter que seul le manuscrit des chartreux mentionne ces abominations; les Mémoires de Nicolas Le Soldoyer n'en parlent pas, et ceux de Pasquier de la Barre se bornent à une mention générique. « Le mesme sacaigement [que celui de certaines églises de Tournai] fut fait en toutes les autres églises, cloîtres, chappelles & abbayes, tant dedens que à l'entour de ladite ville, & deschirèrent tous les aornemens, calices, relicquaires, aubes, chasubles, cappes, tornicqueaulx, cibolles, croix, chandeliers, lampes & autres ustensilles servans à service de l'église qu'ilz sceurent avoir en leurs mains sans déleisser riens de entier » (1).

Le jour de Noël, les hérétiques brûlèrent le monastère et de nombreuses maisons voisines. La nuit du 23 au 24 décembre, « les paysans & autres gheulx estans partis de Templeuve soubz la conduite de Jan Soreau leur chef général » vinrent camper à Chercq après avoir incendié l'abbaye des Prés-as-Nonnains, sous Tournai (2). Ils « mirent le feu et ruinèrent de fond en comble quatre monastères aux environs de Tournai et à la veue l'un de l'autre, à sçavoir les abbayes de S. Nicolas des Pretz, des pretz aux nonnains, du Saulchoit et le monastère du mont S. André de l'ordre des Chartreux, tous lesquels quatre mois auparavant ils avaient pillé et en partie gasté » (3).

« Cette troupe de satellites de Sathan estoient campés le jour de Noël [1566] auprès des ruines de l'abbaye de Saint Nicolas [à Chercq, incendiée par eux le 23 décembre], et les gueux en la ville de Tournay

(1) Edit. Pinchart, t. I, p. 135.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 8.

(3) DRISCART, *Vie du B. Juste de Goude*, p. 23.

tenoient leur maison et boutique ouvertes pour faire voir qu'ils ne vouloient point solemniser la feste. Ce jour-là il fit une grande obscurité et le temps estoit couvert de sombres nuages. Le peuple catholique fut tellement saisi de crainte qu'on n'y chanta point la messe dans l'église Notre-Dame et on n'y fit point de sermon. Mais sur les deux heures à midy, le bon père Gloriand fit le sermon en l'église des frères mineurs; et lorsque les pauvres catholiques alloient au sermon, ils se trouvoient insultez par les hérétiques qui leur crioient sans cesse : *Bientôt ils n'iront plus en cette Babilone*; disant encore d'autres injures, de manière que ce n'estoit que désolation.

« Après le sermon achevé, les hérétiques mirent le feu dans la maison des chartreux. Aucuns de la ville alloient voir la flamme du rempart, tellement que l'abbaye et la maison furent entièrement ruinées et rasées jusqu'à terre » (1). Les calvinistes violèrent le tombeau de Hugues de Melun (2). Un nommé Jean Ruyant alla jusqu'à couper un bras au cadavre, le promena outrageusement dans les rues de Tournai, puis le jeta dans l'Escaut (3). Un manuscrit de 1616 dit que le mausolée du sénéchal Pierre de Werchin, qui était mort en juin 1555, fut également violé : « Cette sépulture de marbre et d'allebastre fut brisée par les hurleux ou gueux l'année 1566 » (4).

« Et fut le feu bouté en la maison des chartreux lez ledict Tournay, ensemble en la maison de Jan Grenut,

(1) *Mémoires de Nicolas Le Soldoyer*, édition Pinchart, p. 251.

(2) Ce prince était l'époux d'Yolande de Barbençon, dame de Werchin. Le père d'Yolande était un ennemi acharné des Réformés.

(3) *Mémoires de Pasquier de la Barre*, édit. Pinchart, t. I, pp. 196 et 197; t. II, p. 195.

(4) BIBL. COMM. DE TOURNAI, M. 224, p. 220 (copie de 1752).

seigneur de Marques, assez près de ladite maison, lequel estoit fort en la malle grâce de ceulx de la religion, tant à cause qu'il avoit été commissaire au fait de la religion & prévost de la ville, excersant lesquelz estats il avoit esté fort contraire aux calvinistes & luthériens, ayant fait son devoir d'en faire pugnir & exécuter à mort plusieurs, comme aussy pour ce que puisnaghaires, comme lieutenant du chastelain d'Ath en Haynnaut, il avoit fait exécuter par la corde un enfant de Tournay, nommé Nicolas Lemaire, pour avoir saccagé quelque ymaige en certain villaige près de ladite ville d'Ath (1).

» Aucuns de ladite armée allèrent pour aussy bouter le feu en l'église du villaige de Chercq, près desdis chartroux; mais à la requeste des voisins de ladite église quy leur remonstrèrent que par ledict bruslement leurs maisons seroient aussy en péril d'estre bruslées, s'abstindrent de le brusler soubz promesse & condition que lesdis voisins firent de le desmolir & ruyner prestement : ce qu'ilz firent suivant leurdicte promesse » (2).

« Pasquier de le Barre fut envoyé par-devers les capitaines & aultres gheulx du camp, en qualité de procureur de la ville, pour leur remonstrer de la part du Magistrat qu'ilz trouvoient fort estrange qu'ils faisoient ainsy bouter les feux à l'entour de la ville, sans sçavoir de quelle auctorité ilz le faisoient, leur requerant qu'ilz se volsissent abstenir de plus faire le semblable. Lesquelz capitaines déclarèrent qu'ils n'avoient fait bouter les feulx audict lieu des chartroux, ains avoient esté les garçons & meschans garnemens; que ce n'estoit de leur fait, et mesme que se ilz sçavoient

(1) PASQUIER DE LE BARRE, *op. cit.*, t. I, p. 261.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 11.

que aucuns de leurs gens heussent bouté le feu en icelle maison, qu'ilz les feroient pendre » (1).

En mémoire du sac de la chartreuse par les Gueux en 1566, le quatrain suivant fut gravé sur la muraille du réfectoire du couvent :

L'an mil cinq cent soixante et six
Fut tout ce dévot monastère
Par gens de cerveaux non rassis
Mis en ruine et vitupère (2).

Seconde période.

1566-1783

VI

SECONDE RESTAURATION

Raissius, qui a écrit une notice sur la chartreuse de Chercq d'après ce qui lui fut rapporté par le chanoine Denis de Villers, chancelier du chapitre de Tournai, et par un vieux religieux de Chercq nommé fr. Antoine Lemonius, nous apprend que les Chartreux, fuyant leur couvent saccagé, furent recueillis par la dame de Vergy en son château du Biez à Wiers. De là ils s'éparpillèrent dans diverses chartreuses et ne revinrent à Chercq qu'au bout de trois ans. Le réfectoire restait debout; ils le convertirent provisoirement en église conventuelle.

(1) *Ibid.*, t. II, p. 10.

(2) *Mém. de la Soc. hist. de Tournai*, t. VI, p. 92.

seigneur de Marques, assez près de ladite maison, lequel estoit fort en la malle grâce de ceulx de la religion, tant à cause qu'il avoit été commissaire au fait de la religion & prévost de la ville, excersant lesquelz estats il avoit esté fort contraire aux calvinistes & luthériens, ayant fait son devoir d'en faire pugnir & exécuter à mort plusieurs, comme aussy pour ce que puisnaghaires, comme lieutenant du chastelain d'Ath en Haynnaut, il avoit fait exécuter par la corde un enfant de Tournay, nommé Nicolas Lemaire, pour avoir saccagé quelque ymaige en certain villaige près de ladite ville d'Ath (1).

» Aucuns de ladite armée allèrent pour aussy bouter le feu en l'église du villaige de Chercq, près desdis chartroux; mais à la requeste des voisins de ladite église quy leur remonstrèrent que par ledict bruslement leurs maisons seroient aussy en péril d'estre bruslées, s'abstindrent de le brusler soubz promesse & condition que lesdis voisins firent de le desmolir & ruyner prestement : ce qu'ilz firent suivant leurdicte promesse » (2).

« Pasquier de le Barre fut envoyé par-devers les capitaines & aultres gheulx du camp, en qualité de procureur de la ville, pour leur remonstrer de la part du Magistrat qu'ilz trouvoient fort estrange qu'ils faisoient ainsy bouter les feux à l'entour de la ville, sans sçavoir de quelle auctorité ilz le faisoient, leur requerant qu'ilz se volsissent abstenir de plus faire le semblable. Lesquelz capitaines déclarèrent qu'ils n'avoient fait bouter les feulx audict lieu des chartroux, ains avoient esté les garçons & meschans garnemens; que ce n'estoit de leur fait, et mesme que se ilz sçavoient

(1) PASQUIER DE LE BARRE, *op. cit.*, t. I, p. 261.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 11.

que aucuns de leurs gens heussent bouté le feu en icelle maison, qu'ilz les feroient pendre » (1).

En mémoire du sac de la chartreuse par les Gueux en 1566, le quatrain suivant fut gravé sur la muraille du réfectoire du couvent :

L'an mil cinq cent soixante et six
Fut tout ce dévot monastère
Par gens de cerveaux non rassis
Mis en ruine et vitupère (2).

Seconde période.

1566-1783

VI

SECONDE RESTAURATION

Raissius, qui a écrit une notice sur la chartreuse de Chercq d'après ce qui lui fut rapporté par le chanoine Denis de Villers, chancelier du chapitre de Tournai, et par un vieux religieux de Chercq nommé fr. Antoine Lemonius, nous apprend que les Chartreux, fuyant leur couvent saccagé, furent recueillis par la dame de Vergy en son château du Biez à Wiers. De là ils s'éparpillèrent dans diverses chartreuses et ne revinrent à Chercq qu'au bout de trois ans. Le réfectoire restait debout; ils le convertirent provisoirement en église conventuelle.

(1) *Ibid.*, t. II, p. 10.

(2) *Mém. de la Soc. hist. de Tournai*, t. VI, p. 92.

Les dégâts qu'avait subis le monastère de Chercq étaient estimés à 800.000 livres tournois. Les religieux se trouvaient en trop mauvaise situation financière pour pouvoir y faire face. Déjà avant le pillage, ils avaient été obligés de contracter un emprunt et d'aliéner des biens. Le 31 juillet 1564, les prieurs de Mont-Dieu et de Valenciennes, par autorisation du Général de l'ordre et du chapitre général, permettent à la chartreuse de Chercq d'emprunter sur ses biens la somme nécessaire pour les besoins de la maison, ainsi qu'elle l'a demandé au chapitre général le 15 mars précédent. Il s'agissait de vendre des biens, très éloignés de Chercq, et une maison en mauvais état sise à Tournai, pour racheter une hypothèque consentie par les Chartreux de Chercq sur une ferme avec moulin située à trois lieues de leur couvent.

Pour rebâtir leur monastère, ils aliénèrent pour une somme de 2600 livres de gros leur seigneurie de la Sotière, et leurs immeubles de Clarin-en-Cambrésis pour restaurer leur ferme d'Auberbus et racheter une rente de 1000 livres dont elle était chargée (1). Philippe II leur permit d'emprunter 2000 ducats pistolets pour acheter quarante bonniers de terres et bois (9 octobre 1577 et 15 octobre 1596). D'autres opérations se rapportent à des ventes ou échanges d'immeubles.

En 1567, l'évêque de Tournai, Pintafleur, donne

(1) Acte de 1574. Les Chartreux de Chercq demandent au général de l'ordre l'autorisation d'aliéner leur domaine de la Sotière sis à Clarin, afin de racheter, avec les fonds à provenir de cette vente, les charges que leur couvent a dû imposer sur leur domaine d'Auberbus. Ils disent qu'ils sont rentres depuis trois mois à Chercq parce que la famille de leur fondateur s'apprêtait à vendre le couvent s'il restait vide de religieux. Ils demandent à vendre la maison de Tournai acquise par D. Pierre Ferrin, maison qui leur coûte 500 £. Fl. l'an.

aux Filles-Dieu deux maisons qu'elles incorporent à leur couvent. Ces deux maisons provenaient des Chartreux de Chercq (1).

Par acte du 4 juin 1584, approuvé le 20 décembre suivant par Robert, abbé de Cambron et vicaire-général de l'archevêque de Cambrai, Dame Anne de Waudripont, abbesse du Saulchoir, pour son abbaye, et dom Jehan Levist prieur et dom Jehan du Mazys procureur, pour la chartreuse de Chercq, font un échange de biens sis à Obigies (2).

Les libéralités de plusieurs bienfaiteurs aidèrent puissamment la restauration; parmi eux et à leur tête il faut citer Hermès Le Clercq, médecin pensionnaire de la ville de Tournai, qui paya la salle capitulaire, le nouveau réfectoire et les cloîtres.

D'autres bienfaiteurs intervinrent.

Par testament du 7 décembre 1580 (3), Philippe du Tillieux ordonne à ses enfants et héritiers, *s'il advient que de leur vivant les Chartreux lès ceste ville peuvent réédifier paisiblement leur cloistre et maison pour y faire demeure comme devant le saccagement et troubles advenuz du passé*, qu'ilz facent faire une verrière audict cloistre en place que leur polra estre accordé, de telle forme et paincture comme est ung sien tableau de cruchefix avecq les Sept Douleurs, sa pourtraicture, sa femme et enfans, pour quoy ordonne une livre de gros.

Les enfants de Philippe du Tillieux remplirent plus tard les dernières volontés de leur père. L'un d'eux, nommé Philippe, était lui-même chartreux à Gosnay en 1580; Charles était à la même époque religieux à

(1) HOVERLANT, t. XIV, p. 169.

(2) Cf. ARCH. DE L'ÉTAT A MONS, greffe d'Obigies; actes pap. 1585 et 1587, chirogr. 1584 et 1587.

(3) Aux arch. de Tournai.

l'abbaye augustine de Phalempin-lez-Seclin. Gilles, licencié *utriusque juris*, chanoine et trésorier du chapitre de Tournai, fit construire la chapelle S. Bruno en dehors de l'enclos de la chartreuse de Chercq. Son frère Maurice, chanoine d'Antoing, la fit décorer et munir de tous les objets nécessaires au culte. L'évêque Maximilien Villain de Gand la consacra le 27 août 1636. Gilles du Tillieux mourut le 26 avril 1636. Maurice, décédé le 5 septembre 1638, fut inhumé dans le chœur de la chapelle S. Bruno au pied de l'autel. Une verrière du chœur portait les armes et le nom de Gilles, mais on ne dit pas qu'elle représentait le crucifiement et les Sept douleurs, comme l'avait spécifié Philippe dans son testament. L'original du tableau avait été ligué par celui-ci à sa fille Catherine, épouse de Nicolas Hornu. On remarquera la coïncidence de ce dernier nom avec celui d'un grand bienfaiteur de la chartreuse au XIV^e siècle (Cf. ci-devant p. 63).

Le 9 avril 1593, Philippe II approuve la donation faite par Guillaume Moucheron, prêtre, grand-vicaire de la cathédrale de Tournai, à dom Philippe de Hucquelier prieur et dom Nicolas Sensus procureur de la chartreuse de Chercq, d'une maison et héritage sis à Tournai en la rue Saint-Piat, tenant aux Jésuites, et d'une autre maison, rue de Bève, contiguë à la première, évalués 1200 florins carolus, pour y établir leur refuge.

Au XVII^e siècle, le refuge des Chartreux en Tournai se trouve en la rue de Bève; il est grevé de diverses rentes (1). Ils possèdent d'autres biens également

(1) Maison et héritage rue Saint-Piat, tenant à l'héritage du greffier des Consaux Jean de Male et aux pauvres de Saint-Piat, chargés d'une rente annuelle hypothécaire de 76 s. Fl. au profit de l'église Saint-Quentin. ARCH. PAROISS. DE SAINT-QUENTIN, *Comptes de 1675-1676*, 45 V^o. — « Des

obérés(1). La nouvelle église conventuelle fut achevée en 1591 et réconciliée le 13 mars par Laurent Malcot, doyen du Chapitre de Notre-Dame, à ce délégué par l'évêque de Tournai Jean Vendeville, qui consacra les autels, assisté de Jacques de Marquais, abbé de Saint-Martin, Jean Carton, abbé de Saint-Amand, Josse de la Chapelle, prieur de Saint-Amand, et Nicolas Ferrin, abbé de Saint-Nicolas des Prés, frère de D. Pierre Ferrin, prieur de Chercq, † 1579. D'après Le Coulteux, cette cérémonie se fit le 16 avril 1591; d'après Raissius, le 13 mai. Pour la construction on avait commencé dès 1586 à extraire des pierres hors de la même carrière d'où l'on avait tiré au XIV^e siècle les matériaux de la première église.

Ce fut encore le médecin tournaisien Hermès Le Clercq qui contribua largement à payer le mobilier et les ornements de l'église nouvelle. Il donna le crucifix du maître-autel, trois vitraux, mille florins pour la restauration d'une cellule... Il ajouta 1712 florins pour rebâtir la ferme de Rengies qui avait été détruite par le feu. Il mourut le 5 août 1629, et sa femme, Agnès de Vergelos, le 3 juin 1603.

religieux chartreux à cause de xx s. artisans de même rente [foncière] sur la maison et héritage [de M^{lle} d'Aubermont] en la rue de Bève tenant par hault à l'héritage de cette ville [les écuries militaires] et par derrière à leur refuge, pour une anné au noël 1709... xxxix s. iiij d. [39 s. 4 d. Fl.]. Desdits religieux chartreux à cause de v £. j. s. Fl. de mesme rente sur leur maison et héritage en la grande rue de Saint-Piat vers la rue de Bève tenant aux hoirs du greffier Demale, d'autre à l'héritage des veuves Allo, pour une anné à la Saint Jean-Baptiste 1710... v £ j. s. ARCH. PAROISS. DE SAINT-PIAT, *Compte des pauvres de Saint-Piat et de Sainte-Catherine fini le 21 juin 1710*, 3 R^o et V^o.

(1) Des Pères Chartreux à cause de vj s. paris vaill. xj s. ix d. Fl. sur leur maison et héritage en la rue Merdenchon tenant à la veuve Bourla... *Ibid.*, 5 R^o... Des religieux Chartreux pour une pièce de terre contenant trois quartiers gisant audit Cercq appelé le *Courtit à Rosières* tenant par hault à leur héritage et par bas aux hoirs de Mons^r de Corje, doiant par an [de rente ou de louage?] xvj s. iiij d. tournois... *Ibid.*, 26 R^o.

Je donne et légats au monastère des Chartreux lez Tournay une année de mes gages de médecin de ladite ville (1), pour faire mettre au cœur de leurs églises quelques tableaux des martyrs de leur ordre... Item je donne et légats à damp Agatanche Le Clercq, mon fils, une vaisselle à bords doré armoyée des armes de Monsieur de Moucron; item la Limosgraphie (*sic*) de Belleforest en trois volumes (2), les chartes [i. e. l'*Atlas*] d'Abrahamus Ortelius avecq tous les livres de théologie, de dévotion et histoires (3)...

En mémoire de tant de bienfaits, les Chartreux lui consacrerent l'épithaphe suivante sur marbre blanc dans le chœur de leur église conventuelle.

Deo opt. Nro
et redemptori Jesu Christo
ac hermet. Le Clercq doctori medico
Mnemosynon.
Is Jacobo, civit. Torna. consiliario,
et Margaretâ de Froidmont ortus,
Lx annis medicinam ibidem
liberaliter et magnâ nominis celebritate fecit.
Ex uxore Agnete de Vergelos lectissimâ fœminâ
Suæ gentis reliquâ
Sex liberi omnes ecclesiasticam vitam professi
Hæresi quo Belgium cressente (4)
Et rebellione tumescente
Capite & fortunis sæpe periclitatus
Constantissimâ semper
in patriam, regem, Deum
Mansit fide.
ijj & Lxxx natus annos

(1) Deux cents £. Fl. en 1627, année du testament.

(2) Evidemment la *Cosmographie* de Munster dont François de Belleforest donna effectivement une nouvelle édition augmentée, en 3 vol. in-fo, Paris 1575. M. de la Grange a lu *Linsisgraphie*, mot aussi barbare, du reste, que *Limosgraphie*.

(3) Testament du 8 mars 1627, aux Arch. de Tournai.

(4) Erreur du manuscrit. Ne faut-il pas lire plutôt : *Hæresique per Belgium grassante ou erescente* ?

ut pari cum liberis pietate vitam clauderet
ad hanc secessit cartusiam
in cujus ambitu cellam restauravit,
templum donariis ornavit
ædes supellectile instruxit
Cens .s duorum anniversari-rum fundatione auxit
ibique tribus annis pio usus otio
tandem donatus est MDCXXIX.
Animæ lector piè apprecare (1).

Au commencement du XVII^e siècle l'église et le cloître furent ornés de vitraux dont la description nous a été conservée en même temps que le nom de leurs donateurs (2).

Dans le chœur de l'église, vitrail représentant l'abbé Jacques de Marquais, de l'abbaye Saint-Martin, en habits pontificaux

Autre portant les armoiries de la maison d'Enghien.

Dans la nef, vitrail aux armes de Haccart avec les quartiers suivants : Darre, N...., de Barry, Clermez; Haccart, N... , Haccart, du Ponchel, Landas, de la Woestine.

Dans le cloître, vitraux représentant la vie de saint Bruno avec les armes des donateurs, savoir :

1. Résurrection de Lazare. Deux écussons. *Sire Arnoul de Bassecourt, écuyer Sr de Famars naguerrre prévost de Valenciennes et enseigne de la compagnie d'hommes d'armes de feu le duc de Croy et d'Arschol, et Delle Marie L. Clercq sa femme ont donné, cette audit cloître en l'an 1616.*

2. Deux écussons. Don de Jean du Fief, souverain greffier de la ville de Tournai (3). 1616.

(1) BIBL. COMM. DE TOURNAI, Ms. 226, p. 557.

(2) *Ibid.*, pp. 558 et suiv. BIBL. DE DOUAI, Ms. 967.

(3) Cf. *Not. Généal. Tourn.*, t. II, p. 60. Sa femme était la sœur d'Hermès Le Clercq et tante de Marie Le Clercq épouse d'Arnoul de Bassecourt.

3. Chanoine en costumes sacerdotaux. Ecusson des du Fief. Don de Nicolas du Fief, fils du précédent (1). 1616.
4. Chanoine en prière en vêtements sacerdotaux. Ecusson. Don de maître Marc Norman, prêtre du chapitre de Tournai 1611.
- 5 Deux écussons Don de Louis de Bargibant et de Catherine Zivert sa femme. 1617.
6. Deux écussons. Don de Adrien van Steenberghen, apprêteur et vairier, et de Marie Pissar sa femme. 1616.
7. Deux écus identiques mais de forme différente Don de maître Louis Théri J. V. Doct. 1616.
8. Deux écussons. Don de Jean Théry, fils de Jean, et de Barbe de Gouy. 1616.
9. Deux écussons. Don de Catherine Lombart, veuve de Jean Théry, d'Arras. 1616.
10. Deux écussons. Don de Robert de Barbaize, écuyer, seigneur d'Inville, second prévôt puis grand prévôt et lieutenant général du Bailliage de Tournai-Tournaisis. 1612.
11. Deux écussons. Don de Frédéric de Roevere, procureur de la chartreuse de Cherq.
12. Homme armé priant à genoux. Ecusson de Cordes. Don de Guillaume de Cordes, conseiller de la ville de Tournai. 1603. (2)
13. Don de honorable homme Daniel Van Linth et de Marie Ergo.
14. Ecussons de Lamorald, premier prince de Ligne et de sa femme (3).

(1) Conseiller et maître des requêtes au grand conseil. *Ibid.*

(2) *Ibid.*, t. 1, p. 564.

(3) L'écusson de la femme est MELUN : l'écusson de l'homme est muet mais porte la couronne princière et le collier de la Toison d'or. Sur ces données et vu la date de la confection des autres vitraux, M. du Chastel suppose qu'il s'agit de Lamoral, premier prince de Ligne, † 1624, gendre d'Hughes de Melun.

15. Ecusson. Chanoine agenouillé assisté de son patron. Don de...?
16. Ecusson des du Chambge. Don du chanoine Nicolas du Chambge. 1619 (1).
17. Ecusson. Don de Charles d'Oyenbrugge, chanoine de Tournai. 1619.
18. Chanoine à genoux en habits sacerdotaux. Ecusson. Don de François Caron, J. U. L., chanoine de Tournai. 1620 (2).
19. Deux écussons. Don de Louis Rogier, docteur en médecine, et de Marie Martin, son épouse. 1620.
20. Deux écussons. *A l'honneur de Dieu et décoration de ce lieu cette verrière a fait poser Pierre Pellet huissier d'armes à cheval des archiducq es ressort du bailliage de Tournai et Tournaisis & Louise Gauchier sa femme.* 1620.
21. Deux écussons. Don de Jean de la Vichte, chevalier, sieur de Nieuwenhove, Bevere, vicomte d'Erbo-deghem etc., et d'Antoinette Dragon sa femme. 1620.
22. Deux écussons. Don de André de Fourmestraulx sieur de Wazières-Beaupret et de Jeanne Delyot, sa femme. 1620 (3).
23. Deux écussons. Don d'Agnès Prudhomme, veuve de Simon Cuvillon, écuyer, conseiller de la ville de Lille. 1613 (4).
24. Deux écussons. Don de Louis de Blondel,

(1) Cf. ci-après, p. 94.

(2) François Caron, chanoine de Tournai, est mentionné dans le testament d'Hermès Le Clercq (Arch. de Tournai).

(3) Le Vasseur, dont le fils fonda la chartreuse de la Boutillerie, avait épousé Jeanne Delyot, fille de Hubert et de Marie Baillet; il n'eut pas d'enfants de ce mariage et convola avec Marie de Fourmestraulx, fille de Jacques et de Marguerite du Bosquiel. C'étaient autant de familles dévouées à l'ordre carthusien.

(4) Sur les Cuvillon, voir ci-après. [Ms 28].

chevalier, seigneur de Wercingneul, et de Madeleine de Hennin sa femme. 1613 (1).

25. Ecusson. Don de Charles Doresmieulx, J. U. L., curé de Saint-Nicolas du Bruisle à Tournai. 1620.

26. Deux écussons : Le Vasseur et Lyot. Don de Jean Le Vasseur, licencié en droit, sieur de la Boutillerie (2) et rewart de la ville de Lille 1613 (3).

27. Ecusson. Don de Gilles du Tilleul, licencié ès-lois, chanoine-trésorier du chapitre de Tournai.

Dans l'incendie de 1566, tous les trésors de la bibliothèque furent consumés.

Les ossements des fondateurs et bienfaiteurs qui avaient échappé à la profanation impie de la chartreuse furent mis dans des cercueils de plomb et reposèrent jusqu'à la Révolution française sous l'autel de l'église.

Le 7 avril 1617, l'évêque de Tournai, Maximilien Villain de Gand, consacra les autels de sainte Barbe et de sainte Marie-Magdeleine.

François de Bargibant, citoyen de Tournai, décédé le 14 juillet 1616, donna en 1602 une somme de 1000 florins pour la réfection d'une cellule (4).

Philippe de Croy, comte de Solre, gouverneur de Tournai (5), fonde en 1615 une cellule (Le Coulteux).

Jean Deflandre, curé de Chercq, décédé le 22 juin 1620, lègue sa petite bibliothèque aux Chartreux.

(1) 1617, d'après le ms. 967 de Douai. Louis de Blondel, seigneur de Beaurepaire et de Werquigneul, fut mayeur de la ville de Lille.

(2) Jean Le Vasseur, fondateur de la chartreuse de la Boutillerie, épousa en 1594 Antoinette Lyot décédée sans enfant en 1612. La première femme de son père s'appelait Jeanne de Lyot.

(3) 1617, d'après le ms. de Douai.

(4) Cf. *Not. Général. Tourn.*, t. I, p. 175. L'auteur y dit que François de Bargibant mourut le 12 juillet 1606. Il y a là une coquille. Bargibant fut juré de 1574 à 1613; son testament fut approuvé par les échevins le 18 juillet 1616.

(5) Cf. *POUTRAIN*, t. II, p. 686.

Jean Cuvillon fit construire une cellule nouvelle dans l'enclos et consacra 1800 florins à la restauration d'une autre. Grâce à son intervention, le Magistrat de Lille donna le tableau de l'autel de la sainte Vierge dans l'église conventuelle. Ses parents et amis donnèrent cinq vitraux dans le petit cloître. Sa femme donna, lors des prémisses de dom Hugues, leur fils, une aube d'une valeur de 50 florins, deux coussins pour le maître-autel et six statues d'apôtres pour les murailles de l'église. Jean Cuvillon donna de son côté 3000 florins pour éteindre les dettes du monastère et un grand nombre de livres; il mourut à l'âge de 75 ans le 16 juin 1628, léguant à la chartreuse 250 flo. pour un calice doré et une statue en ébène de N-D. de Montaigu qui fut placée sur le portail du chœur du côté de la nef.

Jean Cuvillon, procureur de la ville de Lille, ami intime du fondateur de la chartreuse de la Boutillerie, avait un fils qui fit profession à Chercq le 17 novembre 1616, fête de saint Hugues de Lincoln dont il prit le nom. Ce fut en assistant à la vêtue de D. Hugues que Le Vasseur se confirma dans sa résolution de fonder la Boutillerie. Un jésuite lillois du même nom de Cuvillon assistait au concile de Trente en qualité de théologien de l'Electeur de Bavière. Il y eut aussi un D. Jacques Cuvillon, procureur de la Boutillerie en 1644. Une verrière de Chercq portait deux écussons aux armes de Simon Cuvillon, écuyer, conseiller de la ville de Lille, et d'Agnès Prudhomme, sa veuve. Simon Cuvillon était donc mort avant 1613. Le manuscrit 967 de la bibliothèque de Douai dit que cette verrière portait sous l'écusson parti des Cuvillon et des Preudhomme l'inscription suivante : Cette verrière a donné d^{elle} Agnès Preudhomme, veuve de Simon Cuvillon,

escuier, vivant conseiller et procureur postulant de la ville de Lille. 1617 (1).

Nicolas Du Chambge, chanoine de Tournai, fut un des bienfaiteurs de la chartreuse. Il lui donna notamment un vitrail armoyé de ses armes en 1619. Il mourut en 1638. Les moines de Chercq lui devaient chacun une messe le 16 février; les religieux non-prêtres un rosaire.

Martin de Fremau, natif de Lille, religieux de Chercq, testa avant sa profession en faveur de la chartreuse et lui légua sur son patrimoine une somme de 5000 flo. dont 1500 furent consacrés, suivant son désir, à la décoration de l'église conventuelle. Il mourut le 26 février 1639.

Marie Boyaval, veuve d'honorable homme Philippe Béharel, bourgeois de Béthume, et mère de Philippe Béharel, profès de la chartreuse de Chercq (2), paya la construction d'une nouvelle cellule et la dota. Elle mourut le 30 juillet 16...

Nicolas Philippe Louis, licencié en théologie, chanoine de Tournai, légua à la chartreuse de Chercq sa riche bibliothèque. Il mourut à Tournai le 4 janvier 1638. Sa sœur Marie exécuta son legs.

Nicolas Delneste, chapelain des hautes formes de la cathédrale de Tournai, décédé le 18 août 1672, donna de riches ornements pour l'église; par son testament il fonda et dota deux cellules, à charge de réciter un obit annuel jour duquel tous les pères et frères recevraient une pinte de vin d'Espagne (3). Il fut inhumé, selon

(1) Cf. *Jadis*, sept. 1902 p. 144, et *Epigr. du Nord*, p. 598.

(2) Cf. ci-après, § VIII.

(3) Actes du 25 janvier 1671 et du 7 mars 1674, celui-ci signé par les dix religieux prêtres de la chartreuse. ARCH. DE L'ÉTAT A MONS, fonds de la chartreuse de Chercq. Il y eut au sujet de ces legs de longues contestations. Voyez ARCH. DU CHAPITRE DE TOURNAI, *Act. Capitul.*, 5 et 13 septembre,

son désir, dans l'église conventuelle devant les stalles des PP. visiteurs, sous une dalle de marbre blanc chargée de son épitaphe ainsi conçue (1).

Deo opt. Max. et piæ memoriæ Domini Nicolai Delneste presbiteri ac ecclesiæ cathedralis tornacensis per L. annos altarum sedium capellani qui sancta in Deum pietate sinceroque in hunc sacrum ordinem affectu necnon pro majori cultus divini honore ac ad augendum religiosorum numerum in hoc claustro ex bonis a morte relictis duas cellas extrui voluit ac dotari. Mortuus est 18^a augusti anno MCD lxxij. Viator mortis memor hujus animæ bene precare. R. I. P.

Le 24 avril 1701, D. Innocent Le Masson, 51^e prieur de la Grande Chartreuse, 1675-1703, concède participation aux prières et mérites de son ordre à Guillaume Mustelier, Marie Hutin, Marie Mustelier et Jean-Michel Mustelier, en récompense de leurs libéralités — non spécifiées — envers la chartreuse de Chercq.

Pierre Paternotte d'Antoing, religieux de la chartreuse de Chercq, testa avant sa profession, en 1705, en faveur de son couvent et lui légua une somme de 1000 florins. Il mourut le 6 septembre 1714.

N. Liégeois, prêtre de Tournai, frère de dom Charles Liégeois, chartreux de Chercq, donna deux chasubles, deux calices d'argent, deux candélabres d'argent et d'autres ornements pour l'église conventuelle.

X. de Gaest, père de dom Charles-François de Gaest, profès de Chercq, fit construire une cellule dans l'enclos. Il mourut le 18 février 1724 (2).

Madame Marie Thérèse d'Egmont, chanoinesse du Chapitre de Nivelles, décédée en 1721, donna 100 écus

4 octobre, 20 novembre, 1^{er}, 5, 11, 20 et 29 décembre 1673, 5, 12 et 17 janvier, 19, 21 et 26 février, 12 et 16 mars, 4, 9 et 23 avril 1674 et 27 juin 1681.

(1) BIBL. DE TOURNAI, Ms. 226, p. 558.

(2) Cf. *Not. Gén. Tourn.*, II, 91.

d'argent, peut-être à l'intervention de D. Dereumes, religieux de Chercq, très zélé pour son couvent et originaire de Nivelles.

VII

Je mentionne ici quelques documents que je n'ai pu utiliser, faute de renseignements complémentaires.

ARCHIVES DU VATICAN, *Fonds des suppliques*, vol. 32, 94 V°.

Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut demande l'autorisation de faire le pèlerinage de Rome avec une suite de quarante personnes et d'avoir un autel portatif. Il demande en outre la confirmation de la fondation qu'il a faite de deux chapellenies dans son domaine du Biez, l'une en l'honneur de S. Jean-Baptiste, l'autre en l'honneur de S. Jacques. Avignon, 7 mai 1361.

Même fonds, vol. 35, fol. 48.

Autre supplique du même personnage, Avignon, 4 janvier 1363 : Supplicat S. V. Johannes dominus de Warchin, senescallus hereditarius Hanoniæ, veniens de Sepulcro Jher^{mo} [Jherosolimitano] et in terra Saracens[orum] per magnum tempus capt[us], videlicet in Damaso contentus, quatenus...

Est-il téméraire, dit le P. Paléon Bastin (1), à qui je dois la communication de ces documents, de penser que pour être délivré de captivité Jean de Werchin aura fait quelque vœu à Dieu et que ce vœu serait l'origine de la fondation de la chartreuse de Chercq?

ARCHIVES DU CHAPITRE DE TOURNAI. *Dossier de la chartreuse de Chercq*.

En 1598, nouveau conflit entre la chartreuse et le

(1) Chartreuse de Calci, sous Pise.

chapitre au sujet des dimes. Les Chartreux récusent vivement la compétence de la juridiction de l'Ordinaire.

Ibid. Arrêt du Bailliage de Tournai-Tournésis soumettant les Chartreux à la dime pour les terres qu'ils labourent. 3 septembre 1602.

ARCHIVES PAROISSIALES DE CHERCQ.

Acte par lequel dom Michel Du Bus, prieur, et dom Armand Laonguet (1) achètent une maison. 1660.

ARCHIVES DU CHAPITRE DE TOURNAI. *Dossier de la chartreuse de Chercq*.

Les Chartreux refusent de payer au Chapitre la dime des toisons et des animaux. 1661-1662.

Pour se soustraire à la sentence de l'official, ils excitent d'une bulle de Boniface IX qui les soumet directement au Saint-Siège et d'une lettre de non-préjudice de l'évêque de Tournai Jean d'Harcourt. Voyez ci-devant, p. 61.

En 1662 dom Michel Du Bus accepte de plaider devant l'official et constitue procureur (Sceau).

Sentence de l'official condamnant les Chartreux à payer les dimes en litige. 29 avril 1662.

SIX ET PLOUVAIN, *Recueil des Edits, Déclarations, Lettres-patentes etc. enregistrés au Parlement de Flandres*, t I, p. 54

Lettres patentes de Louis XIV portant confirmation des privilèges des PP. Chartreux. Données à Paris au mois d'avril 1669. Enregistrées au Conseil Souverain de Tournai le 7 décembre suivant.

(1) Je suppose aussi que cet Armand Laonguet n'est autre que D. Arnould Longhé né à Mons le 27 février 1620, profès à Chercq en 1643, procureur jusqu'à son décès, 20 février 1692.

ARCHIVES DU CHAPITRE DE TOURNAI. *Act. Capitul.*, 23 novembre 1671.

Les Chartreux de Chercq sont en procès avec le clergé du Hainaut à Mons. Ils se sont fait appuyer par le conseiller Malengreau, du conseil supérieur de Mons. Ils demandent l'appui du Chapitre de Tournai. Celui-ci charge le chanoine Zuallart, son plus fin jurisconsulte, et le chanoine de Boulogne, son doyen, d'étudier l'affaire et de rédiger en bref un *Motivum juris*.

IBID., *Act. Capitul.*, 12 et 25 juillet 1686. *Layette Chercq*.

Un fermier des Chartreux de Chercq n'a pas voulu payer sa dime au Chapitre sur un quartier d'avoine sous prétexte qu'il ne l'avait pas semée la même année mais qu'elle a crû d'elle-même après jachère. Palabres avec le prieur des Chartreux.

IBID., *Act. Capitul.*, 5 août 1689.

Les Chartreux de Chercq reçoivent modération sur une rente de six hoteaux de blé, deux rasières de golnée et quatre chapons qu'ils doivent au Chapitre.

IBID., *Act. Capitul.*, 21 avril et 3 mai 1706.

Petenti magistro Antonio Roussel pastori de Chercq utrum salvà jurisdictione Capituli cui subjacet posset in suâ ecclesiâ parochiali fulminare excommunicacionem ad instantiam carthusianorum ejusdem loci per officialem hujus civitatis latam contrâ quosdam malefactores...

ARCHIVES HISTORIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA GUERRE A PARIS. *Vol. 2025*, n^{os} 406, 407 et 418 à 422 inclusivement.

Correspondance entre l'intendant de Flandre, Dugué

de Bagnols, l'intendant de Maubeuge, Roujault, et le visiteur des chartreuses de la province de Flandre, dom Joseph Engelgrave, qui demande que les maisons de sa province soient exemptées de la contribution. Novembre et décembre 1707.

ARCHIVES DU CHAPITRE DE TOURNAI. *Dossier de la chartreuse de Chercq*.

Procès entre les Chartreux et le Chapitre lequel en sa qualité de grand décimateur soutient le curé de Chercq dans ses prétentions d'établir sa grange des dîmes sur un rejet appelé le *Capel* entre l'église paroissiale et l'Escaut. Les Chartreux s'y opposent en leur qualité de seigneurs vicomtiers et veulent planter ce rejet ou au moins l'enclorre. 1713.

IBID., *Act. Capitul.*, 28 juin et 12 septembre 1714 et 15 juillet 1715.

Le Chapitre paie 16 £. 3 s. Fl. pour la moitié de la sportule pour la sentence rendue par le Bailliage dans la cause du Chapitre contre les Chartreux de Chercq le 11 juin 1714.

VIII

DIVERS.

Le 1^{er} décembre 1521 fut signée dans la chartreuse de Chercq la capitulation de Tournai assiégé par le comte de Nassau. Cette capitulation fut ratifiée le 3 par Charles-Quint.

Le 30 novembre était mort frappé d'un boulet Josse B., gentilhomme gantois; il fut inhumé dans l'église conventuelle et le manuscrit 224 de la

bibliothèque de Tournai reproduit ainsi son épitaphe gravée sur une lame de cuivre (1) :

Stemmate et virtute clarus juvenis
Judocus Bostius Gandavensis
miles cum primis strenuus
qui in obsidione Nerviorum
anno ultra M. V^c. XXI.
pridie quo urbs se in deditionem
Caroli imperatoris V se daret
ictus globo bellico perit
hic requiescit. Orate pro eo.

29 novembre 1574. Les chartreux demandent au prieur de la grande Chartreuse s'ils doivent consentir à laisser visiter leur couvent par la princesse, leur principale fondatrice (2), qui en a témoigné le désir mais que son sexe tient à l'écart de l'enclos du cloître. Nous n'avons pas la réponse. Il s'agissait vraisemblablement de la dame de Vergy, désireuse de se rendre compte des ravages commis par les gueux dans le monastère.

D. François Schotte, bruxellois, profès de Louvain, en 1615 sacristain de cette maison, prieur pendant dix-sept ans de Hérimmes-lez-Enghien et de Lierre, passant par la chartreuse de Chercq pour aller procéder à la visite ordinaire de celle de Valenciennes, mourut à Chercq le 1^{er} novembre 1634, âgé de 63 ans, et y fut inhumé dans le cimetière conventuel (3).

En juin 1651 les chartreux ont à loger des soldats sans en avoir été requis. Pour reconnaître le bon

(1) P. 219.

(2) Principessa, præcipua fundatrix nostra...

(3) *Obituaire de Chercq*. — ARCH. DE L'ÉTAT A ANVERS, fonds du clergé régulier, n° 3664. — BIBL. ROYALE DE BRUXELLES, Ms. 3442.

accueil qu'ils ont reçu, les soldats préservent le village de Chercq des pilleries habituelles aux gens de guerre.

La chartreuse de Chercq intervint précuniairement dans la fondation de celle de Douai. L'origine de ce monastère remonte à 1661; les chartreuses de Valenciennes, Gosnay (hommes), la Boutillerie et Chercq promirent chacune une contribution de 6000 florins pour l'érection d'une cellule du nouveau couvent. Ce ne fut toutefois qu'en 1663 qu'il fut définitivement établi. D. Philippe Béharel, profès de Chercq et religieux à la Boutillerie, le dirigeait depuis 1661.

La Boutillerie elle-même avait reçu des moines de Chercq. Ce fut, nous l'avons vu, en assistant à la vêtue de D. Hugues Cuvillon que Le Vasseur s'était confirmé dans sa résolution de fonder la chartreuse lilloise. D. Agathange Leclercq, fils du médecin Hermès Leclercq, l'y encouragea. Trois religieux de Chercq passèrent en 1641 de leur maison de profession dans le nouveau couvent : c'étaient D. Philippe Béharel, D. Jean Meldeman et D. Hugues Cuvillon. Deux ans plus tard, D. André Cordonnier et D. Arnould Longhet vinrent les y rejoindre. Je parlerai de ces pères dans un autre endroit. En ce qui concerne le transport de D. Cordonnier, voici ce que rapporte un manuscrit de la Boutillerie.

En la mesme année 1643, le révérend Père Dom André Cordonnier, profès de la maison de Tournay, a reçu son obédience pour venir en celle de la Boutillerie, du consentement de M. Le Vasseur, son fondateur.

Car, comme après avoir fait tous les devoirs et toutes les diligences possibles par toutes les maisons de la province pour avoir des livres de chant selon l'usage de l'ordre, et particulièrement des graduels pour chanter les messes, l'on n'en a point pu obtenir, chaque maison n'en ayant alors qu'autant qu'elle en

avoit besoin, les supérieurs trouvèrent à propos d'envoyer Dom André à la Boutillerie, qui escrivoit parfaitement bien la lettre moulée ou romaine, pour y écrire les livres plus nécessaires et plus pressans. En effet, pendant deux ans et demi ou environ qu'il y a demeuré, il a écrit et achevé un *collectani* des oraisons qui se chantent au pupitre ou *jubé*, et deux beaux graduels en vélin qui perpétueront sa mémoire dans cette maison.

Il est croyable qu'il en auroit écrit plusieurs autres si, la maison ayant été pillée et entièrement désolée en 1647, ce bon père n'auroit été obligé de retourner en sa maison de profession.

Louvois arriva à Tournai le 29 août 1668 dans l'après-midi. La peste ravageait la ville. Il descendit à la chartreuse de Chercq et y donna audience aux États du Tournais le 30 août (1).

En 1671, le jour de S. Barnabé (11 juin), Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV, pénétra dans la chartreuse de Chercq et la visita (2).

En 1712 les troupes des Alliés se portant de Tournai au secours de Douai après la bataille de Denain (24 juillet) dévastèrent toute la chartreuse de Chercq (3).

En septembre 1744, le duc d'Aremberg, généralissime des Alliés, prend son quartier-général à la chartreuse de Chercq.

Le dimanche 9 mai 1745, Louis XV logea au château des Quatre-Vents à Calonne, et le maréchal de Saxe à la chartreuse.

Le 12 mai, lendemain de la bataille de Fontenoy, Maurice de Saxe, qui assiège Tournai, écrit au gouverneur de la place pour l'avertir que les blessés Anglais

(1) *Mém. du baron de Woerden* (ms. de la bibl. de Cambrai), p. 609.

(2) BIBL. ROYALE A BRUXELLES, Ms. 6375. Ce ms. est daté de 1664 aux pp. 24 R^o et 195 R^o. La note sur l'entrée de la reine dans la chartreuse est ajoutée au premier folio.

(3) ARCH. DU CHAPITRE DE TOURNAI, layette Chercq.

et Hanovriens avaient été transportés à la Chartreuse avec les blessés Français, lui marquant qu'il ne convenait point de tirer le canon de la citadelle de ce côté. Le même jour on vit de la ville plusieurs chariots de paysans venir des chartreux sur le chemin de Valenciennes conduisant les blessés Français à Lille et à Valenciennes (1).

*
* *

Les provinces en Chartreuse ont été souvent modifiées au gré des circonstances. On tenait compte d'abord et surtout de la commodité des visiteurs qui étaient chargés de les administrer et qui ne tenaient pas à avoir sous leur juridiction plus d'une douzaine de maisons. On tenait compte encore de la nationalité; c'est pourquoi certaines chartreuses de frontière ont passé alternativement de la province de France à celle d'Allemagne ou réciproquement, selon qu'elles faisaient partie de l'Allemagne ou de la France. En 1301, toutes les chartreuses du Nord font partie de la province de France (*prov. Franciæ*): Mont-Dieu, Val Saint-Pierre, Valenciennes, Abbeville, Saint-Omer, etc. Il n'était pas question alors de provinces de Teutonie et de Picardie. En 1369, il y avait certainement une province de France et une province de Teutonie puisque le Mont-Dieu et le Val Saint-Pierre furent autorisés à passer de l'une dans l'autre. Chercq en naissant dut, par le fait de sa situation, faire partie de la province de Teutonie. Mais les maisons s'étant multipliées dans les Pays-Bas, le Chapitre général de 1411 créa trois provinces: *provincia Franciæ* qui comprenait les chartreuses de Bourgogne et de Champagne; — *provincia*

(1) *Bull. Soc. hist. de Tournai*, t. VII, pp. 18 et 80.

Picardie remotioris, comprenant les chartreuses de Hollande et du nord de la Belgique; — *provincia Picardie propinquieris* où se trouvaient Mont-Dieu, Val Saint-Pierre, Valenciennes, Saint-Omer, Abbeville, Noyon, les deux Gosnay, Montreuil et Chercq. En 1474, la *Picardie remotioris* prend le nom de *Teutonia*, et la *Picardie propinquieris* celui de *Picardie*.

Chercq continua à faire partie de cette dernière. Il en est ainsi en 1609 (1), en 1634 (2), en 1681 (3), et on ne trouve pas la date à laquelle il en aurait été détaché.

IX

SUPPRESSION DE LA CHARTREUSE.

Le décret de Joseph II portant la suppression des couvents inutiles, dit M. Laenen (4), doit être considéré plutôt comme une étape que comme l'aboutissement d'un projet plus vaste qui tendait à englober dans une perte commune tous les monastères des Pays-Bas. Diverses mesures avaient restreint, sous Marie-Thérèse, la liberté des couvents : les décrets du 13 mai 1771 concernant les dots des religieuses, et du 18 avril 1772 concernant l'âge de la profession religieuse étaient autant d'empiétements du pouvoir civil sur le domaine de la vie privée des réguliers.

L'avènement de Joseph II ne pouvait qu'alarmer le monde ecclésiastique. Des évêques des Pays-Bas,

(1) MIRÆUS, *Orig. Carthus.*, à la suite de la *Bibliotheca* de PETREIUS, p. 20.

(2) MOLIN, *Historia carthusiana*, t. III, p. 219. Il y avait à cette date 18 religieux et 12 donnés (*Ibid.*, p. 222).

(3) MOROZZO, *Theatrum chronol. ord. carth.*, p. 342.

(4) *Ann. Acad. d'Archéol. de Belg.* t. 57, p. 349.

voyant l'empereur supprimer coup sur coup des couvents dans ses Etats héréditaires, prirent des mesures préventives contre pareilles suppressions dans leurs diocèses. Des monastères se mirent en devoir de protéger leurs biens contre la confiscation qu'on appréhendait; ce fut vraisemblablement le cas pour la chartreuse de Chercq, comme on peut le voir ci-après. L'inquiétude s'accrut après des inventaires qui pouvaient à juste titre passer pour des menaces d'exécution.

Dès le 28 avril 1782, Joseph Maximilien de Bettignies, procureur général auprès du Conseil provincial du Tournaisis, avait été chargé par les gouverneurs de faire ou faire faire les inventaires des biens des couvents du ressort du Conseil destinés à la suppression. Il fit personnellement celui de la chartreuse de Chercq le 24 mai. Dans son rapport il mentionne que ce couvent fait cultiver 40 bonniers environ de propriétés, non-compris les vergers et prairies, et ce par un personnel agricole composé d'un frère laitier, d'un maître de labours, d'un berger, de trois charretiers (*cartons*), de deux vachers, d'un frère à la fois portier et charron, et de quatre ou cinq ouvriers. Il possède 9 chevaux et 4 poulains, 28 bêtes à cornes, un troupeau de 133 moutons et brebis. Les récoltes, prises par François Courouble, laboureur à Tournai, et Joseph Liénart, maître de labours de la chartreuse, ont été par eux estimées à 6694 florins. Bettignies propose à Leurs Altesses de faire vendre à la S. Jean prochaine le bétail, l'attirail de labour et la récolte sur pied. On pourrait alors renvoyer les domestiques et ouvriers, ce qui diminuerait considérablement la dépense actuelle. Il se chargerait de diriger lui-même cette vente à peu de frais. Toutefois il prévoit un petit obstacle à la vente de la récolte : c'est que le prieur et le procureur du couvent

l'ont informé qu'un marchand de Tournai, nommé Derasse, les avait vivement sollicités de lui vendre pour 1812 florins la récolte prochaine de 18 bonniers et de lui louer ces 18 bonniers par bail de neuf ans, sous la condition que ce bail serait annulé si le couvent n'était pas supprimé; que de plus il les a aussi sollicités de lui vendre la récolte prochaine de 4 bonniers de trèfle et qu'ils ont eu la faiblesse de consentir à toutes ces demandes. Bettignies est d'avis que cet acte doit être regardé comme simulé et entaché de fraude, et que les juges ne pourraient refuser d'admettre la preuve de dol et de mauvaise foi. Il a fait expertiser la récolte des 18 bonniers, et l'estimation monte non pas à 1812 florins mais à 2633. Il ajoute que ce bail serait très préjudiciable au gouvernement si le couvent doit être supprimé. Les récoltes susdites ayant été vendues à Derasse, le fourrage pour le bétail manqua dès le 11 juin. Alors les domestiques se mirent à faucher le trèfle des 4 bonniers. Derasse, averti, fit sommer par procureur les religieux de respecter cette récolte qu'il avait achetée. En l'absence des supérieurs, ce fut le Père-vicaire Mortelette qui reçut cette sommation et il en fut bouleversé : il pria Bettignies de venir à son aide. Celui-ci accourut. Le P. vicaire et deux anciens religieux lui exposèrent qu'ils allaient faire signifier par le notaire Wuesten à Derasse que la vente à lui faite par le prieur et le procureur de leur couvent était désavouée comme contraire au § IV *De consulendo* de leurs statuts suivant lequel le prieur ne peut innover dans l'administration des biens sans le consentement de la communauté. Ce protêt fut transmis au gouvernement qui autorisa les religieux à s'en prévaloir (24 juin 1782) « n'y aiant jusqu'ici aucune disposition qui prive les religieux de ce couvent de

l'administration et jouissance de leurs biens.... »

Nous ne possédons pas le texte des instructions données à Bettignies pour son inventaire de la chartreuse de Chercq; mais on peut conclure des termes de son rapport du 13 mai 1783, qu'on possède, que ses instructions devaient être les mêmes que celles du commissaire qui opéra à la chartreuse de Grammont, aux carmels d'Alost et de Courtrai et ailleurs (1). On peut conclure aussi de ce rapport que Bettignies ne rencontra aucun obstacle de la part de l'évêque de Tournai dans l'exercice de son mandat et notamment en ce qui concerne la violation de la clôture.

Enfin une dépêche de la Cour de Bruxelles notifia au Conseil Privé la décision de l'empereur. Cent vingt-six couvents seraient supprimés dans les Pays-Bas, mais on procéderait par étapes successives (8 mars 1783).

Le décret de l'empereur fut signé le 17 mars 1783. Il « éteignait et supprimait différents couvents et monastères » à désigner ultérieurement, et instituait en faveur des « individus des maisons à supprimer » l'organisme de la *Caisse de religion* « dans laquelle on versera généralement les revenus de tous les couvents qui seront supprimés, pour être employés au paiement des pensions » établies pour « ceux qui se résoudraient à retourner dans leurs familles ou à rentrer dans le monde ».

Cet édit fut publié au Conseil provincial de Tournai-Tournais le 27 mars et insinué le 28 avril aux chartreux de Chercq par Bettignies qui s'était fait accompagner pour cette mission par le sieur Van Rode de l'Escaillerie, établi par Leurs Altesses Royales

(1) Le texte de ces instructions est publié par LAENEN, *op. cit.*, p. 428.

Albert et Marie-Christine, Gouverneurs généraux des Pays-Bas autrichiens, administrateur et receveur des biens de la chartreuse supprimée.

Le 28 avril 1783, Bettignies et Van Rode se présentèrent à la chartreuse où ils trouvèrent réunis les douze religieux-prêtres et les quatre frères laïcs de la communauté. Ils donnèrent lecture de l'édit de suppression et du décret qui appliquait cet édit au monastère de Chercq. Ils présentèrent ensuite aux religieux l'avocat Van Rode chargé désormais de tout ce qui les concernait au point de vue matériel. Immédiatement après, Bettignies et les deux Van Rode saisirent la caisse dont ils firent l'inventaire et emportèrent les clefs. Le procès-verbal mentionne que la caisse renfermait 404 florins 6 patars 4 deniers et un tiers (506 frs 50) en espèces autrichiennes et françaises.

Ainsi les prescrivait les articles 12 et 13 des *Instructions*.

12. Après que vous aurez fait aux individus assemblés la notification de tout ce que dessus, vous demanderez les clefs et les renseignements des caisses, des ornemens et trésor d'Eglise, des archives et des provisions de la maison, et vous apposerez le scellé à tout ce qui ne sera pas nécessaire pour l'usage journalier de l'église et du couvent, durant le séjour que les individus y feront encore.

13. Vous placerez provisionnellement dans chaque couvent un Econome laïque, habile et intelligent, et d'un caractère doux et humain....

Le lendemain on vérifia les livres du procureur du couvent et on constata qu'ils étaient assez mal tenus. On donna ensuite lecture de l'art. 4 des instructions et on accorda aux religieux huit jours de réflexion.

Les 10 et 12 mai, nouvelle séance. L'un après l'autre les religieux vinrent décliner leurs noms et

prénoms, titre ou fonction, âge, lieu de naissance, date de profession, et déclarer en quel lieu ils voulaient se retirer. On leur assigna, selon le cas, le viatique ou le brevet de pension prévus par les instructions.

5. Vous nous remettrez une liste exacte des individus actuels de chaque couvent avec leur âge, la date de leur profession et autres circonstances que vous croirez devoir annoter relativement à leur personne, et vous ajouterez dans cette liste le choix que chaque individu vous aura déclaré avoir fait parmi les différens partis ci-dessus énoncés, quant à leur état futur : à l'effet de quoi vous leur donnerez d'abord un délai d'une huitaine de jours pour pouvoir y délibérer.

4. Après cette notification vous ferez connoître aux individus, en leur en remettant même une note par écrit, que, relativement à leur état futur, Sa Majesté leur laisse leur liberté de choisir l'un ou l'autre des partis suivans savoir pour les religieux :

1° Ceux qui voudront se transporter dans des couvents de leur ordre situés hors des états de S. M. auront pour cela la permission nécessaire, et même un viatique, qui sera proportionné à la distance des Lieux, mais ils n'auront aucune pension.

2° Ceux qui voudront passer en Religion dans quelque couvent d'un autre ordre subsistant dans ce pays auront un secours annuel de Fl. 210, argent courant de Brabant, qui sera porté à Fl. 420 pour les religieux qui entreront dans un couvent ou autre maison où l'on s'occupe de l'instruction de la jeunesse, et qui s'y dévoueront à cette utile occupation.

3° Ceux qui deviendront prêtres séculiers auront une pension de Fl. 420. S'ils n'ont pas atteint l'âge de soixante ans, et Fl. 60 de plus par an, s'ils ont passé cet âge, ou lorsqu'ils l'auront atteint.

4° Ceux qui souhaiteront servir Dieu en repos et dans une entière séparation du monde, pourront continuer de suivre les règles de leur institut sans contrainte, mais ils devront se choisir, dans ce cas, pour leur séjour futur un couvent d'un autre ordre, auquel on payera régulièrement la pension de Fl. 210 pour leur entretien.

5° S'il y a des religieux d'un âge si avancé ou tellement infirmes, qu'à cause de cela on ne voudroit pas les recevoir dans d'autres couvens, ou chez leurs parens ou leurs connoissances,

on les transférera ensemble s'ils peuvent l'être sans danger, dans un des couvens supprimés, pour y vivre de leur pension, mais s'il y en a qui soient tellement accablés d'âge ou d'infirmités, qu'il ne seroit pas possible de les transférer sans mettre leur vie en danger, on les laissera dans ce cas tranquilles dans le couvent où ils se trouvent.

6. Quant aux frères Lais, leur pension sera de Fl. 210, avec une augmentation annuelle de Fl. 60 pour les sexagenaires.

8. Les novices ainsi que ceux et celles qui quoiqu'ayant fini leur noviciat n'ont cependant pas encore fait leur profession, seront renvoyés, ils auront un viatique de Fl. 210, une fois et vous leur fixerez un terme de quatre semaines pour se retirer.

9. Si dans l'un ou l'autre des couvens susmentionnés le Supérieur ou la Supérieure est inamovible, vous en ferez mention expresse dans votre rapport : la pension de pareils Supérieurs ou Supérieures ad vitam étant déterminée savoir pour les hommes à Fl. 700 s'ils n'ont pas atteint l'âge de 60 ans et Fl. 100 de plus s'ils ont passé cet âge, ou s'ils y parviennent, et pour les femmes à Fl. 420, si elles n'ont pas 60 ans, avec une augmentation de Fl. 60, si elles ont cet âge, ou lorsqu'elles y parviendront.

10. A tout individu pensionné il sera accordé pour se pourvoir du nécessaire jusqu'à l'échéance du premier trimestre de sa pension, une gratification de Fl. 100, et un habillement complet et décent. Les rentes viagères, dont quelques individus jouissent déjà, ou qu'ils pourront acquérir par la suite, seront imputées pour une moitié sur leur pension pour autant que cette moitié desdites rentes n'excéderoit pas la moitié du montant de la pension, laquelle moitié de la pension ils conserveront toujours, et dans tous les cas, à quelque somme que puissent monter leur rente viagère.

A la sortie du couvent, chaque religieux devait recevoir un habillement *complet et décent* que l'évêque de Tournai ordonna d'être une soutane longue, brune ou noire. A cet effet il fut alloué une somme de 120 florins.

17. Tout ce qui se trouvera dans les chambres des individus, ou chez leurs supérieurs, étant destiné pour leur usage personnel en fait de livres, images, meubles, et hardes, leur sera laissé, et

pour le surplus de ce qu'ils réclament, selon les inventaires qui en ont été dressés en conséquence de la dépêche du 18 avril 1782 que vous trouverez pareillement ci-joint, vous vous expliquerez après avoir entendu les supérieurs sur ce que vous croirez devoir être suivi à chaque individu.

Les chartreux demandèrent à pouvoir emporter leur pendule, un matelas de l'*hospitium* ou quartier des hôtes parce qu'ils n'avaient qu'une paillasse, du linge (car ils ne possédaient personnellement que leur mouchoir), et enfin les livres liturgiques de la bibliothèque qui pouvaient servir au clergé séculier. Ils furent autorisés à emporter leur pendule personnelle et des livres d'oraison. Ils firent observer que ne possédant en propre aucun linge de corps ils devraient recevoir plus que 120 florins, cette somme étant attribuée aux religieux qui étaient munis de ces vêtements personnels.

Aux termes de l'art. 9 des instructions, Bettignies fit une enquête d'où il conclut que le prieur est inamovible.

Les instructions disaient encore que les profès qui désireraient être relevés de leurs vœux devaient s'adresser à cet effet à leur évêque diocésain.

11. Vous ferez connoître à tous les individus profès que ceux ou celles qui désireront d'être relevés de leurs vœux devront s'adresser à cet effet à leur Evêque diocésain.

Il ne semble pas que l'évêque de Tournai fit quelque difficulté à aider en ceci le bon plaisir de l'empereur. L'archevêque de Malines y mit moins bonne grâce. Tandis que les autres évêques, dit le Conseil Privé dans sa consulte du 21 juin 1783, accordent dans leurs diocèses aux individus des couvents supprimés qui rentrent dans le monde toutes les facilités compatibles avec leur état et les circonstances, on ne peut tolérer que celui de Malines imposerait des gênes.

On procéda à la liquidation des biens de la chartreuse.

Les revenus des fondations s'élevaient à 1581 florins l'an, à charge de distributions diverses, faisant 201 florins, et d'un certain nombre de messes. Les revenus des propriétés étaient estimés à 10.000 florins; les moines en distribuaient plus de la moitié en aumônes : « Quand les Chartreux subsistaient, écrit le curé de Chercq au Comité de la *Caisse de religion*, le curé de Chercq n'était jamais embarrassé pour assister ses pauvres; il lui suffisait d'exposer le cas au prier du couvent qui fournissait les secours nécessaires ».

Un chassereau dressé en 1737 d'après un cartulaire de 1701 énumère les 63 rentes foncières perçues à cette date par les chartreux sur des biens gisant aux alentours de Binche, Bruille et Waudrez. Ces rentes existaient dès 1404 d'après l'attestation du receveur Gillot lequel déclare s'en être assuré *de visu* (1); elles produisent en 1737 un total de 105 £. Fl. 3 s. 10 d.

Il se trouvait dans le quartier des femmes (*sic*) une chapelle de Saint-Bruno, à l'usage des femmes et des domestiques, établie en 1636 par Gilles du Tillieux. Cf. ci-devant, p. 86. Cette chapelle fut supprimée sur l'avis de Bettignies qui fit valoir qu'elle était inutile à cause du voisinage prochain des églises et chapelles de Vaultx, Chercq, Allain et Notre-Dame de Grâce où l'on célébrait la messe tous les dimanches. C'était encore en vertu de ses instructions.

18. Comme il pourroit arriver que dans l'endroit de la situation de l'un ou de l'autre des couvens supprimés, la population exigeroit que l'on continuât d'y célébrer l'office divin après la sortie des individus, vous vous expliquerez particulièrement sur ce point dans votre rapport après vous être procuré à cet égard

(1) ARCH. DU CHAPITRE DE TOURNAI, layette Chercq.

les notions les plus exactes pour y être disposé comme il sera trouvé convenir.

Le curé de Chercq, Choteau, écrivit alors au Comité de la *Caisse de Religion* que les Chartreux disaient ci-devant une messe conventuelle à laquelle les hommes pouvaient assister, et une messe dans la chapelle Saint-Bruno les dimanches et jours fériés à laquelle les fidèles des deux sexes étaient admis. L'obituaire de la paroisse de Chercq ne se constituait que de quarante et une messes, tant basses que chantées. Le curé concluait en disant que dorénavant il serait obligé de dire des messes paroissiales sans rétribution; il demandait donc à se voir attribuer les fondations de la chartreuse.

Ces fondations étaient :

Une messe annuelle par chaque religieux prêtre (soit 13).

Deux obits par an.

Un autre obit annuel.

Un obit et 5 messes fondés par le baron de Cysoing.

Une messe chaque jour.

Choteau fait observer dans sa requête qu'avant leur suppression les chartreux célébraient un grand nombre de messes dont ils étaient chargés pour les rentes que la Caisse a confisquées. Il demande à pouvoir célébrer ces messes au même prix. Sur avis favorable de Van Rode (30 janvier 1786), la Caisse autorise la célébration dans l'église de Chercq de 386 messes basses à 10 sols et de 4 obits à 3 fl. 1/2 aux frais de la Caisse de religion (7 février 1786).

Les ornements sacerdotaux et le linge d'autel des couvents supprimés devaient être mis à la disposition de l'évêque qui les distribuerait gratuitement aux églises paroissiales. Les autels et meubles d'église

devaient de même être cédés gratuitement ou vendus aux églises paroissiales. La vente du mobilier de la chartreuse produisit 17.250 florins 10 patars 6 deniers (21.563 francs). Le gros bétail et la basse-cour produisirent en deux vacations 4027 flo. 13 pat. et 1663 flo. 12 pat. 9 den.; le carillon, les cuves, les chaudières et ustensiles de métal, 4814 flo.; les meubles, effets et provisions (6 septembre 1783), 5995 flo. 14 pat. 1 den. (1). En mai 1784, on mit en vente au couvent des Célestines le linge, les ornements et autres tissus à l'usage du culte; seuls furent admis aux enchères les membres du clergé (2). Le Chapitre de la cathédrale de Tournai acheta pour 4 florins « un christ en bois peint à l'huile avec deux figures en bois et leur piétement en pierre ». Le curé de Chercq acheta pour 2 florins « deux grands christes en bois peints à l'huile ».

Les tableaux des couvents supprimés furent estimés par un greffier d'Uccle et le peintre André Lens. Ceux qui n'avaient pas d'importance furent vendus sur place. Ce fut le cas pour ceux de la chartreuse qui furent adjugés le 3 janvier 1785 pour 172 florins 15 patars 1 denier.

La paroisse de Chercq possède encore un tableau représentant des chartreux en contemplation (grandeur naturelle).

Les argenteries et orfèvreries de la chartreuse furent envoyées à Bruxelles le 24 mai 1783 avec celles des Croisiers, des Annonciades, des Dominicains, des Carmélites, des religieuses de Sion, des Filles-Dieu et des Clarisses. Tout passa au creuset.

Quant aux livres, on vendit sur place ceux de moindre

(1) Procès-verbaux des opérations de la Caisse de religion.

(2) BIBL. DE TOURNAI, Ms. 218 ter, pp. 97 et 110.

valeur et on réunit pour des ventes générales les ouvrages de prix. Les livres de la chartreuse, dont on possède encore un catalogue assez complet, furent mis en vente le 9 juin 1785 et produisirent 574 florins 15 patars 7 deniers. On se souvient que toute la bibliothèque et les archives de la maison avaient été détruites lors du pillage de 1566.

M. Desmazière possédait dans sa riche collection le missel du prieur des chartreux de Chercq qu'il avait acheté pour 250 frs en juillet 1890. Le même volume, provenant de la bibliothèque de M^r V. L., avait été payé 90 frs en mai 1887.

In-16, maroquin noir, large dentelle à petits fers sur les plats, dos orné, reliure ancienne. Manuscrit exécuté au XIV^e siècle, composé de 146 feuillets sur peau de vélin très fin, dont dix pour le calendrier contenant huit bordures & de nombreuses lettrines or et couleur. Mention indiquant que le missel a été fait pour le prieur du couvent des Chartreux de Saint-André près de Tournay. 11 centim. de haut sur 7 de large. Remboité dans une reliure du XVII^e siècle. Pages de 22 lignes; lettres rouges, bleues et noires; jolie écriture.

Dans un rapport du 18 mai 1785, Van Rode de l'Escaillerie proposait d'aliéner au profit de la Caisse de religion 1^o les droits féodaux de la chartreuse sur Chercq, Auberbus, l'alleu de Binel, le fief de Molinel à Baisieux, faisant au total 189 florins 18 patars par an — et 2^o les immeubles suivants : la brasserie de Chercq avec ses pâtures, le refuge des chartreux en la rue Saint-Piat avec deux maisons rue Saint-Piat, deux maisons rue de Bève, deux rue Merdenchon, une rue Saint-Bruno, un moulin à vent à Baisieux et un autre à Templemars appartenant pour moitié au prince de Soubise. Tous ces immeubles produisaient un revenu total de 1514 florins 2 patars 3 deniers l'an.

Sur les ordres du comité, 27 juin 1785, Van Rode mit en vente la seigneurie de Chercq qui, à la troisième séance, fut adjugée pour 5750 florins au sieur Paul Joseph Chuffart, lequel déclara pour son command le sieur Philibert Paris, négociant à Tournai, originaire de la Savoie. En l'an IV (1796), l'abolition des droits féodaux supprima la seigneurie de Chercq.

Les bâtiments et terrains de l'enclos de la chartreuse furent de même adjugés le 4 octobre 1785 à l'avocat Gilles Albert Goblet, après mise à prix de Philibert Paris, pour la somme de 23900 florins, dont 1750 furent remis à l'acquéreur pour le bénéfice de ses enchères. L'avocat Goblet fut plus tard membre du corps législatif.

Ces deux ventes furent approuvées par Joseph II (patentes du 30 novembre 1785). L'enclos de la chartreuse était en 1782 de sept bonniers et quart, soit 9 hectares 30 ares.

En ce qui concerne les immeubles des chartreux dans Tournai, ils furent ainsi vendus :

1. Maison, rue Merdenchon, adjugée pour 4165 florins à François Lebrun, meunier à Tournai.

2. Refuge des chartreux, rue Saint-Piat, donné en 1593 par Guillaume Moucheron, adjugé pour 4400 flo. à Jacques Ribaucourt, négociant à Tournai.

3. Maison, rue de Bève, adjugée pour 295 flo. à Louis Dumoutier, ouvrier.

4. Maison du sieur de Felleries d'Aubechies, rue Merdenchon, adjugée pour 4710 flo. à Vinchent, tabellion.

5. Maison, dite le château de Chercq, adjugée pour 637 flo. 10 pat. à Louis Delwart, avocat.

6. Maison tenant audit château, adjugée pour 300 flo. à Emmanuel Couteau, du faubourg Valenciennes.

7. Maison, rue Saint-Piat, adjugée pour 1125 flo. à Philippe Moreau, serrurier.

8. Maison, coin des rues Saint-Piat et de Bève, adjugée pour 1145 flo. à Vandenberghe, négociant.

9. Maison, rue de Bève, adjugée pour 625 flo. à Marie Antoinette Potiez.

10. Maison de maître, rue Saint-Bruno, louée à M. de Saint-Genois d'Hurfalus, à lui adjugée pour 10.965 flo.

Sur l'emplacement de la brasserie, Paris bâtit un château entouré d'un jardin. Goblet fit démolir le couvent, l'église (1) et tous les autres bâtiments conventuels. Il recéda en 1800 le fonds à M. Le Vaillant du Châtelet qui le revendit en 1805 à M. Léopold Lefebvre. Celui-ci planta l'avenue en 1808 et fit bâtir son château en 1810 sur les plans de Bruno Renard. Un premier plan avait été fait par l'architecte Virli.

De mai à la Toussaint 1783, la Caisse de religion reçoit, en ce qui concerne les chartreux de Chercq, 14.787 flo. et acquitte des charges pour 10.082 flo. Du 1^{er} novembre 1783 au 1^{er} novembre 1784, ainsi payé 14.668 flo. et reçu 35.756 flo. Bénéfice total à la Toussaint 1784 : 25.793 flo. 7 pat. 16 den. Les charges devaient naturellement diminuer par suite du décès des religieux. Ce fut donc une bonne opération pour le fisc. Au 31 octobre 1783 il y a encore 17 chartreux pensionnés par la Caisse de religion.

Sur les fonds provenant de la liquidation de la chartreuse de Chercq et notamment de la vente de l'argenterie de cette maison, le Comité de la caisse de religion

(1) Les stalles de l'église d'Herquegies, datées de 1590, sont réputées provenir de l'église des chartreux de Chercq (Cloquer, *Tournai et Tournaisis*, p. 409.)

prélève de quoi fournir leur pension aux dominicaines de Tournai. Juin 1783.

En 1786, la Pauvreté générale de Tournai obtint 1000 florins sur les fonds de la Caisse de religion (séance du 6 février).

Le 28 avril 1783, jour de l'exécution de l'Edit du 17 mars, les Chartreux de Chercq étaient au nombre de quinze. Il en vint un seizième entre le 17 mars et le 28 avril; c'était dom François Lebeau, personnage versatile qui avait promené son inconstance de chartreuse en chartreuse.

Dom Ignace Bertin, né à Hensies le 9 juillet 1729, profès à Gosnay le 22 juillet 1753, procureur à Gosnay en 1766, prieur à Saint-Omer en 1770, transféré à Chercq comme prieur en 1772; se retira comme prêtre séculier à l'abbaye de Saint-Médard à Tournai, puis à la chartreuse de la Boutillerie à Lille, où il ne resta pas. Envoyé comme deuxième coadjuteur à Gosnay où il mourut le 26 février 1790.

Dom Joachim Mortelette, âgé de 42 ans, né à Lille, profès du 24 juin 1765, vicaire depuis 1778. Il se rendit à la chartreuse de la Boutillerie pour y faire obéissance au vicaire général de la province de Picardie et alla ensuite se fixer dans la chartreuse de Douai. Lors de la suppression des monastères français il revint à Tournai où on le trouve domicilié rue Saint-Brixe en 1802.

Dom Michel d'Ennetières, âgé de 43 ans, né à Beuvry près d'Orchies, profès du 26 décembre 1764. Il se sécularisa et fut recueilli par le sieur Delmarle, censier de Warnave à Saint-Maur. Plus tard il revint à Tournai et, en juin 1804, retourna à Beuvry où il vécut en prêtre séculier.

Luc Charles Fiévet (Dom André), âgé de 52 à 53 ans, né à Flobecq, profès du 6 octobre 1755, se sécularisa et se retira chez son beau-frère l'avocat Backer à Gand, exténué d'austérités et atteint de consommation.

Dom Benoit Ryckx, diacre, âgé de 50 ans, profès du 5 février 1757. Natif de Furnes, il se sécularisa et se retira dans sa ville natale chez son frère Godefroid, abbé du monastère norbertin de Saint-Nicolas, le même qui avait consacré le chœur de la nouvelle abbatale le 1^{er} novembre 1773. Dom Benoit avait dû être interné pendant plusieurs années comme fou avant de résider à Chercq. L'évêque de Tournai, lors de la suppression de la chartreuse de Chercq, avait demandé qu'on enfermât par prudence dans un séminaire ou dans un couvent dom Ryckx et dom Anthelme Durieux.

Celui-ci, fils d'un batelier de Tournai, était, au dire de l'évêque, un hypocrite et un mauvais sujet. Il était âgé de 33 ans et profès du 12 février 1775. Il se retira chez le sieur Moreau, serrurier à Tournai.

Dom Pierre Berlemont, âgé de 27 ans, natif de Dour, profès du 24 juin 1781, se retira chez son cousin-germain Barbier, grand-vicaire de la cathédrale de Tournai.

M. Vos (1) signale deux Berlemont, anciens religieux, dans le clergé de Tournai. L'un vivait réfugié chez M. Van der Haudelinghem, curé d'Hoves et doyen du district de Hal; l'autre, né en 1759, était principal du collège de Chimay en 1814.

Jean-Baptiste Urbain (dom Godefroid), né à Quaregnon le 19 décembre 1729. Fait ses humanités à Mons et sa philosophie à l'Université de Douai. Profès à

(1) *Le clergé du diocèse de Tournai.*

Chercq le 8 novembre 1753. Fut 15 ans procureur de ce couvent. Se retire en 1783 comme prêtre séculier à l'abbaye de Saint-Médard. Prête le serment de haine à la royauté qu'il rétracte en 1801. Après le concordat, il continua à résider à Saint-Piat, entra aux Anciens Prêtres en 1810 et mourut octogénaire le 4 avril 1811, rue Sainte-Catherine à Tournai.

Dom Hugues Ilbert, âgé de 31 ans, natif d'Yvoir (1), profès du 21 novembre 1780. En quittant la chartreuse supprimée il se rendit au séminaire de Tournai pour y étudier la théologie. Il avait été ordonné prêtre le 22 décembre 1781 par l'évêque de Tournai en même temps que Mortelette et d'Ennetières avec qui il avait fait sa philosophie à Douai.

Dans leur assemblée générale tenue à Mons le 16 septembre 1793 les Etats de Hainaut adressent à l'Empereur une requête par laquelle ils le supplient de rétablir, dans la province, les couvents qui ont été supprimés par le décret du 17 mars 1783. Ils exposent les motifs qui militent en faveur de ce rétablissement et prient l'Empereur de leur faire remettre l'administration des biens des couvents supprimés pour qu'ils puissent, de concert avec l'autorité épiscopale, s'occuper dudit rétablissement. Le 18 octobre 1793, frère Hugues Ilbert, ancien chartreux, prêtre, habitant à Tournai chez le premier chantre de S. Jean et pensionné de la Caisse de Religion, adresse aux Etats du Hainaut une requête où il demande de pouvoir être réintégré dans la première chartreuse qui se reconstituera. Par décret du 8 février 1794, l'archiduc Charles-Louis charge le Conseil Privé de faire expédier aux Etats de

(1) Yvoir, commune sur la rive droite de la Meuse, dans la province de Namur.

Hainaut un acte semblable à celui qui a déjà été accordé aux Etats de Flandre pour semblable requête.

Dom Joseph Wautier, âgé de 44 ans, né à Montignies-en-Artois, profès du 2 juillet 1761, se sécularisa et se retira chez le sieur Lamy en la paroisse Saint-Piat à Tournai.

Albert Laurent Baudouin (Dom Jean-Baptiste), 50 ans, natif de Mons, profès du 13 juin 1757, se retira chez son parent Gérard, curé de Gondregnies. D'après M. Vos (1), le curé de Gondregnies de 1773 à 1804 se nommait Evrard.

Dom Bruno David, âgé de 52 à 53 ans, né à Tournai, profès du 11 juillet 1751. Il avait une hernie et une maladie de nerfs. Il se retira comme séculier chez Pierre Joseph Delmotte, fossier de la paroisse Saint-Piat, son cousin germain.

Dom François Lebeau, né à Etrun (France) vers 1748, profès du 2 juillet 1767, change de maison le 9 mars 1773 par ordre du général de l'ordre et se rend à la chartreuse de Douai puis à celle du Val Saint-Pierre-en-Thiérache (mai 1780) qu'il abandonne en 1783 sans autorisation pour revenir se fixer à Chercq. Lors de la suppression, il déclara vouloir vivre et mourir dans l'ordre, et n'en réclama pas moins sa pension et ses vêtements, qu'il obtint par grâce spéciale de l'Empereur après avoir promis de se séculariser. En juillet il se retire chez un certain Ablay à Mons, puis chez Wins négociant en la même ville. Il vécut à Mons jusqu'à son décès, 24 février 1819. Il ne faut pas le confondre avec Dom Paul Lebeau, natif de Cartignies, profès de la Boutillerie en septembre 1769, qui, après la pacification religieuse, se fixa près des ruines

(1) *Op. cit.*

de son ancien couvent et y bâtit une chapelle dédiée à saint Barnabé et sainte Marguerite.

Dom Bernard Boucher, 45 ans, natif de Valenciennes, profès du 5 février 1757, transféré de Chercq par le chapitre général le 24 mai 1773 comme coadjuteur chez les moniales de Gosnay, y résida depuis et ne doit pas être compté parmi les chartreux de Chercq dispersés par l'édit de Joseph II.

Frère Joseph Corrière, 49 ans, sommelier et couturier, né à Antoing, profès du 29 septembre 1770, se retira chez ses sœurs à Antoing. Il occupa une boutique de charron le long du chemin de Tournai, près de l'auberge du *Vent de bise*, encore existante.

Frère Pierre Wallet, convers, 84 ans, portier et charron, né à Dammeries, paroisse de Grandmetz, en 1700, profès du 12 mars 1740, se retira chez son frère Joachim audit Grandmetz.

Frère Jacques Gabriel Chantry, convers, 51 ans, maître de la laiterie, né à Guegnies, profès du 6 octobre 1766, se retira chez le sieur Joseph Degallaix, son beau-frère, jardinier en la rue du Quesnoy à Tournai.

Frère Bruno Donnez, 31 ans, cuisinier, né à Tournai, profès du 21 décembre 1778, se retira chez son frère, marchand de bas en la paroisse Saint-Piat à Tournai.

Les obiit de plusieurs de ces religieux se retrouvent dans les cartes des chapitres. Chapitre de 1790 : D. Bertin et D. Ryckx. Chapitre de 1791 : fr. Donnez. 1801 : D. Fiévet, D. David, D. Durieux et fr. Chantry. 1804 : D. Berlemont. 1805 : D. Mortelette et D. Ilbert.

X

PRIEURS DE CHERCQ.

La liste des prieurs de Chercq n'est pas facile à dresser. Le document qui semblait à première vue devoir présenter le plus de certitude, le *Catalogus* de D. De Reumes, est manifestement incomplet et inexact. A l'aide des actes auxquels intervient un prieur, on peut déjà rectifier et compléter la liste du *Catalogus*. Les documents rencontrés dans des imprimés tels que le *Monasticon* du P. Berlière O. S. B. ou les histoires de monastères; certaines chroniques manuscrites fournissent encore quelques données. Enfin je dois beaucoup au P. Palémon Bastin, religieux de la chartreuse de Calci, autrefois à la Val-Sainte, qui m'a très obligeamment communiqué le fruit de ses recherches dans les archives du chapitre général.

A l'aide de tous ces renseignements j'ai établi une liste que je crois, sinon irréprochable, du moins à peu près complète.

On rencontrera souvent dans les notes relatives à chaque religieux la mention de charges conventuelles qu'il a remplies ou de dignités dont il fut revêtu. A l'usage des profanes, il n'est pas inutile de définir ces titres.

Le prieur est le supérieur d'une chartreuse, élu par ses comprofès ou désigné par les supérieurs majeurs. Il est d'usage qu'il se démette de son autorité entre les mains du chapitre général (qui se rassemble annuellement le 4^e dimanche après Pâques); cette démission

de son ancien couvent et y bâtit une chapelle dédiée à saint Barnabé et sainte Marguerite.

Dom Bernard Boucher, 45 ans, natif de Valenciennes, profès du 5 février 1757, transféré de Chercq par le chapitre général le 24 mai 1773 comme coadjuteur chez les moniales de Gosnay, y résida depuis et ne doit pas être compté parmi les chartreux de Chercq dispersés par l'édit de Joseph II.

Frère Joseph Corrière, 49 ans, sommelier et couturier, né à Antoing, profès du 29 septembre 1770, se retira chez ses sœurs à Antoing. Il occupa une boutique de charron le long du chemin de Tournai, près de l'auberge du *Vent de bise*, encore existante.

Frère Pierre Wallet, convers, 84 ans, portier et charron, né à Dammeries, paroisse de Grandmetz, en 1700, profès du 12 mars 1740, se retira chez son frère Joachim audit Grandmetz.

Frère Jacques Gabriel Chantry, convers, 51 ans, maître de la laiterie, né à Guegnies, profès du 6 octobre 1766, se retira chez le sieur Joseph Degallaix, son beau-frère, jardinier en la rue du Quesnoy à Tournai.

Frère Bruno Donnez, 31 ans, cuisinier, né à Tournai, profès du 21 décembre 1778, se retira chez son frère, marchand de bas en la paroisse Saint-Piat à Tournai.

Les obiit de plusieurs de ces religieux se retrouvent dans les cartes des chapitres. Chapitre de 1790 : D. Bertin et D. Ryckx. Chapitre de 1791 : fr. Donnez. 1801 : D. Fiévet, D. David, D. Durieux et fr. Chantry. 1804 : D. Berlemont. 1805 : D. Mortelette et D. Ilbert.

X

PRIEURS DE CHERCQ.

La liste des prieurs de Chercq n'est pas facile à dresser. Le document qui semblait à première vue devoir présenter le plus de certitude, le *Catalogus* de D. De Reumes, est manifestement incomplet et inexact. A l'aide des actes auxquels intervient un prieur, on peut déjà rectifier et compléter la liste du *Catalogus*. Les documents rencontrés dans des imprimés tels que le *Monasticon* du P. Berlière O. S. B. ou les histoires de monastères; certaines chroniques manuscrites fournissent encore quelques données. Enfin je dois beaucoup au P. Palémon Bastin, religieux de la chartreuse de Calci, autrefois à la Val-Sainte, qui m'a très obligeamment communiqué le fruit de ses recherches dans les archives du chapitre général.

A l'aide de tous ces renseignements j'ai établi une liste que je crois, sinon irréprochable, du moins à peu près complète.

On rencontrera souvent dans les notes relatives à chaque religieux la mention de charges conventuelles qu'il a remplies ou de dignités dont il fut revêtu. A l'usage des profanes, il n'est pas inutile de définir ces titres.

Le prieur est le supérieur d'une chartreuse, élu par ses comprofès ou désigné par les supérieurs majeurs. Il est d'usage qu'il se démette de son autorité entre les mains du chapitre général (qui se rassemble annuellement le 4^e dimanche après Pâques); cette démission

est agréée : *priori domus... fit misericordia*, ou refusée ... *non fit misericordia*.

Le recteur est le supérieur d'une chartreuse qui pour des raisons particulières n'a pas de prier.

Le vicaire est le suppléant, le lieutenant du prier. Dans les maisons d'hommes, il a une certaine autorité et remplace le prier empêché ou absent. Dans les chartreuses de femmes, il est le supérieur spirituel de la maison, le directeur et le confesseur des moniales, mais n'a pas à intervenir dans le temporel qui est de la compétence de la prieure.

Le coadjuteur est dans les chartreuses de femmes le socius du vicaire.

Le procureur dirige les frères et administre le temporel. Il a pour lieutenant le courrier, *correrius*.

L'ancien, *antiquior*, le plus ancien profès, jouit d'une place privilégiée dans le chœur de l'église et supplée parfois le vicaire dans les offices religieux.

Chaque couvent est soumis à l'inspection d'un visiteur et d'un co-visiteur qui sont le plus souvent des priers investis de cette mission par le chapitre général.

FRANQUE DU BOIS, premier recteur en 1375. Mentionné en 1376. Sous sa direction, la chartreuse, fondée primitivement pour treize (1) religieux dont le prier, s'accrut jusqu'à en abriter dix-huit. Profès de la grande Chartreuse et ancien prier de Bruges. Décédé le 23 septembre 1394 *Obiit 23 sept. D. Franco de Busco monachus et sac. cartusiae qui habet per tot. an. plenum cum psalteriis monachatum.* (Chap. gén. de 1395.)

(1) Seize, d'après le Ms. 6375 de Bruxelles : ... Franconem de Busco, sub quo sedecim religiosi Christo Domino militare insigniter ceperunt.

THOMAS FERCOT OU FERTOT, premier prier, profès de la chartreuse du Val Saint-Pierre (à Bray-en-Thiérache, près de Vervins) qui dut l'élire prier, comme c'était son droit, au plus tard en 1379.

ALARD BÉLIN, cité comme prier en 1391 (et 1400?). Décédé en la chartreuse de Gosnay-lez-Béthune le 14 mai. La carte du chapitre général de 1391 l'appelle *Livinus* et l'envoie du priorat de Chercq à celui de Bois Saint-Martin à Grammont.

Thomas Fercot qui avait quitté Chercq pour le Val Saint-Pierre, où on le trouve prier en 1388, fut transféré lors de ce même chapitre général à Chercq où il fut ainsi prier pour la seconde fois de 1391 à 1395. Le chapitre disait dans cet acte de translation : *et injungitur monachis Vallis S^{ti} Petri ut eum non reeligant*. Cela démontre qu'étant prier à Chercq il avait été élu prier du Val Saint-Pierre par ses comprofès. Le chapitre général jugea que la présence de D. Fercot était plus nécessaire à Chercq. En 1393 le prier Fercot est en même temps visiteur de la province de Picardie.

1393, 14 décembre. Lettre de fr. Guillaume, prier d'Anvers, et fr. Thomas, prier de Chercq, tous deux visiteurs de la province de Picardie, qui donnent aux chartreux de Saint-Omer l'autorisation d'acquérir des rentes et des terres dans un circuit de dix lieues autour du couvent et permettent également au procureur de se transporter à une distance de sept lieues pour la gestion des affaires et même d'aller jusqu'à Calais et autres forteresses en temps de guerre, moyennant assentiment de son prier. Donné en la chartreuse de Gosnay.

D. Fercot paraît avoir aspiré à se démettre de son priorat de Chercq. *Priori Tornaci non fit misericordia*, dit le chapitre général de 1394, *et habeat patientiam in officio suo quia non est solus in tribulationibus*. L'année suivante on lui accorde enfin sa miséricorde.

NICHASIVS, prieur de Valenciennes, fut désigné par le chapitre général de 1395 comme prieur de Chercq. On ne sait combien de temps il y resta ni s'il y mourut. Le *Catalogus* de Chercq ne mentionne même pas son priorat qui ne nous est connu que par la carte du chapitre général. Thomas Fercot lui succéda en 1397 et mourut avant Pâques 1398 avec le titre de recteur : *obiit D. Thomas rector domus Tornaci*. Il aurait eu pour successeur D. Alard Hélin mentionné dans un acte du 6 octobre 1400 d'après D. Mougelle; mais cette date ne mérite pas grande confiance. En tout cas il conviendrait de lire Bélin au lieu de Hélin.

JEAN DAUTEY ou d'Autey figure comme prieur dans des actes du 14 décembre 1404 et du 19 septembre 1406. Mourut en charge le 26 octobre 1409. *Obiit D. Joannes Daulhey prior domus Tornaci habens tricenarium*. (Chap. gén. 1410.)

Il y a ici une lacune. Nous ne connaissons pas le nom du prieur qui succéda à Jean Dautey.

JACQUES DE TONGRY, profès de Montreuil, nommé prieur par le chapitre de 1412, cité comme tel dans des actes de 1413, 1414, 1417. Le *Catalogus* lui donne abusivement le titre de procureur en 1413. Dom Berlière, dans son *Monasticon*, le cite au 22 juillet 1424. Il mourut à la chartreuse de Gosnay le 2 novembre 1422. Le chapitre général de 1423 mentionne son décès : *obiit... alias prior Tornaci et Vallis S^u Petri*.

JEAN FERREBOUCH, prieur à Beaune de 1405 à 1415, puis à Chercq en 1415, mentionné dans un acte du 19 décembre 1415 et dans un manuscrit de la collection Desmazières (1); transféré après le 15 août 1417 à

(1) *Bull. de la Soc. hist. de Tournai*, t. XXV, pp. 34-35. Cf. ci-devant p. 115.

Noyon où il fut prieur jusqu'en 1425; prieur de Valenciennes 1425-1435, de Noyon 1435-1438; co visiteur de la province de 1417 à 1424 et premier visiteur de 1424 à 1426. Décédé à Noyon le 20 juin 1438. Le nécrologe de l'abbaye de Saint-Amand mentionne Jean, prieur de la chartreuse de Tournai, bienfaiteur de l'abbaye, décédé le 5 des calendes de *juin*.

ANDRÉ DE HULST, prieur en 1418 et 1419; mentionné aussi dans un acte du 20 octobre 1420. Décédé le 2 mars.

ARNOULD DE HULST, prieur en 1419.

Malgré le *Catalogus*, j'incline à croire que ces deux personnages n'en font qu'un, André et Arnould étant le prénom de baptême et le nom de religion du même individu. Le nom du prieur sous qui les chartreux acquirent la seigneurie de Chercq n'est pas mentionné dans l'acte (1419).

GOSWIN VAN DER BEKE, *Becca, de Becka, Beccanus*, prieur de Chercq après D. de Hulst. Biographie très embrouillée si l'on s'en réfère au *Catalogus* qui se trouve plusieurs fois en contradiction avec des actes. Van der Beke était, avant d'entrer en religion, chanoine de Courtrai, docteur *utriusque juris*. Profès de Gand ou plus probablement du Bois Saint-Martin à Grammont. Prieur de Gand en 1417; du Bois Saint-Martin en 1418 et 1419, d'après M. de Portemont. D'après dom Hucquelier (qui fut prieur à Chercq au XVI^e siècle), D. Goswin aurait été prieur de Chercq en 1417 et 1418. D. De Reumes dit aussi qu'il fut un certain temps visiteur de la province Teutonique. Ce ne pourrait être qu'en 1418 ou 1419, car les documents établissent qu'en 1415, 1416 et 1417 et de 1420 à

1430 cette charge était remplie par D. Jean Darras, prieur de la Chapelle. Il me paraît tout à fait inusité, dit D. Bastin, qu'en 1418 et 1419 on ait retiré cet office à cet homme éminent pour le confier à un autre. Le chapitre général de 1423 chargea le prieur de Paris et D. Jean Ferrebouch, prieur de Noyon, de présider une élection à faire à Dijon et, en cas de non-réussite, de nommer eux-mêmes un prieur à cette chartreuse. L'élection n'ayant pas abouti, ils prirent D. Goswin à Tournai et le nommèrent à Dijon en nommant à Tournai un recteur pour remplacer D. Goswin. Celui-ci fut donc prieur à Dijon en 1423; il y vécut ensuite en simple religieux et y mourut le 24 mai 1429 : *obiit D. Gossuinus dudum prior domus prope Tornacum, deinde domus Divionis* (Chap. de 1430). D. De Reumes affirme erronément qu'il mourut le 31 juillet 1425. Ni Raissius ni Pétréius ne mentionnent le priorat de Van der Beke à Chercq. Cf. DORLAND, liv. VII, ch 36, p. 463; *Ephémérides*, II, 146; FOPPENS, *Bibl. belgica*, I, 378.

Pendant qu'il était chanoine à Courtrai, Goswin van der Beke fonda un anniversaire au revenu de 20 st. (1). On lui doit des traités de droit-canon et de théologie et de nombreuses lettres réputées pour leur élégance et leur érudition.

JEAN DES ESWIS, ou *des Eulbis*, nommé recteur en 1423 au départ de D. Goswin, fut institué prieur au chapitre de 1424. Cité comme prieur dans des actes de

(1) Dominus ac magister Gossuinus de Bekâ canonicus fundavit anniversarium cum reditu de 20 st. annue ad decimas domini Johannis Vilain; vide *Calendarium* f° 73 articulo I; vide computus fabricæ 1410 et sequentes et computus prebendarum 1407 et sequentes. *Documenta capituli* de J. de Muelenaere, II, 27 (Ms. de la Bibl. Comm. de Courtrai, fonds Goethals Ver-cruysse). Le *Calendarium* auquel ce manuscrit renvoie n'existe plus. Communication de M. le baron de Béthune).

1425, 1429, 1430, 1431, 1432, 1433, 1434 et 1437. Décédé en charge en 1438 : *obiit D. Joannes des Eulbis prior domus Montis S^u Andree prope Tornacum*. (Chap. de 1439.)

GRARD DE PARFONTAINE a été à tort cité comme prieur en 1433. Un acte du 12 juillet 1433 désigne comme prieur Jean des Enwis. Grard de Parfontaine n'est aucunement mentionné dans les obiit du chapitre général ni dans le *Catalogus*. L'erreur s'explique par une mauvaise interprétation du texte ci-après du compte d'exécution testamentaire de Jacqueline Dumont en 1433 (1) :

Ce sont les comptes que font et rendent pardevant honorables et sages messeigneurs les eschevins de la ville et cité de Tournay vénérables et discrez le prieur des chartroux maistre Grart de Parfontaine damoiselle Isabiel Collechon et Jaques Colechon au nom et comme exécuteurs du testament... de deffuncte damoiselle Jaque Dumont en son vivant vesve de feu Jaques Colechon l'aisné...

JEAN DUPRET, prieur le 26 janvier 1439 d'après Dom Berlière O. S. B., déposé au chapitre de 1440, prieur de Valenciennes en 14..., prieur de Noyon de 1456 à 1462, décédé dans cette qualité le 26 juin 1462. Aux archives de Tournai, testament de Damp Gossuin de Quarmon, maître ès-arts, qui entre à la chartreuse de Chercq. Le prieur de Chercq désigné dans cet acte, du 6 juin 1447, est dénommé Jean Dupret.

JEAN LANDRY, aliàs *Jehan du Fayt dit Landry, Jehan Daufray dit Landry, Landry d'Auffay, Landry d'Aussay*. C'était un personnage important, trésorier du chapitre de Théroouanne et chanoine de Saint-Omer.

(1) Arch. de Tournai. Sur Jacqueline Dumont, voir ci-devant p. 70.

Il renonça à ces bénéfices en 1431 pour entrer en religion : les registres aux suppliques des archives vaticanes nous l'apprennent. Le 15 mars 1431 il demande à Eugène IV de conférer à des personnes désignées ces bénéfices : *Cum canonicatus et præbenda ac thesauraria ecclesie Morinensis per ingressum religionis cartusiensis devoti vestri Johannis Landry, ipsorum possessoris, vacare sperantur...* Autre supplique analogue pour le canonat de Saint-Omer, 14 mars et 27 septembre 1431. Jean Landry fit profession à Gosnay en 1432 ou 1433 ; en effet le chapitre général du 19 mai 1432 indique une messe *de Beatâ* à dire pour différents bienfaiteurs et entre autres *pro fratre Joanne Landry novitio in domo S^{ti} Spiritus prope Gosnayum qui misit capitulo XXV scuta et domui Cartusie XXV alia scuta*. Prieur à Gosnay dès 1433 et jusqu'en 1440. Le chapitre général de 1440 l'envoie comme prieur à Chercq. Au chapitre de 1441 le prieur de Gosnay est envoyé ailleurs et on accorde à sa communauté la faculté d'élire un nouveau prieur. Elle désigne D. Landry qu'on ne retrouve plus comme prieur de Chercq postérieurement à un acte du 15 juin 1441. Prieur de Gosnay jusqu'en 1442, puis de Dijon jusqu'en 1444, puis une troisième fois de Gosnay jusqu'à sa mort, 17 octobre 1452. Co-visiteur de Picardie de 1434 à 1436, premier visiteur de 1436 à 1442 et de 1445 à 1452. Inhumé à Gosnay, *ante portam ecclesie juxtâ colloquium*.

HENRI DE PIRO est cité comme prieur de Chercq dans les *Ephémérides*, mais le jésuite Hartzheim, qui lui a consacré une notice, ne paraît pas admettre ni même soupçonner ce priorat. La carte du chapitre général de 1473 n'en parle pas non plus. Une chronique

du monastère de Cologne dit de lui : *professus Coloniae 14 Mart. 1436, vicarius Coloniae 1437, eligitur prior Tornaci 12 sept 1438*, ce qu'on pourrait admettre puisque Jean des Eswis meurt en charge en 1438 et que Jean Dupret est élu le 26 janvier 1439. Il faudrait croire alors que Henri de Piro, élu prieur de Chercq à la mort de Jean des Eswis, put ne pas accepter cette charge et que les religieux de Chercq choisirent ou reçurent comme prieur Jean Dupret à sa place.

Cette hypothèse n'est pas admise par D. Palémon Bastin qui en émet une autre. « Il n'est pas prouvé pour moi, écrit-il, que D. Henri ait été prieur de Tournai, mais le fait ne me paraît pas absolument impossible. Il pourrait l'avoir été, mais seulement de 1441 à 1442 après le départ de Jean Landry. Le chapitre de 1442 ne fait pas miséricorde au prieur de Diest ; mais, *propter suas infirmitates crebras* il charge les visiteurs de le remplacer s'ils le jugent à propos. Ceci ne me paraît pas convenir à D. Henri qui était encore jeune ; d'où je conclus qu'au chapitre de 1442 il n'était pas prieur de Diest. Or il l'est sûrement au chapitre de 1443 qui l'envoie du priorat de Diest à celui d'Utrecht (où il n'alla pas, d'ailleurs). Je présume que le prieur de Diest, malade en 1442, a dû être remplacé après le chapitre par les visiteurs qui auront mis D. Henri à sa place, et ils pourraient l'avoir pris à Tournai ».

Henri de Piro était né à Cologne de Bruno von den Birnbaum. Après avoir pris ses grades en droit à Cologne, il fut appelé à Louvain en 1427 et y enseigna le droit pendant quatre ans. Il était pourvu d'une prébende de chanoine et de l'office d'écolâtre à la collégiale de Saint-Paul à Liège, et en plus d'une prévôté à Cologne, lorsqu'il entra à la chartreuse de Cologne en

1435 ou 1436. Bientôt il fut nommé prieur à Diest, puis à Liège 1445-1447, à Wesel 1447-1454, à Rethel (près de Sierck) et enfin à Trèves. Accablé d'ans et d'infirmités, il fit agréer sa démission et se retira à Cologne où il mourut le 19 février 1473. Il ne paraît pas avoir été prieur à Cologne, car les actes de cette maison n'ont pas conservé son nom. Il a laissé une douzaine d'ouvrages, un commentaire sur les Institutes de Justinien, résumé de son professorat, des sermons, des explications de statuts carthusiens et un ouvrage en faveur de l'Immaculée Conception. Foppens a consacré une courte notice à sa carrière académique et à ses ouvrages dans le t. I de sa *Bibliotheca belgica* (1).

Il ne faut pas confondre cet Henri de Piro avec son oncle, aussi nommé Henri de Piro, chanoine de Liège, qui prit, comme *notarius*, une grande part au concile de Constance (1414-1418).

Obiit magister Henricus de Piro præpositus S^{ti} Cunuberti Coloniensis atque canonicus S^{ti} Pauli Leodiensis (*Chap. de 1439*).

Obiit magister Henricus de Piro diaconus et canonicus ecclesiæ S^{ti} Pauli Leodiensis qui diversis domibus ordinis de bonis suis legavit (*Chap. de 1459*).

PIERRE AQUIN, *Aquini*, profès de Dijon, prieur de Lugny de 1436 à 1438 ou 1439, procureur de Gaillon (2) en 1439, prieur de Chercq jusqu'en 1444, co-visiteur de Picardie en 1443 et 1444, prieur de Dijon de 1444 à 1456, du Val Saint-Georges de 1456 à 1457, d'Apponay de 1457 à 1462, du Bourgfontaine de 1462 à juin 1464. Décédé le 5 décembre 1483.

(1) *Ann. des hist. Vereins fur den Niederrhein*, III, 128-129. *Ephem.*, I, 203. FOPPENS, I, 460. *Ms. 1666-353* de la bibl. de Trèves, p. 140. *Joseph HARTZHEIM*, S. J., *Bibliotheca Coloniensis* (in-f^o, Coloniae Odendall 1747) pp. 184-185. *Matrikel des Univers. Koln*, I, 174.

(2) Ou d'Aillon (Savoie)?

PIERRE ESCHE, d'abord vicaire de la chartreuse de Chercq, succède en 1444 à D. Pierre Aquin. Fonde, la veille des Saintes-Reliques (1) 1444, l'association entre les chartreuses de Macourt près Valenciennes et de Chercq. Décédé à Gosnay. Son nom ne figure pas dans les cartes des chapitres généraux, mais il ne faut pas perdre de vue que, à cette époque surtout, le nécrologe de l'ordre est incomplet et que certaines maisons négligeaient parfois d'envoyer leur obiit au chapitre général.

A la suite du priorat de D. Esche, il se présente certaines difficultés à établir la liste des prieurs. Les actes et documents, les cartes du chapitre, le *Catalogus*, nous présentent des priorats enchevêtrés d'une façon bien invraisemblable et dont les titulaires sont Mathieu De Gand et Jean Dehecq.

MATHIEU DE GAND, profès de Chercq, prieur à Abbeville 1470-1474 et vicaire des moniales de Gosnay; procureur à Chercq en 1468, 1470 et 1476; prieur à Chercq en 1446, 1450, d'après des affirmations contestables, mais certainement en 1480 et 1481. Peut-être co-visiteur de la province de Picardie 1480-1484. Décédé simple religieux le 19 juin (ou juillet?) 1501. Ecrivit en 1446 sur parchemin un *Graduale magnum* qui en 1723 subsistait encore dans le chœur de l'église conventuelle de Chercq, et en 1450 un *Antiphonaire*.

JEAN DEHECQ, prieur dans un acte du 23 mai 1451, est vraisemblablement le même que Jean *de Heed* cité dans des actes de 1448 et 1450 et que Jean *de Heect* cité dans des actes du 2 juin 1448 et du 11 février 1454. Jean *Haect* fut déposé fin 1467 ou commencement

(1) 26 octobre selon l'usage de Tournai; 8 novembre selon l'usage carthusien.

de 1468. Il mourut hors charge en 1473 : *Obiit D. Johannes Hect monachus professus domus prope Gandavum qui fuit alias prior domus prope Tornacum.*

D. Berlière dit que Pierre Esche est prieur dans des actes du 16 juillet 1448 et du 12 mars 1450 (1).

Le chapitre général de 1447 dit : *Priori domus Montis S^{ti} Andreae prope Tornacum fit misericordia, et electio novi prioris remittitur conventui, quam si canonica fuerit visitatores provinciae habeant confirmare, alioquin visitatores eis de priore idoneo provideant.* A quel prieur cette miséricorde s'applique-t-elle? Pas à Pierre Esche, car s'il est déposé il n'a certainement pas été réélu aussitôt. A Mathieu De Gand? le *Catalogus* nous le donne comme prieur en 1446 et 1450, comme procureur en 1468, 1470 et 1476, et de nouveau comme prieur en 1480 et 1481 ; il aurait donc été bien jeune pour être prieur en 1446 et son élévation en charge paraît peu vraisemblable, d'autant plus qu'on ajoute qu'il écrivait un graduel en 1446 et un antiphonaire en 1450. Enfin la miséricorde fut-elle faite à Jean Dehecq ou Deheect qui intervient comme prieur dans des actes de 1448, 1450, 1451 et 1454?

ESCHE	DE GAND	DEHECQ
1444	—	—
—	1446	—
1448	—	1448
1450	1450	1450
—	—	1451
—	—	1454
—	—	1467-68

On se trouve non seulement devant une série invraisemblable de priorats intercalaires mais aussi

(1) Note ms. du P. Bastin, Le *Monasticon* du P. Berlière (II, 485) n'en fait pas mention.

devant des priorats simultanés. L'imbroglio est complet et insoluble. Il faut cependant noter que beaucoup d'actes cités par D. De Reumes n'existent plus en originaux.

CORNEILLE DIEDOLFENNE ou *Dedolf*, prieur après le chapitre de 1467 qui déposa D. Jean Deheect. *Electio-nem in domo Tornari factam de D. Cornelio alias ibidem procuratore*, dit le chapitre de 1468, *declaramus fuisse minus sufficientem nihilominus auctoritate capituli gen. præficimus dictum D. Cornelium in priorem præfatæ domus, approbantes omnia et singula per eum hactenus occasione sui officii facta.* Cité dans des actes de 1469 et 1475. Inconnu au *Catalogus*. Mort en charge en 1477.

JEAN MOUCHON ou *Mousson*, désigné aussi sous la forme latinisée *Johannes Passeris* (sic), procureur en 1470 et 1476, prieur en 1477, mort en charge le 27 octobre 1480. Sous son priorat eut lieu la dévastation de la chartreuse de Chercq par les Bourguignons (ci-devant p. 72).

Mathieu De Gand, dont il a été question ci-devant, paraît devoir prendre place ici.

JEAN VERECKE, profès de Chercq, prieur de cette maison de janvier 1486 à 1503 ou 1504, co-visiteur ou visiteur de la province de Picardie en 1486 et de 1499 à sa mort (1504). Cité dans de nombreux actes (1).

JEAN SCHERPREL ou *Scerperel*, profès de Chercq, procureur à Chercq en 1479, à Gosnay (moniales) en 1485, 1493, 1496, prieur de Chercq après D. Verecke, décédé hors charge en 1516-1517.

(1) Cf. *Analectes pour servir à l'hist. ecclés.*, IX, 363-367.

GUILLAUME LOUSSET, *Lauset. Lanssel. Lauzel*, ou *Laucel* prieur en 1507 et 1508 d'après le *Catalogus*. Le P. Berlière cite Lanssel comme prieur le 29 mars 1512 (1).

D'après D. Ganneron, dans ses chroniques du Mont-Dieu et du Val Saint-Pierre, D. Lausel, profès de Tournai, a été prieur du Mont-Dieu en 1497, 1499, et 1502 à 1506, et prieur du Val Saint-Pierre de 1508 à 1511. Il a donc pu être prieur de Chercq de 1506 à 1508. Son obiit (chap. gén. de 1516) nous apprend qu'il mourut prieur de Tournai le 25 janvier 1516 : *Obiit D. Guillaume Lausel prior domus Tornaci qui alias fuit prior domorum Montis Dei et Vallis S^ui Petri et obiit 25 januarii.*

JACQUES VARWEL, profès de Chercq, procureur en 1513 et 1514, ensuite prieur en 1517 et 1518 jusqu'à 1524, dit le *Catalogus*. La carte du chapitre général nous montre que le prieur de Tournai ne reçut pas miséricorde de 1516 à 1525 inclus, donc depuis la mort de D. Lousset jusqu'à quelques mois avant celle de D. Varwel, le 22 septembre 1525. L'obiit de celui-ci ne renseigne pas s'il mourut en charge. On peut croire qu'il fut prieur du Val Saint-Pierre, non pas de 1522 à 1524 comme le dit la chronique de D. Ganneron, mais antérieurement à 1516.

JACQUES DUPONT, profès du Val Saint-Pierre et (une seconde fois) de Chercq. Procureur à Chercq en 1493 et 1502, et ensuite prieur, d'après le *Catalogus*. Prieur du Val Saint-Pierre de 1513 à 1516 d'après la chronique de ce monastère. Vicairé à Gosnay (moniales).

(1) Note ms. du P. Bastin. Le *Monasticon* du P. Berlière (II, 485) n'en fait pas mention.

Mort vicairé à Chercq 1522-1523. D'après la chronique du Val Saint-Pierre il aurait été prieur à Chercq après 1516; d'où il faudrait conclure que son priorat s'intercala entre deux priorats de D. Jacques Varwel. Le prieur, à la Noël 1515, signe simplement *fr. Jacques*. Jacques Dupont ou Jacques Varwel? La donation de Jeanne Des Marghais rend l'obscurité encore plus grande : Dame Jehenne Des Marghais, veuve de Jehan Henneron, et ses hoirs font cession à la chartreuse de trois rentes de deux sous et six deniers tournois qu'ils possédaient sur la Loge d'Aubert. L'acte de donation est du 28 juin 1515 et le bénéficiaire est *damp Toussaind Marchant prieur des chartreux*. La carte du chapitre de 1530 mentionne le décès de ce Toussaind Marchand sans dire qu'il a été prieur.

LAURENT MAILLART, profès de Chercq, prieur de cette maison de 1525 au 25 septembre 1540, date de son décès, et non de Noël 1524 à Noël 1538. *Hic robustiori vocis organo a Deo illustratus magnum et sonorum in officio divino chorum replendo impendebat obsequium*, dit D. De Reumes.

JEAN DU BOSQUIEL, profès et sacristain de la chartreuse de Chercq, gradué de l'Université de Paris, homme aussi distingué par la sainteté de sa vie que par la noblesse de son origine et l'étendue de sa science. Il fut prieur de Chercq de 1540 à son décès. Épuisé par de graves maladies, il se retira en 1567 chez son frère, Président de la Cour des Comptes à Lille, et y mourut le 8 septembre de cette même année. Son corps fut inhumé dans le cimetière conventuel de Chercq. D. Du Bosquiel avait été 27 ans prieur et 20 ans visiteur de la province de Picardie. En mémoire de ses mérites et peut-être parce qu'il avait eu à subir

les épreuves de 1566 rapportées ci-devant, le chapitre général de 1568 lui décerna *per totum ordinem plenum cum psalteriis monachatum et missam de Beata et anniversarium perpetuum sub 8^a sept.*

Ce fut un Gilles du Bosquiel qui donna à la chartreuse de Chercq le fief du Molinel à Baisieux. Il fut enterré dans l'église conventuelle, devant le chœur, entre les autels de la sainte Vierge et de saint Jean-Baptiste. Obiit de Gilles du Bosquiel, de Lille, au chapitre général de 1438.

PIERRE FERRIN, profès de Chercq, recteur de Gosnay en 1566 et 1567, puis procureur à Chercq et prieur de la même maison jusqu'au chapitre général de 1573 qui l'envoya comme procureur à Valenciennes; ensuite vicaire du Val Saint-Pierre en 1574, hôte à Saint-Omer en 1575. Décédé à Chercq le 13 décembre 1579. Son frère était abbé de Saint-Nicolas des Prés et prit part à la cérémonie de la réconciliation de l'église du Mont Saint-André en 1591. Cf. p. 87.

Priori Tornaci [Du Bosquiel] non fit misericordia, quem hortatur in Domino ut bono sit animo et speret in Domino (*Chap. gén. 1567*).

Rectorem Tornaci [Ferrin] præficimus in priorem qui restaurare diruta ædificia, impetrato fundatorum et amicorum auxilio, studeat (*Chap. gén. 1568*).

Priori Tornaci non fit misericordia cui mandatur ut præter cellas monachorum nihil ædificet. Si tamen bonum responsum impetrarit, ecclesiam et si quæ domui fuerint necessaria ædificia cum consilio visitorum curabit instaurare (*Chap. gén. 1571*).

JEAN LEVIST, dit le *Berlafré*, profès de Chercq, procureur en 1562, prieur de Gosnay de 1567 à 1573, transféré comme prieur à Chercq par le chapitre général de 1573, déposé par celui de 1585; décédé vicaire de la même chartreuse le 24 décembre 1587.

JEAN LERICHE, profès de N.-D. de Macourt à Valenciennes, prieur de Chercq en 1585, démissionné par le chapitre général en 1586, décédé à Valenciennes le 26 octobre 1596. Il avait été prieur à Valenciennes et à Saint Omer. L'évêque de Tournai, Maximilien Morillon, ne fut pas étranger à la déposition de D. Leriche. Le chapitre général de 1585 charge le prieur de Valenciennes, visiteur de la province, de pourvoir à la nomination d'un prieur ou d'un recteur à Chercq et de faire rentrer D. Leriche dans son monastère (Valenciennes) *prout consulit Reverendus episcopus Tornacensis*. D. Leriche n'avait pourtant pas démérité de son ordre car le chapitre de 1597, en enregistrant son obiit, lui assigne une messe *de Beata* à offrir par l'ordre tout entier.

PHILIPPE DAUDENARDE, profès de Chercq, procureur en 1581, vicaire en 1589, nommé recteur lors de la démission de D. Leriche par le chapitre général. Mort octogénaire le 5 septembre 1614 après 62 ans de religion.

PHILIPPE DUGARDIN, profès et procureur de Valenciennes, prieur de Chercq de 1589 à 1591, déposé par le chapitre général qui charge le prieur de Valenciennes, visiteur de la province, de le remplacer par un prieur ou par un recteur. Décédé vicaire de Valenciennes le 16 novembre 1594.

PHILIPPE DE HUCQUELIER, né à Arras le 22 octobre 1563, profès de Valenciennes en 1588; prieur de Chercq de 1591 à 1599, construisit une cellule nouvelle. Vicaire de Gosnay, procureur de Saint-Omer, prieur, vicaire et recteur de Valenciennes. Décédé à Valenciennes le 1^{er} novembre 1650 Le

P. Berlière dit qu'il fut procureur en 1593 (1)

... Et pro facultate domus cellas monachorum his multis retro labentibus annis eversas reaedificare studeat [D^{us} Philip-pus]... (*Chap. gén. de 1595*).

[Idem] in construendis ædificiis sequatur statutum ordinis (*Chap. de 1598*).

Priori domus Tornaci fit misericordia et provideatur eidem domui de rectore per visitatores vel, si magis expedire noverint, concedant electionem, et prior absolutus eligat sibi domum ad formam statutorum nostrorum (*Chap. de 1599*.)

JEAN MARTIN, profès de Gosnay, prieur de Gosnay 1585-1587, prieur de Saint Omer en 1587, nommé recteur provisoire de Chercq en 1599 par dom Jean de l'Ecluse; décédé le 29 août 1599 dans cette fonction.

MICHEL DEHOVE, né à Maubeuge, profès de Chercq, sacristain, recteur en décembre 1599, prieur le 1^{er} mai 1600. S'occupe de l'impression des grands antiphonaires carthusiens. Envoyé en 1609 à la chartreuse de Pavie pour s'y consacrer à l'impression de ces antiphonaires (2). Après son retour d'Italie, il fut vicaire de la chartreuse de Chercq où il mourut le 25 juillet 1630. « Les religieux de la maison de la Boutillerie doivent toujours conserver précieusement le souvenir de la bienveillance, libéralité et charité que leur ont faite le vénérable père Dom Jean Leroy, prieur, et les religieux de cette maison de Tournay, qui, à la prière de M. Jean Le Vasseur et en considération des vénérables pères Dom Hugues Cuvillon, Dom Philippe Béharel et

(1) Note ms. du P. Bastin. Le *Monasticon* du P. Berlière (II 485) n'en fait pas mention.

(2) Priori Tornaci alibi necessario fit misericordia ut vadat ad domum Pafæ [sic] ibidem operam daturus impressioni antiphonarii et aliorum librorum ecclesiasticorum prout illi prescribet P. Prior dictæ domus (*Chap. de 1609*)... Et D. Michael Hove professus domus Tornaci revertatur ad dictam domum suæ professionis (*Chap. de 1612*).

Dom André Cordonnier, leurs comprofez, qui demeuroient actuellement à la Boutillerie, leur ont donné généreusement quatre grands responsiers, imprimés en deux tomes chacun, qui font ensemble huit tomes, qu'un prieur de ladite maison, nommé Dom Michel de Hove, fort entendu dans l'art d'imprimerie, après avoir fondu des vieux candélabres et de vieilles pièces de cuivre, qui estoient inutiles, pour en faire des lettres ou caractères, avoit imprimé en l'an 1606 (1). Lequel depuis ayant esté démis, de son consentement, de sa place de prieur et, par une obédience du vénérable père général, envoyé à la chartreuse de Pavie pour y aider à imprimer les beaux responsiers dont plusieurs maisons de l'ordre ont des exemplaires, il y a porté, avec la permission des supérieurs et l'agrément de son couvent, toutes les lettres et caractères qu'il avoit faits, et après que lesdits responsiers furent achevés, il en envoya quatre, en deux tomes chacun, en sa maison de Tournay qui ensuite a fait la charité à la maison

(1) Il n'y avait en ce moment aucune imprimerie à Tournai, bien qu'on puisse croire qu'il y en avait eu avant 1609. Philippe de Hurgés dit en effet dans ses *Mémoires d'échevin* (*Mém. de la Soc. hist. de Tournai*, t. V) : « En l'an 1609 il n'y avoit lors plus qu'un Nicolas Laurent qui continuast ce mestier... » A cause de son impéritie Laurent se trouvait sans clientèle et se bornait à vendre des livres. Charles Martin était imprimeur en 1609. Fut-il en relations avec le prieur Dehove? On pourrait le supposer, d'une part parce qu'ils étaient à cette époque les seuls au courant de l'imprimerie à Tournai, circonstance qui ne pouvait que les rapprocher, et d'autre part parce que dès la première année de son établissement à Tournai Charles Martin imprimait et dédiait au Magistrat en hommage un ouvrage latin du *chartreux* Denys, traduit en français, par fr. Jacques Morice *chartreux* de Paris. Quoi qu'il en soit, la première mention connue d'une impression tournaisienne demeure jusqu'à présent celle des impressions de Michel Dehove en 1606. Cf. sur les premières impressions tournaisiennes HENNEBERT, *Premières publications de la presse à Tournai*, (*Bull. de la Soc. hist. de Tournai*, t. I, p. 45). Voir aussi t. XVIII des mêmes Bulletins, pp. 123 à 149; *Annuaire de la bibliothèque royale de Bruxelles*, 1849; *Revue Tournaisienne*, t. IV, p. 140.

de la Boutillerie de lui donner ceux qu'elle avoit auparavant l'impression de Pavie » (1).

JEAN LEROY, profès et vicaire de la maison de Chercq, en fut une première fois prieur de 1609 à 1615, puis vicaire à Gosnay (moniales) de 1615 à 1638 et enfin une seconde fois prieur à Chercq de 1638 à 1647. Décédé à Chercq le 2 décembre 1647, inhumé dans l'ambulatory du grand cloître devant la croix de prostration (2). « Homme de grande douceur et de piété, dit Miræus, il a mis en lumière et dédié à Mgr Maximilien de Gand à Villain, illustrissime évêque de Tournay, la vie de sainte Restitue dont les sacrées reliques reposent dans l'église des moniales de Gosnay, ayant été plusieurs années confesseur & directeur de leurs âmes » (3).

DENIS LECLERCQ (D. AGATHANGE), né à Tournai, baptisé en l'église Saint-Jacques le 8 août 1574, profès de la grande Chartreuse le 6 octobre 1609, prieur de Chercq en 1615, de Gand en 1637, puis de Bruxelles en février 1640; co-visiteur de Picardie 1630-1631, visiteur 1631-1637, décédé en cette qualité le 1^{er} décembre 1651. Il était le fils d'Hermès Leclercq, médecin pensionnaire de la ville de Tournai, grand

(1) *Mém. sur la vie de M. Jean Le Vasseur*, pp. 104-105. Une erreur du copiste attribue ces impressions à Paris au lieu de Pavie.

(2) Qu'est-ce que cela? Une sorte de corridor entre le grand cloître et l'église, où se trouvait une grande croix ou un calvaire? En chartreuse les inhumations ne se font généralement que dans les alentours de l'église et dans le cimetière (Note de D. Mougelle). J'ai trouvé, dit D. Bastin, plusieurs exemples de prieurs méritants [et celui-ci le fut puisque son obiit mentionne une messe de *Beata per totum ordinem*] enterrés soit dans le cloître, le chapitre, près de l'église, et soit même dans l'église. Le père général Le Masson, à la fin du XVII^e siècle, reprochait à une chartreuse d'Autriche de l'avoir fait. D. Landry (Cf. p. 130) fut inhumé *ante portam ecclesie juxta colloquium*.

(3) MIRÆUS, ch. VIII, p. 391; traduit par DRISCAET, *op. cit.*, p. 384.

bienfaiteur de la chartreuse de Chercq. Sa sœur Marguerite fut abbesse des Prés-Porchins à Tournai. Son frère François, seigneur de Montifaut, chanoine de la métropole de Cambrai, combla de ses libéralités la chartreuse de la Boutillerie (1). Une Cornélie Leclercq, clarisse, fit don en 1640 d'un ostensor à l'église Saint-Nicolas à Tournai (2).

HUGUES MATTE, profès puis prieur de Gand, transféré à Chercq en 1637 où il remplace comme prieur D. Leclercq, puis à Diest où il fut prieur de 1638 à 1641. En 1641 le chapitre général le renvoie à Gand en disgrâce. Il y meurt le 24 juin 1663.

JEAN DUBUS (D. MICHEL), né à Valenciennes le 6 septembre 1618, profès de Chercq, co-visiteur de la province de Picardie en 1644, élu et confirmé prieur de Chercq le 16 décembre 1667 par D. Pierre Quarré, prieur de Valenciennes, profès de la grande Chartreuse et visiteur de la province de Picardie, et D. Bernard Pamart, prieur de Gosnay. Visiteur de 1672 à 1676, décédé en cette qualité le 20 septembre 1676.

ALEXIS CALBERT, né à Tournai en 1640, profès de Chercq, coadjuteur en 1672, prieur de 1676 à 1687. Meurt coadjuteur à Douai le 10 avril 1692.

JOSEPH MACAIRE, profès de Gosnay, procureur à Gosnay en 1667 et 1673, prieur de Saint-Omer vers 1679, prieur de Chercq en avril 1692, décédé à Saint-Omer le 30 janvier 1710.

JOACHIM DUGARDIN, profès et vicaire de Chercq, ensuite prieur de Valenciennes, élu prieur de Chercq

(1) *Mém. sur la vie de Jean Le Vasseur*, p. 132.

(2) CLOQUET, *Guide de Tournai*, p. 333.

le 24 février 1710 et confirmé en cette charge par le prieur de la chartreuse de la Boutillerie, visiteur de la province de Picardie, et par le prieur de la chartreuse de Douai. Décédé le 8 novembre 1720, après 57 ans de religion.

JEAN-FRANÇOIS DUPRET (D. ANDRÉ), fils de Maximilien, né à Tournai le 5 janvier 1663, baptisé en l'église Saint-Brixie. Novice à Chercq, il reçoit pour trois ans à compter de la Saint-Remi 1684 la bourse fondée par le chanoine Ladeuze en faveur de ceux qui entrent en religion (1). Profès de Chercq puis vicaire de cette maison; coadjuteur des moniales de Gosnay et de la chartreuse de Douai; prieur de Chercq du 20 décembre 1720 à août 1739. Décédé le 24 octobre 1739, après 57 ans de religion.

Dom André Du Pret fit reconstituer par son vicaire, fr. Adrien-Philippe De Reumes, un catalogue des religieux qui avaient vécu dans la chartreuse de Chercq. Ce manuscrit, terminé le 9 avril 1723, forme avec deux autres écrits du même frère Adrien et avec le cartulaire du monastère, la plus grande partie des documents qui nous ont été conservés sur la chartreuse de Chercq (2).

(1) ARCH. DU CHAPITRE DE TOURNAI, *Reg.* 203, 27 sept. 1683.

(2) *Catalogus religiosorum Cartusiæ Cercanæ, in monte Sancti Andreæ sitæ apud Tornacum in Flandriâ, in tres partes divisus, cujus prima pars continet nomina Priorum & Rectorum, 2^a monachorum, 3^a vero conversorum & donatorum, anno 1723 renovatus de mandato venerabilis Patris Domini Andreæ Du Pret Prioris, per F. Adrianum Philippum De Reumes ejusdem Cartusiæ professum, vicarium & alumnum. 9 aprilis.*

Calendarium benefactorum Cartusiæ Cercanæ in monte Sancti Andreæ sitæ prope Tornacum ad Scaldim, renovatum anno 1723, 19 aprilis.

Copia antiquioris registri scripti in pergamen. In hoc libello sive registro continentur fundatores & benefactores Cartusiæ Cercanæ juxtâ Tornacum, ac elemosinæ quas contulerunt præfatæ domui. Anno Domini 1723 renovatur, 29 aprilis.

Les transcriptions du fr. Adrien sont fréquemment infidèles.

PIERRE-CHARLES MALLIÉ (D. BRUNO), né à Tournai le 12 février 1693, baptisé à Notre-Dame, fils de Charles et de Marie-Elisabeth Meuris, profès en 1713, procureur de Chercq en 1723, nommé prieur de cette maison le 7 août par D. Michel Brunier de Larnage, général de l'Ordre, installé le 18 août 1739 par D. Antoine Maes, prieur de la Boutillerie et visiteur de la province de Picardie, et D. Bernard Madeleine, coadjuteur des moniales de Gosnay. Nommé procureur de Chercq D. Nicolas Gossuin et se démet pour cause d'infirmités en 1746. Décédé le 5 août 1749, coadjuteur de Chercq.

GODEFROID MARCHANT, natif de Feignies sous Maubeuge, profès le 11 novembre 1720, vicaire et procureur de la chartreuse de Lille en 1743; prieur de Chercq en 1746 par acte du chapitre général; se démet pour cause d'infirmités en 1772. Meurt le 30 octobre 1775, *corrarius* de la Boutillerie.

IGNACE BERTIN, qui succéda à D. Marchant, fut le dernier prieur de la chartreuse de Chercq.

XI

RELIGIEUX NOTABLES DE CHERCQ.

Pierre de Tournai, prieur du Val des Ecoliers à Mons de 1372 à 1389, entre à la chartreuse de Chercq postérieurement à 1390 et y meurt en 1397. Cf. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, I, 443; GONZALÈS DESCAMPS, *Monogr. du Val des Ecoliers* in *Ann. du Cercle archéol. de Mons*, t. XIX (actes 305 et 306). La carte du chapitre

général de 1415 mentionne un Pierre de Tournai, religieux du Val Saint-Pierre, qui fut prieur du Mont-Dieu et de Gosnay.

Jean de Lille, Joannes de Insulis, profès de Valenciennes, religieux à Chercq d'où le chapitre général de 1395 l'envoie comme prieur à Valenciennes; décédé hors charge le 6 janvier 1412.

Goswin, vicaire de Chercq, mort en 1461-1462.

Jean du Quesne, profès de Chercq, décédé prieur de Gand le 1^{er} mars 1473, dans un âge très avancé.

Jean Bastonnier, né vers 1480 à Braine-le-Comte. Il entra à l'abbaye bénédictine de Saint-Martin à Tournai et y reçut la prêtrise. Son savoir le fit nommer prieur à Gembloux. D'après le *Catalogus* il était allé de Tournai à Gembloux pour réformer ce monastère, puis il porta à Egmond la réforme de Burstfeld. En 1528 il entra à la chartreuse de Chercq (1). Il a composé dans ce dernier état diverses poésies françaises sur des sujets de spiritualité et quelques petits traités de piété en prose. On conservait à Gembloux son manuscrit *Libellus de cœremoniis ac consuetudinibus reformationis Bursfeldensis*. Il a aussi édité et traduit du latin en français la Vie de saint Guibert, fondateur du monastère de Gembloux, par Sigebert, moine de ce monastère (2). Il avait pris pour devise : *Non nisi in Deo gaudium*. Dans ses écrits il avait dit : Je ne me croirai point chartreux, ni même religieux, tant qu'il me restera la moindre envie d'occuper mon esprit et

(1) PAQUOT, XVII, 234. Le *Catalogus* le fait venir à Chercq en 1529 et mourir dans ce lieu en 1530.

(2) La vie et miracles de saint Guibert fondateur et patron du noble monastère de St-Pierre en Gembloux translâtée du latin par le très docte Sigebert trésorier et religieux dudit monastère et depuis mise en françois par Jehan Bastonnier jadis prieur dudit lieu. In-12. Douai, Pierre Auroy 1626 (Duthillœul).

mon cœur d'autre chose que de Dieu, mon créateur et mon souverain bien (1). Il mourut le 8 juillet 1541.

Jean d'Antoing, profès de Chercq, décédé le 4 mars 1488 prieur du Val Saint-Pierre.

Jean Hust, profès de Chercq, décédé le 10 décembre 1499 prieur de Mont-Dieu.

Dans les bouts-rimés dont il a agrémenté son relevé, le scribe versificateur de Chercq (2) rapporte qu'en un certain temps on remania l'organisation du bureau de bienfaisance du village et qu'on y fit entrer un portier des chartreux nommé frère *Jean Le Fruitier*.

Et fist commettre un povrieur
As povres et non point gliseur
Lequel par loy il fu commis.
Je croy et me samble advis,
As Chartrois demoroit portier.
Son nom estoit Jan Le Fruitier.

Arnould Delépine, profès de Chercq, décédé le 4 novembre 1532 vicaire des moniales de Gosnay.

Jacques Fabri, vicaire de Chercq en 1510.

Simon Lombart, profès de Chercq, prieur du Val Saint-Pierre et d'Abbeville, décédé vicaire du Val Saint-Pierre en 1557-1558.

François Hulst, profès et vicaire de Chercq, décédé en 1559-1560.

Firmin Rohaut, profès de Noyon puis de Chercq, meurt vicaire à la chartreuse d'Abbeville en 1574 ou 1575.

(1) DUJARDIN et consorts, *La paroisse de Braine-le-Comte, souvenirs historiques et religieux*, p. 596. — *Biogr. nation.*, verbo *Bastonnier*, art. de EUGÈNE COEMANS. t. I, p. 771. *Ann. du cercle archéol. d'Enghien*, t. V, p. 58 *Monasticon belge*, t. II, p. 485. DOYEN, *Bibliogr. namuroise*, t. I, p. 105. ARCH. DE TOURNAI, *Ms. Waucquier*, t. I, p. 102.

(2) Voir ci-devant, pp. 71-72.

Mathieu Camus, religieux de Chercq en 1563, décédé prieur de Saint-Omer en 1582.

Mathieu Tavernier, profès de Chercq, prieur de Saint-Omer de 1566 à 1567. Décédé en cette qualité en 1582 ou 1583, d'après l'obit du chapitre général.

Jean Tilman, profès de Louvain, vicaire à Louvain, Gosnay (moniales) et Chercq, recteur à Gosnay, procureur à Valenciennes, mort à Chercq en 1594.

Antoine de Limon, profès de Chercq, décédé en 1631 vicaire à Chercq, aida Raissius à composer ses *Origines Cartusiarum Belgii*. Il a écrit en latin et en français et fait plusieurs traductions.

Charles Noyel né en 1588 à Binche, mort vicaire à Chercq en 1641. Le nécrologe l'appelle *P. Jérôme de la Noy*.

Jean Dupen (le P. Gabriel), artésien, profès de Chercq, décédé en 1663 vicaire de la chartreuse de Valenciennes.

Denis de Monstreul, né à Valenciennes en 1591, profès à Chercq en 1622, procureur de la chartreuse de Chercq et des moniales de Gosnay, recteur de la chartreuse de Douai. Mort à Douai le 30 avril 1665.

Pierre Cuvillon (le P. Hugues), né à Lille le 29 mai 1594, profès de Chercq en 1616. Procureur à Chercq, puis à la Boutillerie en 1641. Jubilaire à Chercq le 17 novembre 1644; décédé en avril suivant.

Anthelme Charpentier, profès de Chercq, coadjuteur à Gosnay (moniales), décédé en 1665 en cette qualité.

Barthélemi Cordonnier. (le P. André), né à Lille en 1598, entre chez les Carmes déchaussés qu'il abandonne en 1621 pour entrer à la chartreuse de Chercq. Envoyé en 1643 à la Boutillerie pour la confection de livres liturgiques. Revient à Chercq en 1647 et y meurt le 4 novembre 1671, le lendemain de son jubilé.

Henri de la Croix (le P. Joseph), né à Liège en 1592, profès de Chercq en 1616, sacristain puis vicaire de cette maison, jubilaire en 1644; décédé en 1675.

Philippe Béharel, né à Béthune le 10 avril 1612, profès de Chercq le 14 octobre 1634, fonde le 24 juin 1641 la chartreuse de la Boutillerie où il fut sacristain, puis en 1644 procureur. En 1661, recteur de la nouvelle chartreuse de Douai. Les chartreux de la Boutillerie, appelés à Douai, s'établirent le 16 septembre 1660 en un lieu appelé Hiérusalem, derrière le séminaire de Saint-Amand; plus tard ils se transportèrent en l'ancien refuge des Prémontrés de Saint-Nicolas de Furnes. Philippe Béharel reçut le titre de prieur au chapitre général de 1673 et mourut le 15 août 1676 (1).

Jacques Duriez (le P. Bruno), né à Lille en 1606, profès à Chercq en 1628, sacristain puis coadjuteur à la Boutillerie, vicaire à Gosnay (moniales), prieur du Mont Sainte-Aldegonde à Saint-Omer, jubilaire en 1679, décédé le 21 juillet 1680 à Chercq.

Bruno du Rios, profès de Chercq, fut prieur à Saint-Omer puis vicaire à Gosnay (moniales) et mourut en 1680-1681.

Jean Deron (le P. Benoit), né à Tournai vers 1628, profès de Chercq en 1651, mort prieur de Douai le 8 septembre 1689.

Arnould Longhé, né à Mons le 27 février 1620, profès à Chercq en 1643, procureur jusqu'à son décès, 20 février 1692.

Joseph Draguet, né à Binche, profès de Lille, vicaire des moniales de Gosnay, coadjuteur de Chercq en 1707.

(1) *Mém. de la Soc. d'Agriculture de Douai*, t. XII, p. 481. — *Mém. sur la vie de Jean Le Vasseur*, pp. 66 et 86. — LEFEBVRE, *Hist. de N.-D. des Prés*, pp. 505 à 510.

Léon Maes, liégeois, né en 1641, profès de Chercq; décédé vicaire de cette maison en 1704.

Thomas Tournay ou *Detournay*, prêtre, second cleric-chantre de l'église Saint-Quentin à Tournai, puis chapelain des basses-formes à la cathédrale, entra comme novice à la chartreuse de Chercq en août 1698. Il fut autorisé par le Chapitre de Tournai à conserver son bénéfice (la chapellenie appelée vulgairement *Chapelle Boulart*) jusqu'à sa profession qu'il fit le 20 octobre 1699. Il mourut le 28 novembre 1709, âgé de 45 ans (1).

Albert-Ferdinand-François Forien (le P. Bruno), né à Tournai, procureur à Chercq, mort en 1712.

Etienne Eloi, profès de Chercq, décédé en 1716 vicaire de Valenciennes.

Charles Liégeois, né à Tournai en 1660, profès de Chercq en 1696, décédé procureur des moniales de Gosnay en 1718. Mentionné ci-devant dans les bienfaiteurs.

Joseph Monstreul, né à Tournai, profès de Chercq en 1676, décédé procureur de Douai en 1719.

Alexis Dorchy, profès de Valenciennes, procureur à Valenciennes, puis à Chercq en 1722, puis à Douai.

Antoine Le Vaillant, né à Tournai (Saint-Brixhe) le 7 décembre 1665, fils de Guillaume, seigneur de Wattripont, et d'Anne de Haynain. Entra à la chartreuse de Chercq le 27 avril 1688. Profès l'année suivante, vicaire en 1704. Prieur à Douai du 7 avril 1713 à 1717. Se démet à cause de ses infirmités et rentre à Chercq où il meurt coadjuteur le 17 mars 1725. Cf. *Annuaire de la noblesse belge*, t. XVIII (1864).

(1) ARCH. DU CHAPITRE DE TOURNAI, *Reg.* 219, 22 août 1698; *Reg.* 220, 14, 16, 19 et 20 oct. 1699. *Reg. de l'officialité*, 21 févr. 1691. ARCH. PAROISS. DE S. QUENTIN, *Reg. aux délibérat. des égliseurs, pauvrisseurs & notables*, 1 févr. 1691, 12 sept. et 20 oct. 1699.

Bon Carette, né à Tourcoing, profès et sacristain de Chercq, puis vicaire à Douai. Décédé le 11 novembre 1740.

Guillaume François Hélin, né à Tournai vers 1680, profès de Chercq, procureur de cette maison de 1712 à 1722, puis de Valenciennes où lui succéda D. Alexis Dorchy; procureur en 1726 des moniales de Gosnay; décédé en cette qualité le 5 juin 1748.

Adrien-Philippe De Reumes, né à Nivelles (en Brabant) le 15 octobre 1668, entré à la chartreuse de Chercq le 17 novembre 1688, profès l'année suivante, prêtre en janvier 1693, sacristain de 1709 à 1721, vicaire de 1721 à 1725, sacristain en 1734, jubilaire en 1738, décédé le 16 mars 1752. Auteur de quelques retranscriptions mentionnées ci-dessus p. 144.

Jean François Liétar, né à Tournai en 1694, profès de Chercq, fut successivement sacristain et vicaire de cette maison pendant 21 ans et y mourut en 1753.

Michel Joseph Herbo, né à Orchies en 1699, profès de Chercq, vicaire de la chartreuse de Gosnay, décédé vicaire de Chercq le 31 octobre 1754.

Joseph Degand, né au Quesnoy en 1693. Avocat royal et procureur de cette ville, il entra à la chartreuse de Chercq à l'âge de 24 ans; il fit profession en 1720, fut vicaire à Chercq en 1725, puis procureur à Gosnay, vicaire des moniales de Gosnay en 1744; nommé prieur de Montreuil par le chapitre général, il mourut en cette qualité le 21 juin 1757. D'après Lefebvre (1), Degand était profès de Montreuil, y fut nommé prieur par les religieux en 1751 et démissionna en 1758. Les actes des chapitres généraux contredisent cette opinion.

(1) *Chartreuse de Notre-Dame des Prés à Neuville sous Montreuil* (1881), p. 187.

Charles François de Gaest, né à Tournai (Saint-Piat) le 17 janvier 1703, profès en 1723, fit construire une cellule dans le cloître par son père; transféré à Gosnay par ordre du chapitre général. Ses parents donnèrent à Chercq une chasuble magnifique ainsi qu'une dalmatique (1) de diacre. Décédé le 18 octobre 1765.

Bruno Gossuin (le P. Nicolas), né à Avesne en 1696, profès de Chercq, procureur de cette maison en 1739, décédé coadjuteur en 1773.

Pierre Dereck, né au Quesnoy le 31 juillet 1707, profès à Chercq le 8 septembre 1727, fut successivement vicaire de la chartreuse de Saint-Omer, coadjuteur, procureur et vicaire des moniales de Gosnay. Meurt à Chercq le 29 février 1776.

Mentionnons ici *Jean de Mourcourt* (2), originaire du Tournaisis, qui fut prieur de la chartreuse de Valenciennes. Ce religieux, qui mourut le 12 octobre 1548, a écrit divers ouvrages entre autres des poèmes, les *Brunoniades* et les *Hugoniades*, chacun en quatre livres, publiés en 1545, in-4°, une élégie intitulée *Threnodia in Lutherum* (Anvers 1440, typis Criniti) et divers traités de *Nativitate Domini* et de *rebus gestis S. Laurentii martyris*.

PETREIUS, p. 209 et appendice p. 4. COUSIN, *Hist. de Tournay* (1612), livre IV, chap. 53. FOI-PENS. PAQUOT, VI 358. PEARLKAM, *Vita Belgarum qui latina carmina scripserunt*, p. 50. Ann. hist. et litt. de Diniaux, 2^e série, t. IV, p. 150. Arch. de Tournai, Ms. Waucquier, t. XI, pp. 11 et 190.

Bruno Du Fay, natif de Tournai, profès de la grande chartreuse le 8 décembre 1632, prieur de Saint-Omer vers 1645 à 1650, décédé en juin 1677.

(1) Probablement une étole, le seul ornement que porte le diacre en chartreuse.

(2) *Joannes Morocurtius* et non *Macocurtius*; on lui avait abusivement donné ce dernier nom parce qu'il résidait à la chartreuse de N.-D. de Macour près Valenciennes. Cf. PETREIUS, *Bibl. cartus.*

NOTICE HISTORIQUE

sur le hameau de Vergne à Wiers (Belgique)
et à Flines-lez-Mortagne (France).



L'agglomération désignée sous le nom de Vergne se composait, avant la Révolution, de deux seigneuries distinctes appelées l'une la Franche-Avouerie et Souveraineté de Vergne et l'autre le Hoursel à Vergne. La première, qui forme actuellement un hameau de la commune de Wiers, n'avait jadis rien de commun avec ce village, sauf que leurs possesseurs furent les mêmes pendant plusieurs siècles. Elle faisait partie de la paroisse de Flines-lez-Mortagne, de même que le Hoursel qui est devenu le hameau de cette dernière localité appelé La Boucaude. Les deux seigneuries étaient à l'origine comprises dans l'étendue de la terre de Mortagne, mais l'Avouerie en fut distraite dès la fin du XIV^e siècle et rattachée au Hainaut, tandis que le Hoursel constitua jusqu'à la Révolution un fief relevant du seigneur de Mortagne et suivit toujours, sauf pendant une partie du XVIII^e siècle, les destinées de cette ville. C'est ce qui explique que l'ancienne Franche-Avouerie appartienne maintenant à la Belgique et l'ancien Hoursel à la France.

Lorsque, par l'effet du traité d'Aix-la-Chapelle (1668), les deux seigneuries furent englobées dans les états de Louis XIV, elles ne firent que revenir à leur ancienne nationalité, puisque depuis le commencement du XIV^e siècle jusqu'au traité de Madrid (1526) la terre de Mortagne avait presque constamment été française.